



F E D E C H O S E S

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste**Editorial** (p. 2) : François Hollande est-il vraiment fédéralistement compatible ?... de Garry Davis et la Citoyenneté mondiale... à la reconnaissance des langues minoritaires...
Assemblée générale et renouveau de l'UEF France, élections européennes et ICE...**La longue marche inachevée des Fédéralistes vers la Citoyenneté mondiale****«Une Europe unie... dans un monde uni»** (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : Le BILLET de Jean-Pierre GOUZY François l'incrédule Il y a « 30 ans » nous avons publié A propos d'une initiative citoyenne italienne avant l'heure des ICE (1988) // UEF F : Les Roms doivent être traités comme des citoyens européens et non des étrangers **Articles hors dossiers** Lucio LEVI : A propos du drame de Lampedusa et des politiques d'immigration // Hartmut MARHOLD : Le Traité de l'Elysée, d'un point de vue européen // Jacques FAYETTE : La culture sans frontières // Giovanni MARTINETTO : Un accord avec les Etats-Unis sans culture ni agri-culture // Arritti : Le rapport sur les langues en danger de disparition adopté à une écrasante majorité par le Parlement européen **FOCUS :** Au sujet de l'Europe à la veille des élections européennes de 2014 Emma BONINO : L'objectif de ma vie : les Etats-Unis d'Europe // Roger VANCAMPENHOUT : Relations franco-allemandes, crise passagère, malaise ou rebonds ? // Jean-Guy GIRAUD : UE 2014 : une question qui ne sera pas posée, celle de l'avenir de l'Europe // Catherine MONFORT : « Europe : il faut changer de moteur » (Viviane Reding) // Jo LEINEN : Pour un pacte social européen // Antonio LONGO : Une ICE pour sauver le « projet européen » **FED'ACTUALITE :** A propos du décès de Garry Davis, des Citoyens du monde et de l'unité des fédéralistes René WALLOW : Garry Davis : « Et maintenant, la parole est au peuple ! » // Jean-Francis BILLION : Le « phénomène Garry Davis » à Paris et les fédéralistes // Pierre BERGE : Un Citoyen du monde vient de disparaître // Fernando IGLESIAS : Lettre aux européistes et aux fédéralistes européens **Communications - Résolutions - Communiqués de presse** UEF France (Fabien CAZENAVE / Sandra FERNANDES / Valéry-Xavier LENTZ / Jonathan LEVEUGLE / Bernard BARTHALAY) - WFM **Bibliographie** Michel THEYS : Ulrich Beck - Non à l'Europe allemande. Vers un printemps européen **Fédé-lettres** **Memoriam :** André DARTEIL **Carton rouge à François Hollande** qui ne croit pas aux Etats-Unis d'Europe (Fabien CAZENAVE) **Les fédéralistes donnent la parole à Gérard ONESTA :** « J'attends toujours le Serment du Jeu de paume de la part des parlementaires européens » (interview de Lucas BUTHION) **Bulletins d'abonnement**

François Hollande... est il vraiment fédéralistement compatible ?

Pour répondre à la question de savoir si François Hollande est fédéralistement compatible, après y avoir presque cru et/ou voulu y croire, puis l'avoir sincèrement espéré, aujourd'hui la réponse est clairement non ! Que ce soit :

- en matière d'objectifs pour « la France de 2025 », tels que le Président de la République les a encore récemment affirmés au *Monde*. Ils se limitent *grosso modo* à réaffirmer la sacro-sainte souveraineté nationale et son importance dans une période, ou plus encore qu'aujourd'hui (et moins encore qu'après-après demain), une telle notion aura selon toute logique (nous pourrions écrire selon la logique de l'évolution du cours post-national de l'histoire) encore moins de valeur progressiste et de réalité qu'aujourd'hui ! ;
- en matière de refus des Etats-Unis d'Europe, sous prétexte que comme sœur Anne il ne voit rien venir ; mais la sagesse populaire, voire divine, nous rappelle qu'il n'est de meilleur aveugle que celui qui ne veut pas voir ;
- en matière de mise au placard du droit de vote des immigrés non-européens aux élections locales ; ce qui laisse mal augurer de son aptitude à mouiller la chemise pour imposer une citoyenneté européenne de résidence, notion popularisée par notre ami Paul Oriol ;
- en matière de ratification de la Charte européenne des langues régionales... pourtant, là encore, l'une de ses promesses de campagne ; qui tout comme l'acte (manqué) n° 3 de la décentralisation laisse bien mal augurer d'une réelle réforme de la République (« une et indivisible » et si fière de l'être... et d'en crever !) dans un sens de réelle décentralisation et démocratisation à base régionale de l'Etat ;
- enfin, pour ne pas donner l'impression de vouloir nous acharner, en matière de soutien aux propos du Ministre Manuel Valls sur la question Rom...

Nous ne voyons rien là de bien réjouissant, au niveau de l'action politique pas plus qu'au niveau des valeurs morales défendues... et ce n'est pas l'éventuelle mise en place tant différée par le Président précédent du référendum d'initiative populaire qui pèserait bien lourd dans la balance...

De Garry Davis et de la citoyenneté mondiale... à la reconnaissance des langues minoritaires...

Dans cette livraison de *Fédéchoses*, nous laissons une large place au décès de Garry Davis, grande figure du mouvement des « Citoyens du monde » qui a montré, au sortir de la deuxième guerre mondiale, la pertinence et l'urgence d'une vision mondialiste de la politique... inséparable d'après nous du combat pour la Fédération européenne qui ne prend tout son sens que dans une telle perspective planétaire. Inséparable, également, de ce combat fédéraliste pour la démocratie internationale et la survie de l'humanité sur cette planète (en attendant comme l'a souvent illustré la science fiction d'éventuelles fédérations interplanétaires voire intergalactiques) est le combat pour la défense, la survie et le redéploiement des langues et au-delà des cultures régionales et / ou minoritaires. Exemple à cet égard le vote récent à une écrasante majorité (à l'exclusion de trop nombreux eurodéputés français !) du rapport de François Alfonsi par le Parlement européen... Nous y revenons également dans ce numéro.

***Asemblée générale et renouvellement de l'UEF France,
préparation des élections européennes
et Initiative des citoyens européens
pour un Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois***

Les 14 et 15 septembre s'est réunie à Paris l'AG de l'UEF France, suivie de la réunion de son Comité directeur. Ces instances ont été largement renouvelées, rajeunies et féminisées, pour la première fois depuis des décennies. Nous lui accordons une place très importante et inhabituelle dans ce numéro et nous espérons qu'une nouvelle ère va s'ouvrir ainsi pour le combat fédéraliste en France avec une communication adaptée aux nouvelles technologies, plus réactive et avec des choix stratégiques forts comme le soutien à l'ICE pour un *Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois*.

Fédéchoses, quoi qu'il en soit et comme c'est le cas depuis 40 ans, conservera son autonomie par rapport à toute organisation fédéraliste, mais ne peut manquer, à cette occasion, de se réjouir de cette évolution si longtemps espérée et pour laquelle nous n'avons jamais cessé d'œuvrer : formation des militants (une Commission a été fondée pour y veiller), ouverture aux fédéralismes « mondial » (une Commission vient d'être mise en place) et « interne » (le principe d'une telle Commission a lui aussi été acté)...

Enfin pour achever cet édit, notons que la campagne pour l'ICE se poursuit avec la consolidation de ses sept premiers Comités nationaux, dans l'attente de la création de son Comité européen et du dépôt de l'ICE auprès des services de la Commission européenne. Elle accompagnera utilement la campagne pour les élections européennes en lui donnant un contenu concret de politique économique et sociale, indispensable si nous voulons que le projet d'unification européenne fasse encore rêver les citoyens.

François l'incrédule

C'est un fait – pour reprendre une remarque judicieuse de Jean Pisani-Ferry – que « l'Europe garde une grande capacité de décevoir ». Cependant, de temps à autre, il n'est pas interdit de manifester un optimisme mesuré à propos de tel ou tel événement ou d'interventions des individualités susceptibles d'en orienter le cours. Sans remonter à Mathusalem, je dirai que ce fut le cas de Delors quand il présidait la Commission européenne.

Dans le même esprit, nous pouvions raisonnablement espérer que le dernier né des présidents de la République française répondrait au moins pour une part à nos attentes, d'autant qu'on le disait proche du même Jacques Delors. Or, qu'avons-nous observé ?

Depuis qu'il est aux affaires, François Hollande s'est efforcé, dans la tradition de la V^e République, de maintenir les traditionnels rapports privilégiés noués par ses prédécesseurs avec les décideurs d'Outre-Rhin, en commençant par l'actuelle chancelière, Angela Merkel, qui vient d'être brillamment réélue pour un troisième mandat ; ensuite, de participer à la remise en marche de la zone euro, après avoir abandonné l'idée de renégocier le pacte budgétaire officiellement baptisé « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance ». La question essentielle qui s'est vite posée parmi nos partenaires à propos de François Hollande était donc toute simple... Que souhaitait vraiment l'hôte de l'Elysée pour l'Europe ? Pencherait-il en faveur d'un système politique peu ou prou fédéral, ou bien envisagerait-il un autre *modus vivendi* européen amélioré, mais lequel ?

On savait seulement que Hollande était favorable aux *eurobonds* ; à la taxation financière des banques (qui n'intéresse qu'une minorité de pays de l'Union européenne) ; à un rééquilibrage de l'Union économique et monétaire ; à un gouvernement de la zone euro ; « à une Europe apte à fonctionner à géométrie variable selon les sujets ». Resterait à savoir qui la gouvernerait effectivement, la Commission ou, à l'inverse, les ministres nationaux concernés des pays de la zone euro, avec des modalités appropriées qui n'excluraient pas l'usage du veto en dernier recours ? Rien n'est bien clair encore dans ce fatras...

En tout cas, sur un point central, le suspens présidentiel n'est même plus un secret de polichinelle... Un de nos dynamiques

collègues du « Taurillon » a attiré notre attention sur une interview du 30 Août dernier, de François Hollande, parue dans « Le Monde », laconique mais dégrisante. A la question (pourtant pas vraiment compromettante) : « A terme, cette Europe pourrait-elle être fédérale ? », l'élyséen personnage répond sans détour : « je ne vois pas encore suffisamment de volonté de participer à un idéal commun. Je ne crois pas aux Etats-Unis d'Europe. Commençons à faire en sorte que les Etats soient unis pour l'Europe ». Autrement dit, l'Europe est l'affaire des Etats comme dans la vision gaullienne, les peuples ne sont pas encore mûrs. Quant aux Etats-Unis d'Europe, il s'agit d'une utopie. Chacun à leur manière, et pour ne citer qu'eux, Victor Hugo, poète visionnaire, Jean Monnet, autodidacte de génie, comptent parmi les précurseurs de cette utopie. Pourtant, Monnet était typiquement un réalisateur, aux antipodes des idéologies. Quand en 1955, il fonda le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, à qui fit-il appel ? Aux leaders responsables des principaux partis et syndicats de la première Europe communautaire, celle du Charbon et de l'acier. Des socialistes comme Guy Mollet, Erich Ollenhauer, Matteo Matteotti, Max Buset ; des chrétiens-démocrates comme Fanfani, Kurt Kiesinger, Robert Lecourt, Théo Lefevre . Idem pour les libéraux dont Maurice Faure, secrétaire général du Parti radical socialiste qui signa les Traités de Rome au nom de la France, avec le socialiste Christian Pineau ; les présidents et secrétaires généraux des syndicats européen, à la seule exception des communistes. L'un des premiers gestes symboliques de François Mitterrand devenu président de la Ve République ne consista-t-il pas d'ailleurs à assumer le transfert des cendres de Jean Monnet au Panthéon ?

Certes, tous ces hommes avaient connu la guerre et savaient, par définition, ce qui leur en avait coûté, mais nous ne sommes pas les seuls à nous en souvenir. Loin de là ! Jean Monnet, d'ailleurs, demeure très présent dans les universités françaises. Attention, donc ! Au-delà des apparences et des faux semblants, des jeux de go d'énarques qui composent l'oligarchie d'Etat, ne nous méprenons pas sur le sens de l'histoire et la véritable signification de l'entreprise communautaire. L'incrédulité ne dessert pas l'euro-scepticisme, bien au contraire, comme nous aurons fort probablement l'occasion de le vérifier lors des prochaines élections européennes. Malheureusement !

Pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 1970, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste ;
- toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues, ou les sites, fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Il y a « trente ans » nous avons publié...

Editorial de *Fédéchoses*, n° 62, 4^e trimestre 1988

Ou, à propos... d'une initiative citoyenne italienne avant l'heure des initiatives citoyennes européennes...

Les militants fédéralistes européens viennent, en Italie, de remporter une grande victoire. Après avoir récolté 114.000 signatures (certifiées auprès d'un officier de l'état civil), ils ont pu déposer un *projet de loi d'initiative populaire* afin que, le jour de l'élection européenne se tienne en Italie un *référendum donnant mandat au Parlement européen de rédiger un projet de traité-constitution de l'Union européenne*.

Après avoir été approuvé par la Chambre des députés italienne, il a été adopté par le Sénat le 20 décembre, à l'unanimité. Si, comme le prévoit la constitution italienne et comme cela est très probable, les deux Chambres du Parlement italien se prononcent à nouveau d'ici à trois mois en faveur de cette loi à une majorité des deux tiers, ce référendum deviendra une certitude. Tous les pays de la Communauté devront alors se situer par rapport à la décision italienne. Il est impossible de créer l'Europe sans frontières de 1992 sans créer dans le même temps une première forme de gouvernement démocratique européen. Les grands choix concernent les aspects politique, social et monétaire du marché unique.

Tel est le défi que l'Italie lance aux autres pays de la Communauté, dans l'esprit d'Altiero Spinelli. L'enjeu est immense. C'est seulement avec un gouvernement européen que nos pays pourront apporter une contribution historique à la solution désormais urgente des grands problèmes tels que la paix, le développement du tiers monde, la restructuration de l'économie dans le sens de l'écologie et l'affirmation universelle des droits de l'homme.

La grande politique qui s'est à nouveau présentée sur la scène de l'histoire avec les premiers accords sur le désarmement nucléaire entre Gorbatchev et Reagan revient aussi en Europe avec la lutte pour le gouvernement européen, c'est à dire la première affirmation de la démocratie internationale, indispensable pour remettre entre les mains de chaque homme, le sort du genre humain. Les fédéralistes qui se sont toujours battus pour la constituante européenne peuvent être fiers d'avoir ainsi apporté une contribution décisive à cette lutte.

La marche des militants fédéralistes est longue, mais elle sera menée à son terme. Dans tous les cas, le succès, en Italie, de cette loi d'initiative populaire donnera, partout en Europe, une signification considérable au vote des citoyens européens, le 18 juin 1989.

Les Roms doivent être traités comme des citoyens européens et non des étrangers



Dessin de Miluska
(*Fédéchoses* n° 148)
Caricature de Carla Sarkozy

Communiqué de presse de l'UEF-France — Paris, le 26 septembre 2013

L'Union des fédéralistes européens (UEF-France) dénonce avec force les propos et les actes de l'actuel gouvernement français – comme du précédent – à l'égard des Roms. La politique conduite contre ces citoyens européens méprise les valeurs fondamentales de l'Union européenne ainsi que ses règles de droit intangibles concernant la libre circulation. Les citoyens de la Roumanie et la Bulgarie ne sauraient échapper à ces règles fondamentales. L'UEF-France ne peut que condamner les propos du Ministre de l'intérieur, Manuel Valls, qui a parlé de populations non assimilables en France et qui doivent retourner dans leur pays.

Par ailleurs, il faut rappeler que la citoyenneté européenne n'est pas complète rappelle Fabien Cazenave, porte-parole de l'UEF-France, puisqu'au bout de trois mois un citoyen européen peut-être expulsé s'il n'est ni salarié ni étudiant car il pèserait sur les finances de l'État membre d'accueil selon la directive 2004/38/CE. Si nous avons une Europe fédérale, il ne serait plus question de citoyens locaux ou étrangers mais de citoyens respectant le droit ou non conclut-il.

Le climat délétère auto-entretenu en France contre des Européens rappelle le climat nauséabond des sinistres années 1930. Aujourd'hui, on parle de la « question Rom » sans sourciller, ou si peu... **Cela devient insupportable, il nous faut réagir.**

L'Europe de l'après-guerre ne s'est pas construite pour en arriver là !

Contact : Fabien Cazenave, porte-parole de l'UEF-France

A propos du dernier drame de Lampedusa et des politiques d'immigration

Lucio Levi

Président du *Movimento Federalista Europeo*,
section italienne de l'UEF et du WFM - Turin

La tragédie épouvantable du chalutier qui a fait naufrage en face des côtes de Lampedusa n'est pas le résultat d'un hasard défavorable, mais c'est le fruit de politiques erronées et de l'attitude égoïste et défaitiste de l'Europe à l'égard des drames que sont en train de vivre les peuples de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Face aux flux migratoires importants qui l'assaillent, l'Europe ne s'est pas présentée avec le visage accueillant de celui qui offre l'hospitalité, la solidarité et l'espérance à ceux qui souffrent, mais avec le visage hostile de celui qui se barricade derrière ses frontières, comme dans une forteresse.

La politique italienne de l'immigration, fixée par la loi Bossi-Fini, se distingue par la dureté particulière de normes qui visent à protéger la sécurité intérieure à l'égard des infiltrations criminelles et terroristes, au détriment de la reconnaissance des droits fondamentaux de la personne et du devoir de protéger. L'Italie a rejeté ou expulsé des migrants qui avaient le droit d'être accueillis parce qu'ils étaient persécutés dans leur patrie ; des pêcheurs qui ont secouru des naufragés ont été poursuivis et condamnés pour avoir favorisé l'immigration clandestine ; dans les centres d'identification et d'expulsion, des personnes sont détenues alors qu'elles n'ont commis aucun délit et à l'égard desquelles des violations des normes humanitaires ont souvent été dénoncées.

L'Italie porte de graves responsabilités, mais le véritable problème, c'est l'absence d'une politique européenne efficace de l'immigration. Aucun pays ne peut s'imaginer faire face seul au défi des migrations de l'Afrique et de l'Asie. Et pourtant les Etats sont réticents à reconnaître que, dans le contexte de la globalisation, les frontières nationales représentent une survivance du passé. On ne peut pas arrêter le flux migratoire. Il est donc urgent que l'Europe modifie son attitude de fermeture et qu'elle s'engage à affronter le problème à sa racine à travers un plan visant à promouvoir la paix, le développement et la démocratie dans les pays de la Méditerranée. Le Plan Marshall représente un précédent important dont elle peut s'inspirer.

Le vide de pouvoir que les Etats Unis ont laissé en Méditerranée doit être comblé par une Union européenne capable de parler d'une seule voix. Face à l'instabilité croissante de la région, l'Europe a offert un spectacle désolant d'impuissance. Le moment est venu de donner un nouvel élan au projet d'une Communauté euro-méditerranéenne. Pour poursuivre cet objectif, il faut convoquer une Conférence pour la sécurité et la

coopération en Méditerranée, selon le modèle de la Conférence d'Helsinki qui, en 1975, imprima un cours nouveau aux relations Est-Ouest. C'est le moyen pour poursuivre la réduction des armements, la création d'une zone dénucléarisée du Moyen-Orient, engager un plan de développement économique et technologique, soutenir le mouvement démocratique du printemps arabe, promouvoir l'intégration économique et l'unification fédérale de la Ligue arabe et détruire les bandes criminelles qui ont le monopole du transport des immigrés vers l'Europe. Seule une politique de solidarité permettra de faire sortir la Méditerranée du chaos et de construire progressivement un ordre de paix.

Il appartient à l'Union européenne de créer les conditions extérieures pour engager un processus de pacification, de développement et de démocratisation de la région méditerranéenne. Pour poursuivre cet objectif, elle doit se doter de pouvoirs fédéraux dans les secteurs de la politique extérieure et de sécurité et accroître les ressources propres de son budget, en commençant par les pays de l'eurozone.

Le Traité de l'Élysée, d'un point de vue européen

Hartmut Marhold

Ex Directeur général du Centre international de formation européenne,
Professeur honoraire à l'Université de Cologne

Fédéchoses remercie l'auteur et *L'Europe en formation* (Nice) de les avoir
autorisés à reprendre cet article

Remarques préalables

Il n'y a aucun doute que le Traité de l'Élysée était, et est toujours, un phénomène magnifique, très positif pour la France, l'Allemagne, et l'Europe – nous avons toutes les raisons de nous en réjouir. Ce constat est aussi vrai sur le plan institutionnel et politique, que sur le plan de la société civile, des Français et Allemands individuellement et collectivement. Il suffit de penser à la densité des réseaux entre les sphères politiques, et – peut-être plus important encore, puisque moins habituel – administratives, d'un côté, et des échanges et prises de connaissances mutuelles dans le cadre de l'Office franco-allemand de la jeunesse, de l'autre. Ces aspects positifs, et tant d'autres, sont développés dans les contributions à ce numéro de *L'Europe en formation*, ainsi que dans les nombreuses publications et cérémonies à l'occasion du cinquantenaire du Traité. Il fallait le dire en prélude, afin de ne pas laisser le moindre doute sur l'attitude positive qu'il convient d'adopter vis-à-vis de ce Traité.

Cependant, il y a des mythes qui entourent le Traité de l'Élysée qui ne sont pas corrects historiquement et qui, pire encore, pourraient brouiller le souvenir exact de la construction européenne, de ses bases historiques, ainsi

que de la relation franco-allemande au sein de l'Europe en voie d'unification fédérale. C'est sur ces aspects erronés que sont focalisées les quelques remarques qui vont suivre, dans le but de réinsérer correctement le Traité dans l'histoire des relations franco-allemandes et de la construction européenne.

La vraie origine de la réconciliation franco-allemande

Le premier mythe erroné de ce type, pourtant très souvent réitéré, est que la réconciliation historique entre la France et l'Allemagne aurait été amorcée par le Traité d'amitié, initié par le général De Gaulle et Konrad Adenauer. Sur le site Internet de l'organisation du Traité et de « L'année franco-allemande¹ », on parle encore assez correctement de « sceller » la réconciliation franco-allemande. On renvoie même au plan Schuman, comme première étape de cette réconciliation ; il est donc déjà beaucoup moins évident de qualifier le Traité de « fondateur » pour « la force du couple franco-allemand ». Ce dernier constat est en fait contradictoire avec ce que le renvoi au Plan Schuman met en évidence ; et contradictoire avec l'idée que le Traité a « scellé », et non pas fondé, la réconciliation². On trouve la même ambiguïté sur le site des missions diplomatiques allemandes en France, où le Traité est d'abord qualifié de « *d'acte fondateur de la coopération franco-allemande* », constat qui est relativisé ou même remplacé plus tard dans le texte par le terme de « *clé de voûte de cette relation* » entre les deux pays³. L'un ou l'autre peut être vrai, mais pas les deux : soit le Traité de l'Élysée est « l'acte fondateur » des relations amicales entre la France et l'Allemagne (fédérale, bien entendu, et pour la partie Ouest seulement), et ainsi la première étape ; soit il est le moment culminant, la « clé de voûte », assurant les murs de l'édifice, en « scellant » ce qui précède. Le texte du site de l'Ambassade de France en Allemagne va encore un pas plus loin dans la mythologie du Traité de l'Élysée, en reléguant définitivement au second plan l'initiative de Robert Schuman et la création des Communautés européennes, quand il dit : « *le Traité de l'Élysée, signé le 22 janvier 1963 entre la France et la République fédérale d'Allemagne par le général De Gaulle et le Chancelier Adenauer, a scellé la réconciliation entre nos deux nations et posé les fondements d'une paix durable en Europe*⁴. » Le mérite historique d'avoir « *posé les fondements d'une paix durable en Europe* » reviendrait alors au Traité de l'Élysée, et plus à l'initiation de la construction européenne, en 1950. Pourtant, Robert Schuman, dans sa fameuse déclaration du 9 mai 1950, n'avait pas laissé de doute sur l'objectif de son initiative : elle devait rendre « *toute guerre entre la France et l'Allemagne [...] non seulement impensable, mais matériellement impossible*⁵. »

¹ <http://www.france-allemande.fr/-france-.html>.

² Voir sur le site indiqué dans le texte : « La force du couple franco-allemand tient en grande partie aux liens étroits qu'ont su tisser, au fil du temps et dans tous les domaines, les deux pays. Le Traité sur la coopération franco-allemande (dit Traité de l'Élysée), signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Adenauer et le général De Gaulle, est à ce titre fondateur. »

³ <http://www.allemande.diplo.de/Vertretung/frankreich/fr/09-relations-f-a/01-50-ans-traite/00-50-ans-traite-uebseite.html>.

⁴ <http://www.ambafrance-de.org/Le-traite-franco-allemand>.

⁵ http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/europe-day/schuman-declaration/index_fr.htm ; notons en passant que le texte cité ici se trouve dans la *basic information* sur le site de l'Union européenne...

L'ambiguïté cède définitivement au mythe erroné dans des publications moins sérieuses que celles des gouvernements. Wikipédia par exemple croit pouvoir dire que le Traité de l'Élysée « *marque surtout le début de la réconciliation des "ennemis héréditaires" et ainsi la fin d'une période qui a coûté la vie à beaucoup de soldats français et allemands*⁶ », en effaçant complètement les étapes précédentes, et en particulier celle de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Mais l'erreur historique n'est pas le privilège d'un site dont on sait qu'il ne répond pas aux critères scientifiques ; un des journaux les plus réputés en Allemagne, en raison de sa fiabilité, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, intitule un article sur le traité de l'Élysée « *Au début de la réconciliation*⁷ ».

Le début de la réconciliation franco-allemande – il ne peut pas y avoir de doute à ce sujet – n'est pas le Traité de l'Élysée, mais la Déclaration de Robert Schuman ; la réconciliation n'a pas commencé avec l'entente entre De Gaulle et Adenauer, mais entre ce dernier et Robert Schuman ; elle ne date pas de 1963, mais de 1950 ; elle n'a pas donné lieu à un traité bilatéral, mais au traité instituant la première communauté européenne. Robert Schuman, dans une note rédigée en printemps 1962, avant la visite d'Adenauer en France, retrace les événements correctement : Lorsqu'en mai 1950, le gouvernement français offrait aux nations européennes de s'asseoir sans discrimination de pays vainqueurs et de pays vaincu, dans l'égalité des droits et d'obligations, pour une œuvre de coopération commune garantie par un contrôle mutuel, cette véritable révolution politique posait comme préalable la réconciliation franco-allemande. Avant même de consulter nos amis et nos alliés, nous avons interrogé le chancelier Adenauer. En cas de refus, il ne pouvait y avoir ni d'Europe ni de construction européenne. Notre attente n'a pas été déçue⁸.

Adenauer, de son côté, confirme l'appréciation de Schuman, dans une lettre qu'il lui a adressée le 10 septembre 1962 : J'ai pensé souvent à vous, pendant la visite du général De Gaulle la semaine dernière, à vous, l'homme qui a posé, par sa proposition de créer la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, les fondements de l'amitié qui désormais allait lier si étroitement nos deux pays l'un à l'autre. Je pense toujours à notre coopération avec beaucoup de reconnaissance. Je ressens le désir, surtout dans les circonstances actuelles, d'exprimer vis-à-vis de vous cette reconnaissance⁹.

Les aléas de la coopération franco-allemande entre 1950 et le Traité de l'Élysée

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Traite%C3%A9_de_l%27%C3%89lys%C3%A9e.

⁷ « *Am Anfang der Aussöhnung* » (traduction par l'auteur) ; 8 juillet 2012 ; <http://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/deutsch-franzoesische-freundschaft-am-anfang-der-aussoehnung-11813966.html>.

⁸ Robert Schuman, « Témoignage sur Adenauer », dans : Marie-Thérèse Bitsch, *Robert Schuman Apôtre de l'Europe. 1953-1963*, Cahiers Robert Schuman, vol. 1, Bruxelles : Peter Lang, 2010, pp. 332 et suivantes.

⁹ Konrad Adenauer, « *Lettre à Robert Schuman* », dans : Bitsch, *op. cit.*, pp. 335-337.

Le chemin parcouru entre le plan Schuman et le Traité de l'Élysée n'a pas été simple, ni pour la relation franco-allemande, ni pour la construction de l'Europe. Souvent, les crises et difficultés de cette période sont passées sous silence, au profit d'une deuxième composante du mythe qui entoure le Traité de 1963, celui d'un fleuve tranquille de relations bilatérales en amélioration continue – jusqu'au moment où l'édifice tranquillement construit pouvait être achevé par la « clé de voûte » du Traité de l'amitié : « *Depuis lors [depuis le plan Schuman], chacune des étapes d'approfondissement de la construction européenne puise sa source dans une vision partagée par la France et l'Allemagne*¹⁰ », suggère le site du cinquantenaire du Traité. Pourtant, il y eut entre-temps, pour ne citer que l'une des graves crises, celle de l'échec de la Communauté européenne de défense.

Proposée par René Pleven en 1950, peu après le plan Schuman, elle avait échoué dans l'Assemblée nationale française le fin août 1954, entre autres parce que les gaullistes étaient opposés à tout transfert de souveraineté dans un domaine aussi crucial pour la souveraineté de l'État que la défense. Les positions d'Adenauer et De Gaulle pouvaient difficilement diverger plus qu'en ce moment historique ; et la signification de l'échec peut difficilement être surestimée. Dans une interview télévisée (et toujours visible sur *Youtube*¹¹), Günter Gaus, journaliste et diplomate allemand, pose la question à Adenauer sur ce qui était pour lui la déception la plus amère de sa vie politique en tant que Chancelier. La réponse du Chancelier retraité, âgé de 89 ans à l'époque, fut sans équivoque : c'était l'échec de la Communauté européenne de défense, pour lui un « *terrible revers de fortune* » ; selon l'ancien Chancelier, tous les problèmes qui faisaient barrage à la construction de l'Europe « actuellement » – en 1965, à savoir la « crise de la chaise vide », c'est-à-dire le refus du général De Gaulle d'accepter les transferts de souveraineté qu'exigeait le passage au marché commun – auraient été résolus par la CED et ses implications.

Il conviendrait d'ailleurs de jeter un coup d'œil à d'autres pays et d'écouter d'autres personnalités, ni françaises, ni allemandes, qui avaient suivi avec autant de passion les événements ; Paul-Henri Spaak, par exemple, qui était présent et actif dans presque tous les œuvres européens et atlantiques de l'époque, s'était ému dans un discours pathétique et passionné, le 18 septembre 1954, de la catastrophe de la CED : aujourd'hui, votre fameuse querelle séculaire franco-allemande, elle n'a pas beaucoup d'importance – excusez-moi de vous le dire – dans le grand, le grand conflit où Français et Allemands, vous êtes du même côté de la barricade qui aujourd'hui oppose l'Est à l'Ouest, dans le grand conflit où il s'agit non plus même de défendre nos territoires sacrés mais les grandes idées, une civilisation commune, des règles morales et politiques communes et la même conception honorable de l'homme¹².

Il est difficile aujourd'hui d'imaginer la dimension de la crise de la construction de l'Europe dans laquelle l'avait plongée cet échec, et la responsabilité pour cette

catastrophe est sans doute à imputer à la renaissance de la méfiance entre la France et la République fédérale d'Allemagne, malgré la création de la CECA. Dès lors, il ne peut pas y avoir de doute que la voie vers le Traité de l'Élysée était épineuse, marquée par des hauts et des bas, dans une relation bilatérale et une Europe encore fragiles.

Le retour au pouvoir du général De Gaulle en 1958 n'allait pas simplifier les choses, au contraire. Il n'était pas la solution au problème, il en constituait un autre, et de taille. Pourtant, contrairement aux craintes des cinq autres pays membres des Communautés européennes, il ne mettait pas en cause les traités existants – la règle « *pacta sunt servanda* » était gravée dans le marbre, pour lui aussi, malgré son hostilité vis-à-vis de toute intégration supranationale. Selon lui, la construction européenne n'avait aucun sens et aucune légitimité, qui, elle, devait revenir exclusivement aux nations, transposées dans leur instrument pour faire leur chemin dans l'histoire en toute liberté, l'État ; qui, pour traduire la volonté libre de la nation dans l'action, devait rester souverain, au lieu de partager ou de transférer la souveraineté à une entité comme l'Europe qui, aux yeux du général De Gaulle, n'avait qu'une existence dérivée des États-nations. C'est la pensée politique française dans sa pureté classique qu'incarnait De Gaulle : la nation est l'unique source de légitimité ; elle a besoin d'un instrument pour agir en toute liberté, l'État ; pour que l'État corresponde à la liberté légitime de la nation, il faut qu'il soit une république, c'est-à-dire qu'il agisse au nom de la nation, et qu'il soit souverain, c'est-à-dire sans être soumis à aucune contrainte autre que la volonté de la nation. Nation, liberté, État, république, indépendance, souveraineté sont donc congruents et ne sauraient pas être séparés, partagés, divisés...¹³

Bien que De Gaulle respectât le droit international, donc les traités instituant les Communautés européennes, il n'abandonna pas pour autant son dessein d'une Europe construite sur la base de la souveraineté entière des États nations. Il tenta tout pour qu'une telle construction de l'Europe voie le jour non pas à la place des Communautés européennes (puisqu'il respectait leur existence), mais à côté d'elles, et, si possible, plus importantes qu'elles. Il fallait, en d'autres termes, doubler la construction européenne telle qu'elle était en voie de se concrétiser par des initiatives, projets, réalisations intergouvernementaux, qui devraient l'emporter sur le modèle communautaire. C'est l'approche des plans Fouchet, mis en avant sous le nom du collaborateur du général De Gaulle à l'Élysée, Christian Fouchet, chargé de les élaborer et de les faire accepter par les autres pays membres des Communautés. L'offre n'était pas sans intérêt : il s'agissait de coopérer, entre les six États membres, dans le domaine des *high*

¹³ Ce n'est, bien entendu, pas la seule façon de concevoir des communautés politiques légitimes – les pays fédéraux, tels que les États-Unis, la Suisse et l'Allemagne, connaissent des traditions de pensée non moins élaborées, mais différentes, permettant la coexistence de plusieurs niveaux décisionnels, liés entre eux par des contrats (constitutionnels), partageant ainsi le droit légitime d'agir au nom soit de l'un, soit de l'autre, au niveau local, régional, national – et européen... Althusius comme les pères de la constitution américaine en sont des témoins, l'idée de fédéralisme « con-sociatif » exprime très bien cette approche différente, puisqu'elle fait référence à plusieurs composantes d'une société qui s'unissent dans une fédération sans abandonner leur existence propre.

¹⁰ <http://www.france-allemande.fr/Historique.1404.html>.

¹¹ <http://www.youtube.com/watch?v=TV7weYGV6W8> : « Konrad Adenauer bei Gaus », Interview de 1965, première partie, approximativement six minutes après le début de l'interview.

¹² <http://www.cvce.eu/viewer/-/content/0ade5f89-8c7a-4027-88d7-60ae1f79971a/fr>.

politics – politique extérieure, défense, sécurité internationale – sur un plan qui touche au cœur même de la souveraineté. Le problème dans ce dessein de coopération n'était pas le contenu politique, mais la forme, la coopération envisagée en tant que telle, qui se serait substituée peu à peu à l'intégration communautaire, et aurait fait des Communautés un support subalterne à la coopération au plus haut niveau. C'est la raison pour laquelle les autres partenaires ont résisté aux plans Fouchet et les ont fait échouer en 1962, à la grande déception du général De Gaulle.

Les divergences franco-allemandes autour du Traité de l'Élysée

Le général De Gaulle n'était pas prêt à jeter l'éponge, pourtant, et engageait aussitôt une nouvelle initiative à l'échelle réduite de la relation bilatérale franco-allemande – c'est là qu'on retrouve l'origine du Traité de l'Élysée. De Gaulle s'inspirait de la même volonté politique qu'auparavant, à savoir court-circuiter la construction communautaire par des relations internationales qui n'allaient pas toucher à la souveraineté des partenaires, malgré toutes les formes de coopération convenues. Selon lui, l'Allemagne était le partenaire décisif qui aurait pu sauver le dessein des plans Fouchet, surtout parce que tout danger de conflit généralisé en Europe était parti de l'antagonisme franco-allemand dans le passé, et la conclusion inverse est sans doute aussi vraie : tant que la France et l'Allemagne règlent leurs conflits pacifiquement, le danger d'un conflit généralisé en Europe est éliminé. En outre, l'Allemagne, malgré le fait qu'elle avait partagé le refus des plans Fouchet, malgré sa volonté de progresser sur le chemin communautaire, n'était probablement pas en mesure de refuser une offensive aussi honorable que celle que De Gaulle lançait vis-à-vis d'elle, et qu'il réalisa par son fameux voyage en Allemagne du 4 au 9 septembre 1962, avec les discours en allemand qu'il donna dans plusieurs grandes villes allemandes, en invoquant la grandeur du peuple allemand, en invitant les masses à partager l'amitié avec le peuple français...

Adenauer, de son côté, chancelier allemand depuis la fondation de la République fédérale en 1949, l'autorité politique incontournable, sinon incontestable, en Allemagne, âgé de 86 ans en 1962, défenseur sans faille de la réconciliation franco-allemande et de la construction supranationale-communautaire de l'Europe (comme nous l'avons vu dans le bref retour au Plan Schuman), était tout de même en fin de carrière. Il avait des doutes sur la fiabilité de ses successeurs potentiels en ce qui concerne leur attachement à la relation avec la France, à leur engagement pour la construction européenne ; Ludwig Erhard, qui serait son successeur l'année suivante, le père du « miracle (économique) allemand », avait un penchant pour le libre-échange à l'échelle mondiale, en relation privilégiée avec les États-Unis. Dès lors, Adenauer accepta l'offre du général De Gaulle et en renforça même le caractère contraignant en insistant sur la forme d'un véritable traité, au lieu d'un simple accord, liant ainsi par la même règle – *pacta sunt servanda* – ses successeurs que ce qui liait De Gaulle aux Communautés européennes.

Ainsi, le Traité de l'Élysée a vu le jour, comme un produit reflétant des intérêts qui n'étaient pas identiques, mais conciliables, entre Adenauer et De Gaulle. Et pourtant, les deux vieux hommes d'États ont échangé une

correspondance presque lyrique de mélancolie, De Gaulle confessant à Adenauer sa déception, en comparant la relation avec le chancelier et l'Allemagne fédérale tout entière avec un jeune amour qui fanait aussitôt après sa courte floraison, tandis qu'Adenauer, vieux cultivateur de roses, lui répondait qu'une telle œuvre demandait de la patience, que les roses piquent, mais fleurissent en d'autant plus de splendeur... Pourquoi cette déception du général De Gaulle, pourquoi considérait-il son projet avorté, pour quelle raison n'y croyait-il plus ?

La réponse n'est pas visible sur les multiples sites internet quasi officiels qui reproduisent le texte du Traité d'amitié franco-allemande – parce qu'ils « oublient » un élément crucial. De Gaulle et Adenauer signaient, le 22 janvier 1963, une déclaration commune¹⁴, réaffirmant leur volonté de contribuer par le Traité au « *renforcement de la coopération entre les deux pays [qui] constitue une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie* » – la date est considérée l'acte de naissance du Traité de l'Élysée. Le Parlement fédéral allemand, cependant, n'était pas aussi confiant quant à savoir si le Traité n'allait pas porter atteinte à l'œuvre communautaire, et craignait toujours la stratégie de contournement de cette méthode d'intégration. En plus, le *Bundestag* ne voulait laisser aucun doute que pour lui, la sécurité de l'Allemagne fédérale face au bloc soviétique était à ses yeux strictement liée à l'OTAN, à l'engagement militaire des États-Unis en Europe et à l'étroite alliance atlantique. De Gaulle avait voulu justement, avec les plans Fouchet et le Traité de l'Élysée, créer un contrepoids européen face à la domination américaine. Or, le *Bundestag* insista pour faire explicitement barrage à une interprétation, une dynamique d'application du Traité qui aurait pu mettre en cause la construction communautaire de l'Europe et la prépondérance de l'OTAN en matière de sécurité internationale. À cette fin, le *Bundestag* fit précéder, dans la loi de ratification du Traité de l'Élysée, le 15 juin 1963, le texte du Traité par une déclaration qui affirmait la volonté de l'Allemagne fédérale de poursuivre « *la défense commune dans le cadre de l'alliance nord-atlantique et l'intégration des forces armées des États membres de cette alliance* », ainsi que sa détermination de réaliser « *l'unification européenne sur la base de la méthode empruntée pour la création des Communautés européennes, en intégrant la Grande-Bretagne*¹⁵ ».

C'était exactement ce que De Gaulle voulait éviter, aussi bien sur le plan des relations transatlantiques que sur le plan de la construction européenne¹⁶. En l'affirmant dans la loi de ratification, le *Bundestag* vidait pratiquement le Traité de l'Élysée de la substance que De Gaulle y voyait. Ça ne veut pas dire pour autant que le Traité d'amitié franco-allemand était véritablement vide de substance ; les quelques remarques introductives sur cette réflexion, ainsi que les autres contributions à ce numéro de *L'Europe en formation* mettent en évidence qu'il y avait de la substance,

¹⁴ Texte intégral sur : http://www.france-allemande.fr/Declaration-commune-sur-la_006.html.

¹⁵ <http://www.germanhistorydocs.ghi-dc.org/pdf/deu/Chapter2Doc4.pdf> (traduction de l'allemand par l'auteur).

¹⁶... sans parler de l'adhésion de la Grande-Bretagne, qui constituait une autre divergence fondamentale entre les cinq, dont l'Allemagne, et la France. De Gaulle avait confirmé son veto contre l'adhésion de la Grande-Bretagne le 14 janvier 1963, contribuant ainsi à la colère, et si le terme est trop fort : au refus du *Bundestag* de suivre la stratégie du général.

et que l'impact n'était pas négligeable. Mais pour le général De Gaulle, la signification stratégique avait été ôtée par le Parlement fédéral allemand.

À l'issue du Traité de l'Élysée

Aussi, De Gaulle le considéra pour un échec et abandonna définitivement son projet de marginaliser les Communautés européennes par la mise en avant de sa vision des relations entre les nations européennes. L'abandon ne fut pourtant pas le dernier acte du drame ; De Gaulle pouvait encore jouer d'un atout et il n'hésitait pas à le faire : s'il ne pouvait pas réaliser sa vision d'Europe, il avait toujours au moins la force d'empêcher le modèle communautaire de progresser et de se réaliser pleinement. Deux ans plus tard, l'occasion se prêtait à arrêter la méthode communautaire, lorsque le Président de la Commission européenne, Walter Hallstein, l'ancien collaborateur étroit d'Adenauer – qui avait déjà représenté l'Allemagne fédérale lors des négociations du plan Schuman – crut le moment venu de proposer d'entamer l'étape décisive vers la mise en œuvre du marché commun, comme prévu par le Traité instituant la Communauté économique européenne. Il considérait qu'il fallait enfin passer au vote majoritaire au sein du Conseil des ministres, afin d'assurer la capacité du système politique communautaire d'agir et de légiférer dans l'intention d'établir les règles de comportement (de compétition...) du marché commun ; il voulait également assurer la capacité d'action de la CEE par un budget, par des recettes propres, éliminant ainsi le risque d'un veto indirect par un des États membres qui pourrait retenir sa contribution au budget communautaire, paralysant ainsi la CEE même en l'absence de droit de veto au sein du Conseil. Et finalement, il considérait qu'un tel système politique, légiférant en prenant ses décisions à la majorité, dépensant l'argent des contribuables par un budget propre, nécessitait une légitimité accrue par un parlement élu au suffrage universel et direct.

Pour De Gaulle, il était inconcevable de souscrire à de tels projets ; ils étaient en contradiction flagrante avec ses plus profondes convictions sur la légitimité politique. En retirant tous les hauts fonctionnaires et représentants politiques de la France des institutions communautaires, il bloqua toute avance vers les objectifs du Traité de Rome, tels qu'opérationnalisés par Hallstein : s'il lui était déjà impossible de réaliser l'Europe telle qu'il l'imaginait, il pouvait au moins faire en sorte que l'Europe telle qu'il ne la voulait pas ne puisse pas se réaliser.

Conclusion

Il faut que ce soit dit sans cesse, afin d'éviter tout malentendu, au prix de la répétition : il ne s'agit pas ici de nier l'importance ni les bienfaits du Traité de l'Élysée, tels qu'ils sont à juste titre élaborés et mis en avant dans ce numéro. Il s'agit de remplacer des mythes trop simples dans le contexte historique, et de ne pas présenter le Traité de l'Élysée isolément, mais dans sa relation avec la construction européenne. Il s'agit enfin de souligner l'importance des relations franco-allemandes *dans la perspective européenne*. Car c'est cela le message principal : la réconciliation, l'amitié franco-allemande ne déploient pleinement leur sens que quand elles sont mises au service de la construction européenne, quand elles s'inspirent de

l'esprit des pères fondateurs – Français avant tout, mais Allemands également – de la méthode communautaire. La particularité de la relation amicale entre la France et l'Allemagne puise sa légitimité dans son rôle bénéfique pour une Europe fédérale, et l'initiative qui visait ce but était le plan Schuman, qui, selon son auteur, devait être la « première étape de la Fédération européenne¹⁷ ».

La culture sans frontières

Jacques Fayette

Professeur honoraire, Université de Lyon - Lyon

Article publié sur www.lepetitjournal.com, Milan, le media des français et des francophones à l'étranger

que nous remercions pour son autorisation de republication

Le village gaulois

Le soir de son élection le 6 mai 2007, le Président Nicolas Sarkozy déclarait dans son discours de remerciement à la salle Gaveau : « Je veux lancer un appel à nos partenaires européens [...] je les conjure d'entendre la voix des peuples qui veulent être protégés. Je les conjure de ne pas rester sourds à la colère des peuples qui perçoivent l'Union européenne (UE) non comme une protection mais comme le cheval de Troie de toutes les menaces que portent en elles les transformations du monde. »

Cette déclaration résume parfaitement le sentiment d'un grand nombre de Français, quelle que soit leur orientation politique : la France doit être protégée de l'étranger qu'il soit migrant ou qu'il soit producteur de marchandises ou de services ; le plombier polonais qui menaçait le village gaulois lors du référendum de 2005, a fait rire toute l'Europe.

On en lit encore une illustration récente sous la plume de Pierre-Henri d'Argenson dans le n°141 de la revue Commentaire : « Les quatre libertés de mouvement du Traité de Rome (des personnes, des capitaux, des biens et des services) ont longtemps été regardées comme un objectif désirable pour la planète entière ». Les sondages mondiaux régulièrement réalisés par Globescan, montrent que les Français constituent le peuple le plus opposé au libéralisme économique alors que deux Français dirigent l'OMC et le FMI !

Le combat terminé dans la nuit du 14 juin à propos du mandat à donner à la Commission européenne pour négocier un accord de libre-échange avec les Etats-Unis va cependant au-delà de ce positionnement traditionnel.

Des positions différenciées

Pour se limiter aux deux principaux partenaires économiques de la France : l'Allemagne et l'Italie, les positions sur une zone de libre-échange avec les Etats-Unis s'expliquent tout d'abord par des données statistiques. En 2012, l'UE 27 a importé 265 milliards € des Etats-Unis et y a exporté 381 milliards, plus de 60 % des investissements de pays tiers dans l'UE 27 provenaient des Etats-Unis. La

¹⁷ Déclaration de Robert Schuman, 9 mai 1950, http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/europe-day/schuman-declaration/index_fr.htm.

France connaît un solde négatif de 6,2 milliards avec eux, l'Italie un solde positif de 14 milliards et l'Allemagne de 36,3 milliards. La Frankfurter Allgemeine Zeitung chiffre même dans son édition du samedi 15, à 545 euros annuels par ménage le gain d'un accord.

Le deuxième point concerne le thème de la discorde. La France se bat depuis toujours pour que la culture soit exclue des négociations commerciales et a fait adopter par l'UNESCO la « Convention sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions culturelles » (octobre 2005) qui consacre : « le droit souverain des États de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques et mesures qu'ils jugent appropriées pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire ».

Comme l'écrit la *Süddeutsche Zeitung* du 13 juin « les Français ne veulent pas que la culture soit traitée à l'avenir comme une marchandise quelconque, telles des perceuses ou des carcasses de porc ». La France aide donc la création culturelle par la fiscalité et la subvention et impose des quotas de diffusion dans le domaine de l'audiovisuel, toutes pratiques qui s'éloignent du libre-échangeisme et dont l'abandon par les négociateurs européens provoquerait un veto comme l'a martelé à Luxembourg, Mme Nicole Bricq, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur.

Les Italiens sont partagés sur l'attitude de la France. *Il Sole 24 Ore* estime que l'isolement nuit à la culture et que la position de la France n'aidera même pas son économie. *La Repubblica* sous la plume d'Andrea Bonanni adopte une position nettement plus nuancée mais remarque le relatif isolement de la France tandis que dans le même quotidien Francesco Merlo prend nettement le parti des cousins transalpins « Asterix contre *Walt Disney* mais dans la bataille pour la liberté nous ne laissons pas la France seule » et de citer des films comme *Amour avec Jean-Louis Trintignant* et *Emmanuelle Riva* ou *The Artist* qui n'auraient jamais vu le jour dans un système totalement libéralisé... ce qui explique la compréhension de grands cinéastes nord-américains.

Cette position de publiciste est aussi partagée par le Ministre des Biens Culturel Massimo Bray pour lequel il faut défendre l'exception culturelle et assurer des financements qui permettent à la créativité du cinéma italien de s'exprimer, mettant en relief la liaison entre cinéma et tourisme ce qui fait penser à Vacances romaines. Toutefois sa position ne semble pas unanime au sein du gouvernement.

Les observateurs s'inquiètent en effet de la réaction probable des négociateurs américains. Ils vont vraisemblablement choisir un secteur à exclure d'un futur accord et prenant l'exemple sur les Chinois et les panneaux solaires, viser un domaine qui pénalise un partenaire de la France afin qu'il fasse pression sur la coupable. Le Président Barroso a flairé le danger en laissant entendre qu'on pourrait tout de même aborder le domaine culturel sans remettre en cause les financements publics et d'évoquer même l'idée que, sur le sujet, le mandat de négociation de la Commission, pourrait être ouvert aux Etats membres. Comment dit-on « patate chaude » en portugais ?

www.pressefederaliste.eu

Un accord avec les Etats-Unis sans culture ni agri-culture

Giovanni Martinetto
Membre de l'UEF – Calsenau-le-lès (34)

Dans leur mandat à la Commission pour la négociation d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, les ministres en ont exclu la culture et les produits culturels. Il serait bien qu'ils adoptent la même attitude pour l'agriculture et l'agroalimentaire. Voici des raisons militant en ce sens.

L'agriculture est un secteur à part, totalement différent de l'industrie et des services, qui n'aurait jamais dû entrer dans le cadre du GATT. En effet, la production y est strictement rattachée au sol et au climat, la consommation n'est pas élastique, les produits sont intimement liés à la vie et à la survie de la population locale et mondiale, le savoir-faire est ancré dans la tradition, les petits fermiers sont essentiels à la production vivrière et à la sauvegarde du territoire, dans beaucoup de pays le tissu familial et solidaire du milieu rural contraste fortement avec l'isolement et la misère des personnes, notamment jeunes, partis pour les taudis de bidonvilles de plus en plus étendus et insalubres... L'importance de l'agriculture pour ces pays – notamment pour la fixation des populations et leur niveau et dignité de vie – est telle que même l'Organisation mondiale du commerce a plusieurs fois recommandé qu'il ne lui soit pas appliqué ce libre-échange dont elle est partout ailleurs la gardienne sourcilieuse.

L'agriculture est un secteur discriminé, qui, autrefois dominant, n'a cessé de se rétrécir, à tel point qu'on a parfois pensé, par exemple au Royaume uni, à le supprimer. Etant donné que son chiffre d'affaires est bien plus bas que celui de l'industrie et des services, on a tendance, lorsqu'on négocie des accords internationaux, à la sacrifier à ces derniers secteurs, en l'utilisant comme monnaie d'échange pour les compromis de la dernière minute. C'est ce qui s'est passé au début des années 1990, avec les Etats-Unis, pour les accords de Marrakech. Il n'est pas exclu que, cette fois-ci, son sacrifice soit demandé par les exigences de l'industrie, notamment allemande.

Au niveau planétaire, l'agriculture fait l'objet de conflits de plus en plus virulents, parce que les conditions de concurrence sur ce qu'on appelle le « marché mondial » ne sont pas équitables et ne laissent aucune chance à la très grande majorité des exploitants. Il est dominé par des produits qui, issus d'exploitations très étendues et/ou bénéficiant de subventions importantes, y sont pratiquement bradés à des prix contre lesquels aucun petit ou moyen exploitant ne saurait lutter. Cette situation s'est récemment aggravée en raison d'une spéculation sur les terres cultivables qui – à partir de monocultures très mécanisées sur des centaines, voire des millions, d'hectares – est désormais en mesure d'imposer ses propres prix. Et ce n'est qu'un commencement, au vu de l'exode massif vers les villes que cette évolution cause et va causer partout, mais surtout en Afrique et en Amérique latine. Alors qu'autrefois le but visé était l'autosuffisance alimentaire, on progresse maintenant vers une monopolisation de la production au niveau mondial. En outre, paradoxalement, les prix pratiqués dans les échanges réels de produits agricoles -au lieu de dépendre

de conditions tels que d'éventuelles sécheresses et d'autres facteurs physiques - sont de plus en plus influencés par leurs cotations en bourse et une spéculation qui, jusqu'à présent, n'a pu être ni stoppée ni bridée.

Au niveau européen, l'agriculture a été pendant des décennies la cible d'attaques répétées, de la part des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui l'ont particulièrement affaiblie et en ont fait un secteur extrêmement « sensible ». Objet de la seule politique vraiment intégrée de l'Union, elle a été obligée de passer d'une organisation de marché permettant aux agriculteurs de vivre de la vente de leurs produits, à un système de subventions qui absorbent plus de 40 % du budget communautaire et font de la plupart de nos agriculteurs des assistés publics. En fait, malgré ces subventions ils ont du mal à survivre et, chaque année, leur nombre diminue. Les seuls qui pourraient se passer des subventions sont les grands céréaliers, et encore seulement pendant les périodes favorables. Dans un accord avec les Etats-Unis, ces derniers demanderaient la suppression des subventions. Mais est-ce que tout un continent peut vivre sans sa propre agriculture et devant dépendre de l'extérieur pour son alimentation ?

Au sein de l'Union, une réforme est en cours pour mieux équilibrer l'octroi des subventions. Alors qu'aujourd'hui elles sont proportionnelles aux surfaces et donc à la production, on voudrait les plafonner, de façon à élargir la part disponible pour les petits et moyens producteurs. Or, si l'on conclue un accord avec les Etats-Unis, ce sont uniquement les grandes exploitations qui pourraient, peut-être, être concurrentielles et être prises en considération. L'accord mettrait donc fin à toute tentative de réforme et stimulerait encore plus les concentrations. Le nombre des exploitants se réduirait drastiquement, au grand dam de la protection des territoires... et de la qualité des produits.

La révolution biologique serait stoppée. D'abord, parce que les Etats-Unis – ayant universalisé les OGM et favorisé les grandes multinationales, du genre de Monsanto - ne sont plus en mesure de trouver un produit biologique. Chez eux, les consommateurs, même lorsqu'il s'agit de restaurants gastronomiques, ne peuvent aucunement connaître et/ou tracer les vrais composants des denrées qu'ils utilisent. La même chose vaut pour l'élevage, où les hormones et les acides sont d'emploi courant. Or, les Etats-Unis ne comprennent absolument pas notre résistance à ces procédés : s'ils sont bons pour nous, disent-ils, pourquoi ne seraient-ils pas bons aussi pour vous ? Depuis des décennies, ils nous font ce reproche, irrités par notre « arrogance », et la Commission européenne a déjà failli plusieurs fois céder. Il est fort possible, voire probable, qu'en cas d'accord les Etats-Unis aient enfin gain de cause.

Mais avec quelles conséquences ? Certains Etats membres n'accepteront pas de tels produits, en raison de la très forte opposition de leurs citoyens. Ils vont ériger des barrières et des contrôles stricts pour tout produit agricole et agroalimentaire provenant et/ou originaire des autres Etats membres. Ce serait la fin du marché unique et de la politique commune dans le domaine agricole. Que deviendraient alors le budget de l'Union, et l'ensemble du marché unique ? Et l'Union ?

Suggestion : *Au lieu de s'acharner sur des domaines qui nous opposent et dans lesquels il y a des gagnants et des perdants, il vaudrait mieux que – pour commencer – les Etats-Unis et l'Union concluent un accord là où ils seraient tous gagnants : qu'ils mettent ensemble leurs forces pour taxer les transactions*

financières (notamment monétaires), pour taxer équitablement les multinationales, pour combattre les paradis fiscaux. **Après on verra.**

Faites comme eux, abonnez vous !



Le « Rapport Alfonsi » sur les langues européennes en danger de disparition adopté à une écrasante majorité par le Parlement européen

Article publié dans l'hebdomadaire corse, Arritti, Bastia, n° 2340, 19-25 septembre 2013.

C'est à une écrasante majorité (645 pour, 26 contre) et sous les applaudissements de l'ensemble des eurodéputés dans l'hémicycle de Strasbourg que le rapport sur les langues en danger de disparition présenté par l'eurodéputé de la Corse a été adopté par le Parlement européen. C'est surtout un formidable encouragement pour tous les défenseurs de ces langues. Un vote historique qui marginalise l'attitude de la France dans son jacobinisme.

Même si l'Europe par les traités n'a pas compétence en matière de culture (du fait de Paris notamment qui défend l'exception culturelle), même si elle ne peut donc pas exercer de pouvoir coercitif par exemple pour exiger qu'un Etat comme la France ratifie la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, les conséquences de ce vote sont considérables pour soutenir le combat des défenseurs des langues jusqu'ici minorisées.

Le patrimoine européen est composé des langues officielles mais aussi de plus de dix-huit dizaines de langues qui sont aujourd'hui menacées de disparition, selon l'inventaire tenu par l'Unesco, dont la langue corse et toutes les langues régionales de France.

Grâce à la mobilisation quotidienne sur le terrain dans chacun de leur territoire, de millions d'Européens qui revendiquent une reconnaissance juridique et des moyens pour porter des politiques publiques, le Traité de Lisbonne a élargi le champ des compétences de l'Union européenne pour contribuer à l'épanouissement des cultures nationales et régionales.

Cependant, depuis une dizaine d'années, les crédits en

faveur des langues n'ont cessé de diminuer. Il fallait absolument remettre la priorité sur la nécessaire défense de ce patrimoine européen. Et le rapport d'initiative présenté par François Alfonsi réenclenche une dynamique en faveur de la promotion et du soutien à la sauvegarde de ces langues. Désormais, les crédits de l'Europe, et particulièrement ceux de la prochaine programmation 2014-2020, sont ouverts au financement des politiques d'immersion par exemple, de mise en place de crèches ou d'écoles associatives, de cours pour adultes, de mise en place de médias, de publication de dictionnaires etc., toutes actions portées par des collectivités ou des associations et ce, même si ces langues ne sont pas « officielles » dans l'Etat concerné.

Le rapport interpelle aussi les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, comme la France, à ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Elle les engage à mener des politiques offensives en matière de défense de ces langues en danger de disparition et à prendre toutes mesures nécessaires à leur épanouissement. Le Rapport demande aux institutions européennes de relancer une politique européenne en faveur des langues et de soutenir les programmes de sauvegarde des langues en danger menés par les communautés linguistiques concernées. Ainsi, la Collectivité territoriale de Corse pourra trouver des ressources pour soutenir la politique qu'elle entend mettre en place dans le cadre de sa demande de statut de coofficialité sans attendre que Paris ne l'y autorise !

Le rôle du *Network to Promote Linguistic Diversity (NPLD)*

Le NPLD, réseau de promotion de la diversité linguistique en Europe auquel la Communauté territoriale de Corse a adhéré en juillet 2010 à la demande de François Alfonsi et du groupe *Femu a Corsica* (mouvance autonomiste, proche de Régions & Peuples solidaires, Ndlr) a eu un rôle important dans l'élaboration de ce Rapport. D'abord par son intervention technique pour sa rédaction et l'apport de tous ses membres demandeurs d'une telle prise en compte de la part du Parlement européen, mais aussi par son influence en Europe contribuant ainsi au travail réalisé par le groupe Verts / Alliance libre européenne (ALE) et l'intergroupe des cultures traditionnelles et des langues minoritaires. « Quand une langue disparaît, c'est un pan du patrimoine européen qui disparaît. Il est donc de la responsabilité de l'Union européenne d'agir pour sa sauvegarde », a plaidé François Alfonsi. Et il a été entendu, au terme d'un intense travail de *lobbying* de près de quatre années.

L'attitude de l'Etat français pointée du doigt

La nouvelle a fait le tour des grands médias européens... mais si peu en France, désormais mise à l'index, comme l'a souligné l'eurodéputé socialiste Miguel Angel Martínez (Espagne, Ndlr) offusqué d'apprendre que c'est au prétexte de sa Constitution que l'Etat français refuse de ratifier la Charte européenne des langues régionales et d'assurer une reconnaissance juridique pour l'avenir de ces langues ! Il était en effet avec François Alfonsi, l'invité de l'émission « Questions sur l'Europe » sur France Inter le 10 septembre, avec aussi les eurodéputés UMP Alain Cadec

(breton, Ndlr) et belge du PPE (germanophone, Ndlr) Mathieu Grosch. Tous favorables au Rapport comme l'ensemble des auditeurs à l'égard des réactions au téléphone ou des internautes sur le net. Les animateurs de cette célèbre émission de *téléphone sonne*, Stéphane Leneuf et Quentin Dickinson, ont été agréablement surpris par cette réaction : « le record des questions d'auditeurs est atteint ! » ont-ils annoncé.

« Le Rapport de notre collègue Alfonsi va fédérer très largement au-delà des partis politiques le Parlement européen autour de la défense des langues régionales, cela me paraît un geste extrêmement fort et j'espère que le Parlement français va le prendre en compte » a dit le député Alain Cadec. « Les langues c'est vraiment un atout et en faire un problème c'est une vision très courte de la civilisation européenne comme nous la connaissons » a surenchéri Mathieu Grosch.

François Alfonsi aura réussi le tour de force de présenter deux Rapports d'initiative dans sa mandature (celui-ci et le Rapport pour une macro-région en Méditerranée) avec tous deux des conséquences essentielles pour bâtir l'avenir de la Corse. Bravo !

Le détail des votes : Mélenchon, les Le Pen, Hortefeux, Grossetête marginalisés pêle-mêle... !

- **Sur 700 votants, 645 ont voté pour.** Soit 92 % de la représentation politique européenne. Parmi eux : la gauche européenne (176 députés S&D -socialistes et démocrates, dont tous les députés socialistes français-, la grande majorité de la droite (233 PPE, dont la majorité des députés UMP français, ...), la totalité moins un des centristes -et libéraux- (ALDE, 73), mais aussi la totalité des communistes de la GUE, moins un (25) et l'unanimité du groupe Verts/ALE (55).
- **Le détail des votes contre est aussi instructif : le seul des députés de gauche à avoir voté contre est Mélenchon,** préférant ainsi ajouter sa voix à celles du Front National et des plus jacobins de l'UMP...
la moitié des députés qui ont voté contre sont français : 8 du PPE (tous français)... 9 du groupe ECR (sur 60) où siège de Villiers, 8 des non-inscrits dont les 3 députés du FN (et l'extrême droite néerlandaise)...
- **parmi les 29 abstentions à noter :** ... 8 élus de l'UMP et un communiste français... !
- On trouve donc en conclusion, comme peuvent s'en réjouir à l'unisson, *Arriti* et *Fédéchoses*, marginalisés et pêle-mêle : Jean-Luc Mélenchon, les Le Pen, père et fille, Bruno Gollnisch, Brice Hortefeux et Françoise Grossetête...

www.pressefederaliste.eu



Au sujet de l'Europe à la veille des élections européennes de 2014

L'objectif de ma vie : les Etats-Unis d'Europe

Emma Bonino

**Ministre des Affaires étrangères d'Italie
Discours prononcé à la Conférence
sur l'état de l'Union le 9 mai 2013 à Florence**

Au cours des années, l'Institut universitaire européen (de Florence, Ndlr) a apporté avec discrétion mais d'une manière convaincante, des conseils et des suggestions à l'Union européenne (UE) pour une participation démocratique plus importante, pour une plus grande liberté, pour une meilleure gouvernance économique et une inclusion sociale plus forte. Les retombées positives de l'activité de l'Institut auraient pu être considérables pour nous tous, si l'Europe avait écouté plus attentivement ses paroles. Nous devons prêter plus d'attention à ces éléments de notre société qui produisent des idées stimulantes pour les réformes. Nous ne pouvons plus laisser le changement et l'avenir de l'Europe seulement entre les mains des acteurs intergouvernementaux. Je crois profondément que l'intérêt collectif a plus à gagner à travers des idées novatrices et courageuses que par les ultimes contorsions des intérêts nationaux.

Nous sommes bien conscients de la faiblesse de l'UE. Mais, malgré cette faiblesse, des développements tels que l'accord récent entre la Serbie et le Kosovo confirment que l'UE agit encore comme un « aimant » qui attire ses voisins extérieurs, les transforme et les intègre. Grâce à la perspective d'entrer et de faire partie de l'UE, toute la région des Balkans est devenue plus stable et plus sûre. Dans le monde entier, il y a une demande pressante pour plus d'Europe. Malheureusement, ce magnétisme vertueux n'exerce plus la même force d'attraction par rapport à nos citoyens.

Chaque jour qui passe, le rêve de paix et de liberté des Pères fondateurs, rêve qui était devenu réalité pour ma génération, semble pour beaucoup devenir un cauchemar. Chaque jour qui passe, l'UE est associée aux politiques d'austérité qui mènent à la récession, au chômage et à la désespérance sociale. Plus préoccupant encore, ce sont des signes que la crise de l'UE n'est pas limitée à la sphère économique mais qu'elle inclut aussi -et même d'une manière plus envahissante- ses valeurs fondamentales.

Partout en Europe, nous voyons une intolérance croissante ; un consensus croissant à l'égard de partis xénophobes et populistes ; des discriminations et un affaiblissement de l'Etat de droit ; des populations entières de migrants privés de documents, virtuellement sans droits, qui sont victimes d'un statut qu'ils n'ont pas voulu, plutôt que de leur comportement individuel. Notre communauté ouverte et inclusive est menacée par des actions destructrices menées par des groupes nationalistes et démagogues. Mais ce n'est pas tout. Dans certains pays, et je me réfère aussi à l'Italie, nous voyons trop de violations

de l'Etat de droit et des traités internationaux et européens, un système judiciaire douteux, des conditions inhumaines et dégradantes dans les prisons, des violations sérieuses des droits humains et des cas graves de manque de responsabilité. Comment pouvons-nous prêcher pour le respect des valeurs universelles à l'extérieur si nous faisons partie des pays les plus condamnés par la Cour européenne des droits de l'homme.

Il est de notre intérêt vital de réagir à toutes ces tendances alarmantes.

Pour défendre la construction européenne, nous devons redécouvrir sa mission. Ses Pères fondateurs ont laissé derrière eux un monde plein de préjugés et de peurs. Ils savaient par leur expérience tragique qu'il était illusoire d'assurer la paix et la sécurité en construisant des forteresses et des murs. Ils choisirent l'intégration et refusèrent les frontières. Ils comprirent que toutes les libertés sont étroitement liées entre elles : on ne peut pas vouloir le libre-échange mais empêcher la libre circulation des personnes.

Ces principes devraient maintenant guider les leaders politiques paralysés par des préjugés irrationnels et des peurs injustifiées. Nous savons par exemple -les faits sont incontestables- que les migrations enrichissent les pays, ceux d'origine comme ceux d'accueil. Mais les peurs et les préjugés empêchent certains pays d'accueillir les résidents en Europe depuis une longue période, en tant que citoyens dotés de tous leurs droits. Trop souvent, l'Europe reste une terre inconnue pour les migrants qui ne sont pas traités également par la loi et qui n'ont pas voix au chapitre pour faire les lois. L'Europe devrait toujours préférer la persuasion à la contrainte pour sa population de résidents. Un principe qui a aussi été affirmé par un groupe de personnalités éminentes, institué par le Conseil de l'Europe, dont je fais partie. Protéger et promouvoir les droits des travailleurs résidents, pas seulement en lien avec nos valeurs, mais aussi dans notre intérêt pour prévenir les revers sociaux et les coûts économiques produits par le développement d'une sous-classe.

Les peurs et les préjugés sont répandus en Europe principalement par des groupes nationalistes et démagogues qui exploitent le mal-être actuel et la désespérance sociale du trop grand nombre de personnes sans travail et sans confiance dans leur avenir. Comme l'a souligné le Président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi : « Il est d'une importance particulière, à ce stade, d'affronter le problème du chômage élevé de longue durée et celui des jeunes ». C'est une mission fondamentale du nouveau gouvernement italien. Les données sont encore déprimantes et nous exhortent à adopter des mesures nouvelles en coordination avec nos partenaires et dans le respect entier de nos engagements fiscaux.

Je crois toutefois que le choix n'est pas simplement entre la rigueur fiscale et la dépense en roue libre, et que nous ne pouvons pas affronter la peur et la désaffection envers l'Europe seulement avec des mesures économiques ou

l'ingénierie financière. Aucune solution n'est crédible sans une dimension politique et si elle ne concerne pas toute l'architecture européenne. Il faut changer la musique plutôt que les paroles. Il n'est plus possible de jouer à l'oreille, en perdant du temps avec des solutions de bouts de ficelle. Nous avons besoin d'une nouvelle partition : d'une solution fédérale.

J'ai consacré beaucoup de temps, de passion et d'énergie à la cause de la création d'une Europe fédérale, non par idéologie, mais simplement parce que je ne connais pas un autre système en mesure de permettre à 500 millions de personnes – appartenant à diverses nations, cultures, religions et qui parlent une myriade de langues – de vivre ensemble dans la liberté et la diversité au vingt et unième siècle. Même les *leaders* politiques commencent à voir le fédéralisme comme une nécessité. Il est un fait que ce développement a été pressenti par Margaret Thatcher. En 1990, la Dame de fer déclara au Parlement britannique que « l'union économique et monétaire est réellement la porte d'entrée secrète à une Europe fédérale ». Je ne peux qu'être d'accord avec ses paroles, mais avec une énorme différence : ce qui pour elle était un signal d'alarme, pour moi, c'est l'objectif de ma vie.

Fédéralisme ne signifie pas que le gouvernement européen central doit devenir un Léviathan comme il est décrit dans les discours d'épouvante des europhobes. Il y a quelques années, bien avant de prendre du service comme Ministre des Affaires étrangères, j'ai proposé une « fédération légère », un modèle institutionnel qui n'absorberait pas plus de 5 % du Produit intérieur brut européen pour financer des fonctions précises de gouvernement comme la politique extérieure et de sécurité, la recherche scientifique, les réseaux transeuropéens, la sécurité des transactions commerciales...

Permettez-moi de vous fournir deux exemples. Comment les gouvernements européens peuvent-ils assurer une sécurité adéquate avec moins de ressources financières ? Seule une défense européenne pleinement partagée, avec des forces armées communes et intégrées, permettrait de nous sortir de l'impasse dans laquelle les contraintes budgétaires sévères nous confinent. Les gouvernements européens sont réticents à accomplir les pas décisifs vers cet objectif. Les conséquences de cette réticence sont des initiatives fragmentaires, des ressources gaspillées, l'insignifiance croissante de l'influence de l'Europe sur la scène mondiale. Cela s'applique aussi à la recherche scientifique, domaine dans lequel les programmes nationaux sont souvent trop petits pour être productifs et rivaliser avec les énormes projets des autres puissances mondiales.

Les élections du Parlement européen de 2014 seront un test significatif. Si nous voulons prévenir le risque d'une sur-représentation des partis populistes, nous devons mettre l'Europe fédérale au centre de la campagne électorale. Les familles politiques pro-européennes doivent présenter leur candidat à la présidence de la Commission européenne et leur agenda politique pour l'avenir de l'Europe en mettant en évidence qu'une solution fédérale ferait économiser des ressources financières significatives. Ainsi, la perspective fédéraliste pourrait assumer une signification concrète pour tous les citoyens, en évitant le risque d'être perçue comme une question juridique abstraite.

En 2014, un siècle exactement après l'assassinat de François Ferdinand à Sarajevo qui conduisit à la destruction de l'Europe, nous aurons une autre opportunité de donner un nouvel élan au projet fédéral avec la présidence italienne de l'Union européenne. Et après 2014, une révision des traités pourrait donner aux citoyens européens un sentiment d'appartenance plus fort à nos institutions communes et assurer une coexistence plus simple entre les pays de l'eurozone et les autres Etats membres.

L'histoire est le meilleur mécanisme d'alarme. N'oublions jamais ce qui est arrivé à nos pays quand le nationalisme et la démagogie ont prévalu. Si l'Europe ne résout pas ses problèmes de récession et de populisme, nous pourrions perdre tout ce que nous avons réalisé à partir des années 50 et personne ne saurait le temps qu'il faudrait pour regagner le même niveau de démocratie, de prospérité et de stabilité qu'à l'époque. Mais si nous adoptons une nouvelle vision, si nous impliquons nos citoyens et unissons nos gouvernements, nous pouvons initier une nouvelle phase de soutien à la croissance et de promotion de la légitimité démocratique et de notre influence au niveau mondial.

Relations franco-allemandes, crise passagère, malaise ou rebond ?

Roger Vancampenhout

Membre du Groupe Europe de l'UEF Europe - Bruxelles

La crise prolongée de la zone euro a provoqué des tensions entre le nord et le sud de la zone et affecté les relations entre la France et l'Allemagne. Que la presse populaire et les *tabloids* se soient emparés du sujet n'est guère surprenant. Que des commentateurs, voire des responsables politiques aient paru jeter de l'huile sur le feu est plus inquiétant, d'autant que la polémique ternissait l'éclat du 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée, le traité d'amitié franco-allemand¹⁸. Certains hommes politiques, et non des moindres, tel Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale française, plaidait, dans un entretien au *Monde* du 30 avril dernier, pour une « confrontation » avec Berlin, suspecté de vouloir imposer au reste de l'Europe des politiques d'austérité et de rigueur insoutenables, et ce alors que le sentiment anti-allemand flambe en Europe du sud. Et certains d'incriminer tout autant les effets des politiques d'austérité que la défaillance de l'Union européenne (UE), entendez l'incapacité du Conseil européen – temple de l'intergouvernementalisme, voué au culte du plus petit dénominateur commun, à s'entendre sur des politiques de relance et de véritable solidarité.

Et comme si cette querelle politique ne suffisait pas, le monde culturel embraye : la grande exposition « De l'Allemagne – de Friedrich à Beckmann », que le Louvre a consacrée à la peinture allemande du XIX^{ème} au milieu du XX^{ème} siècle, a donné lieu dans la presse allemande à de surprenantes réactions. Cité par le *Monde* du 20 avril

18 Signé le 22 janvier 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer.

dernier, le chroniqueur de l'hebdomadaire *Die Zeit* prête aux organisateurs un sombre dessein visant à montrer que : « (. . .) L'horreur est inscrite dans l'art allemand depuis Goethe. Les paysages nostalgiques d'Italie et de Grèce, la méditation sur le gothique, l'enthousiasme allemand pour le Moyen Âge, (. . .) ne sont, dans l'interprétation ainsi proposée, que des étapes qui mènent à la catastrophe allemande ». Même argument dans une tribune de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ)* du 6 avril : « C'est cette suggestion d'une catastrophe allemande inévitable, que semblent annoncer toute cette noirceur et ce romantisme, qui fait que le substrat politique de cette exposition est tellement irritant. » Un peu comme si cette exposition avait voulu montrer la filiation du romantisme au nazisme...! Décidément, les anciennes rancœurs ont la vie dure et refont surface...

Que dire sinon qu'il est urgent de mettre fin à ces malentendus et à ces polémiques. Qu'attendent l'Allemagne et la France pour lancer des politiques de convergence économique, sociale, fiscale, énergétique, environnementale ? À titre d'exemple, *Le Monde* du 15 mai 2013 titrait, sous les plumes conjointes de Peter Altmaier, Ministre allemand de l'environnement, et de Delphine Batho, Ministre française de l'écologie, du développement durable et de l'énergie : « Faisons de la transition énergétique le moteur du couple franco-allemand ». En conclusion, il est normal que les politiques des États et de l'Union nourrissent le débat et la confrontation politiques, surtout lorsqu'elles ne sont pas du tout – ou pas suffisamment – coordonnées et qu'en raison des lacunes de la gouvernance européenne, l'euro-pessimisme et le rejet du projet d'intégration européenne ont atteint des niveaux préoccupants. En Allemagne, en France comme dans les autres pays de l'Union, la confrontation entre différentes visions de l'Europe s'intensifiera à mesure que se rapproche l'échéance des élections européennes de 2014. Puisse cette confrontation dépasser les intérêts nationaux et contribuer à faire de l'avenir de l'Union l'enjeu de ces élections. Il appartient aux familles politiques pro-européennes de lancer ce débat transnational, tel, par exemple, Peer Steinbrück, candidat du *SPD* allemand à la chancellerie, qui prône un « plan Marshall » pour le continent (*Le Monde* du 17 mai dernier). À défaut, les opinions publiques risquent de se détourner du projet d'intégration et de manifester leur désenchantement par un taux d'abstention record. Encore faut-il que les dirigeants politiques, en particulier allemands et français, se concertent pour donner des contenus concrets à des objectifs proclamés tels que le « gouvernement économique », prôné par François Hollande, ou celui d'« Union politique », martelé par Angela Merkel. Écoutons, entre autres, les voix qui, en Allemagne comme ailleurs, plaident pour plus de démocratie et de solidarité européennes. Celles du philosophe Jürgen Habermas, qui commentait encore récemment, devant un auditoire comble de l'Université de Leuven (Belgique), le message de son livre *Zur Verfassung Europas*¹⁹ ou celui du sociologue et philosophe Ulrich Beck, auteur de l'ouvrage provocateur *Non à l'Europe allemande*²⁰. Oui à la « confrontation » constructive des idées et des

politiques ; non à la « confrontation » négative qui mène au détricotage des acquis des 60 dernières années. Commentant Ulrich Beck, *Le Monde* du 3 mai dernier titrait : « La clé du changement est la foi en un avenir européen ».

Post-Scriptum (14 juin 2013)

Dans son discours prononcé le 23 mai à Leipzig, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire du Parti social-démocrate allemand (*SPD*), François Hollande a réaffirmé la responsabilité particulière des Français et des Allemands pour faire avancer l'intégration européenne et à unir leurs forces face à l'égoïsme, au populisme et au nationalisme. Dans un article du *Monde* paru le 29 mai, les ministres allemands et français, Ursula von der Leyen, Wolfgang Schäuble, Pierre Moscovici et Michel Sapin publient une tribune conjointe sous le titre « Lançons un *new deal* européen pour promouvoir l'emploi des jeunes ». Dans le même numéro du journal, Guillaume Duval²¹, rédacteur en chef d' *Alternatives économiques* et Ulrike Guérot, directrice du bureau berlinois du Conseil européen des relations étrangères, exhortent le président Hollande à opter pour un modèle de « gouvernement économique » qui ne soit pas purement intergouvernemental, opaque et dépourvu de contrôle démocratique. Non pas seulement « un hypothétique gouvernement de la zone euro », mais un Parlement issu du suffrage universel paneuropéen, devant lequel ce gouvernement aurait des comptes à rendre. À quand une initiative franco-allemande, ouverte aux autres partenaires, qui aille plus loin que les déclarations d'intention et porte des propositions concrètes ? Les lectrices et les lecteurs de Vox auront peut-être trouvé un début de réponse dans les conclusions du Conseil européen des 27 et 28 juin.

Union européenne 2014 Une question qui ne sera pas posée : celle de l'avenir de l'Europe

Jean-Guy Giraud

Ancien Président de l'UEF France - Membre de son Comité directeur -
Toulouse

À la veille des élections européennes de 2014, on distingue assez bien les principales conceptions de l'Union européenne - et donc de son « avenir » - qui se présentent aux responsables en place de ses États membres.

Elles sont schématiquement au nombre de trois :

1. l'Europe intergouvernementale dans laquelle :

- les décisions sont initiées et prises - à l'unanimité pour les principales - par les gouvernements (au niveau des chefs, pour les plus importantes) ;

19 *Zur Verfassung Europas - Ein Essay* (Suhrkamp), *La constitution de l'Europe*, éditions Gallimard, Paris/

20 *Non à l'Europe allemande - Vers un printemps européen ?* Préface de Daniel Cohn-Bendit, Éditions Autrement, Paris - *Das deutsche Europa. Neue Machtlandschaften im Zeichen der Krise* (Suhrkamp).

21 Guillaume Duval est l'auteur de *Made in Germany - Le modèle allemand au-delà des mythes*, éditions Seuil, Paris, qui analyse les forces et les faiblesses du « modèle » allemand, en particulier la remise en cause de l'État social, menée au début des années 2000 par le chancelier Gerhard Schröder.

- ces décisions sont ensuite mises en forme et officialisées par les institutions européennes (puis transmises, pour application autonome, aux administrations nationales) ;
- l'appui technique est apporté par la Commission et la caution démocratique par le Parlement européen ;
- ces décisions ont pour objet de réglementer les activités économiques et de développer - sans gêner les acteurs nationaux - une gamme maîtrisée de politiques communes (à l'exception des domaines de souveraineté comme la politique étrangère et la défense) ;
- la source du pouvoir et de la légitimité politique du processus demeure dans le chef des seuls États, pris isolément et collectivement.

2. *L'Europe mercantile* (du « grand marché ») dans laquelle :

- les décisions sont prises par les gouvernements ;
- l'intervention (en fait l'existence même) des institutions est superfétatoire ;
- ces décisions se limitent à l'ouverture du marché des biens, capitaux et services ainsi qu'à quelques réglementations connexes (concurrence, tarif extérieur commun) ;
- les questions du pouvoir et de la légitimité politique ne se posent pas ou, plutôt, se posent dans les mêmes termes que pour les relations internationales classiques.

3. *L'Europe communautaire* (ou pré-fédérale) dans laquelle :

- les décisions sont initiées et prises par les institutions européennes ;
- le pouvoir législatif est assuré conjointement par les représentants des États (Conseil de Ministres) et des peuples (Parlement européen) ;
- le gouvernement (initiative et exécution) est assuré par la Commission sous le contrôle du Parlement ;
- ces décisions portent sur tous les sujets d'intérêt commun au sens large (y compris la justice, la police, la politique étrangère et la défense, ...) dans le respect des principes de proportionnalité et de subsidiarité ;
- la source du pouvoir et de la légitimité politique du processus est transférée collectivement au Conseil et au Parlement européens.

Pour matérialiser ces trois orientations (encore une fois, schématiques), disons que la France est traditionnellement plus proche de la première, le Royaume uni de la seconde et l'Allemagne de la troisième.

Chacun essaiera ensuite de classer les autres principaux États membres (dont l'Italie, l'Espagne et la Pologne) dans l'une de ces catégories - en tenant compte de l'assez grande volatilité de l'orientation européenne des gouvernements de ces États.

Depuis le *grand élargissement* de l'UE en 2004/2006, on a vu la conception intergouvernementale se développer, en

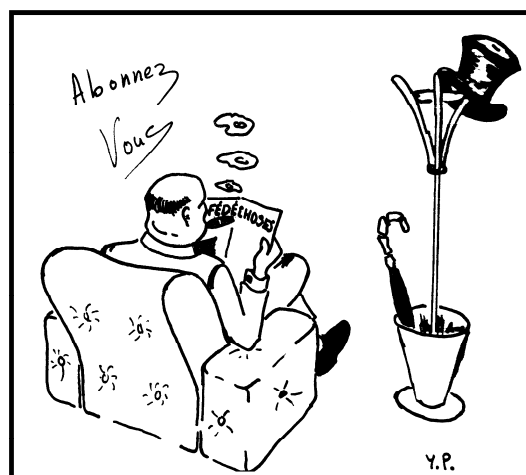
dépît de l'*approfondissement* institutionnel opéré par le Traité de Lisbonne. La conception mercantile - bien que minoritaire - est demeurée vivace et combative, se posant en principale alternative à la précédente. La conception communautaire a été la principale victime de cette évolution, faute notamment d'avoir été suffisamment défendue par les institutions elles mêmes, Commission et Parlement.

Ces tensions - qui pourtant déterminent fondamentalement « l'avenir de l'Union » - ne sont guère perçues par l'opinion publique. Elles ne seront probablement pas au centre du débat européen de 2014 qui portera principalement sur l'orientation des politiques (économiques, financières, sociales, environnementales) - et sur les clivages gauche/droite, pourtant assez décalés dans le contexte européen.

Collatéralement, les partisans de l'Europe mercantile (et, plus largement, de la renationalisation de l'Union) remettront en question la légitimité et l'utilité mêmes de l'entreprise européenne. Ils ne seront que mollement combattus par les partisans de l'Europe intergouvernementale et encore moins par les soutiens évanescents et dispersés de l'Europe communautaire.

Ainsi, la question de « l'avenir de l'Europe » ne sera pas clairement posée ni débattue. Les nouvelles institutions mises en place demeureront dans l'ambiguïté paralysante actuelle. La conception constructive (l'Europe communautaire) verra ses partisans, déjà bien mal organisés, perdre durablement toute force et crédibilité. La conception destructive (l'Europe mercantile) se renforcera sans pouvoir encore l'emporter. La conception « réaliste et pragmatique » (l'Europe intergouvernementale) continuera à dominer le terrain sans pour autant offrir une quelconque vision politique du futur - même à moyen terme - de l'Europe.

Le résultat probable sera, globalement, un affaiblissement du sentiment d'unité et de solidarité entre les peuples européens - un affaïssement des institutions et des politiques européennes - un renforcement du souverainisme et du nationalisme - une régression de la place et du rôle de l'Europe dans le monde - une incertitude accrue sur son « avenir ».



« Europe: il faut changer le moteur » (Viviane Reding)

Catherine Monfort

Membre du Groupe Europe de l'UEF - Bruxelles

Rencontre organisée par le Groupe Europe de l'UEF à Bruxelles avec Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne. La pédagogie négative sur le projet européen doit céder la place à l'action pour construire une démocratie européenne, les Etats-Unis d'Europe.

Le 25 avril 2013, à Bruxelles le Groupe Europe de l'UEF invitait Viviane Reding, Vice-présidente de la Commission européenne, à un débat public.

Cette rencontre s'inscrivait sur la toile de fond d'une Union européenne (UE) en crise : panne de la zone euro confrontée aux divergences entre pays du nord et du sud, panne de légitimité démocratique des institutions de l'Union, panne du soutien des opinions publiques dans un contexte marqué, entre autres, par l'austérité, la régression sociale et le chômage des jeunes. Viviane Reding établit un diagnostic sans complaisance des faiblesses de l'Union, en particulier :

- le fait que le Traité de Maastricht ait instauré une Union économique et monétaire (UEM) et une monnaie commune, l'euro, sans créer une Union politique parallèle (les États-Unis d'Europe) dotée d'un Ministre de l'économie et des finances (« Trésor ») responsable devant le Parlement européen ;
- le fait que le MES (Mécanisme européen de stabilité) et le Pacte budgétaire (« *Fiscal Compact* ») n'aient pu être intégrés dans les traités européens ;
- la faiblesse du budget européen, englué dans des querelles comptables, alors qu'il devrait, par des transferts de ressources au niveau supranational, constituer un budget fédéral capable d'activer des politiques de croissance.

En revanche, Viviane Reding pointe les actions engagées par les institutions européennes, en particulier la Commission, pour une sortie de crise :

- l'Union bancaire dotée d'un superviseur unique, la Banque centrale européenne (BCE) ;
- la création d'un mécanisme de résolution des crises ;
- la mise en place d'un pare-feu financier de 500 milliards euros, le MES ;
- les pouvoirs conférés à la Commission pour renforcer la discipline budgétaire et le contrôle des budgets nationaux (le « semestre européen »).

La question primordiale est comment reconstruire une démocratie et réinsuffler du rêve dans le projet européen. Si le projet européen n'arrive plus à insuffler ses valeurs et à se positionner dans la géopolitique mondiale, d'autres se chargeront de les remplacer. Cette reconstruction du projet démocratique passe bien entendu par un changement de traité, sous les auspices d'un contrôle plus démocratique. Selon Viviane Reding, une nouvelle Convention à mettre en place dès 2015, après les élections européennes et autres échéances de 2014 (nouvelle Commission, nouveau président du Conseil européen, ...) devra s'atteler à la

rédaction d'un nouveau traité.

Il faut aussi donner la parole aux citoyens européens, dont la désaffection à l'égard de l'Union est régulièrement confirmée par les résultats des eurobaromètres successifs et les baisses des taux de participation aux élections européennes. Encore faut-il qu'ils s'approprient les instruments propres à peser sur l'avenir de l'Europe. A cet égard, Viviane Reding déplore que le concept de « citoyenneté européenne » créé par le Traité de Maastricht soit resté largement lettre morte dans ses implications concrètes. L'année européenne des citoyens est une opportunité unique de changer la manière de faire de la politique en donnant l'occasion aux citoyens de s'exprimer non seulement sur leurs droits mais aussi sur leurs obligations (ce qui nécessite une réforme de la justice pour faciliter la vie des citoyens de l'UE par ex.).

Reconstruire un système de confiance dans une structure sociétale (partis, syndicats...) tant au niveau national qu'au niveau européen nécessite de la pédagogie sur le rôle du Parlement européen et des institutions européennes en général. Or, cette pédagogie n'existe même pas au niveau national via les partis politiques et les médias. La pédagogie négative sur le projet européen doit au contraire céder la place à l'action :

- des efforts de pédagogie par les hommes et femmes politiques (en finir avec les habitudes néfastes qui consistent à blâmer « Bruxelles » des échecs, alors qu'on est coresponsable des décisions qui y sont prises) ;
- une plus grande « européanisation » des médias nationaux appelés à renforcer la caractère « transnational » de la couverture des événements de politique européenne survenus dans les pays de l'Union ;
- l'utilisation plus ciblée des nouvelles technologies de l'information et le recours accru aux réseaux sociaux .

Tous ces efforts doivent contribuer à dessiner les contours d'une réforme des institutions dans le sens d'une union politique, les « Etats-Unis d'Europe », composée de deux chambres parlementaires. Cette nouvelle entité, forcément distincte du « melting pot » américain en raison de la diversité fondamentale des nations européennes, devra asseoir sa légitimité démocratique et son efficacité sur l'élection d'un Président de la Commission et sur une implication plus forte du Parlement européen. En vue des élections européennes de 2014, qui devraient avoir lieu le même jour dans tous les Etats membres, chaque grand parti politique européen devrait désigner son candidat à la présidence de la Commission et faire valider ce choix par les militants des partis nationaux qui le composent.

Viviane Reding conclut son plaidoyer en appelant les partis politiques pro-européens, confrontés aux formes croissantes d'euroscepticisme et de populisme, à prendre leurs responsabilités dans la perspective des élections européennes de 2014.

Au cours du débat avec les participants, il a été fait référence au discours intitulé « Les Etats-Unis d'Europe : pourquoi est-ce maintenant qu'il nous les faut ? », prononcé par Viviane Reding le 8 novembre 2012 devant le Centre de droit européen de l'Université de Passau (Allemagne). Les réponses de Viviane Reding ont porté, entre autres, sur :

1. le besoin de renforcer les institutions européennes

- à l'issue des élections européennes de 2014, pour ne pas voir les « règles du jeu » échapper à l'UE dans la compétition multipolaire internationale ;
2. la perte croissante de confiance des citoyens dans les partis et les représentants politiques, tant européens que nationaux, et la montée en puissance de l'eurosepticisme, du populisme, voire de l'europhobie. pour « refaire la confiance », la Commission organisera une conférence fin 2013 avec les représentants des citoyens ;
 3. l'importance d'actions citoyennes telles que « Back to School » (« Retour à l'école ») permettant aux fonctionnaires européens de retrouver les bancs de l'école pour sensibiliser les jeunes à l'action de l'UE. Un rapport sera publié le 9 mai sur ce qu'ont dit les citoyens et les actions de l'Union ;
 4. le soutien à l'initiative du Forum de la société civile européenne, à la veille du Conseil européen de juin 2013, pour une (nouvelle) « Déclaration de Laeken des citoyens » rappelant la « Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'UE » du Conseil européen de 2001, afin de définir les biens publics européens, avant même tout changement des traités ;
 5. la restriction apportée en son temps par l'article 51 de la Charte des droits fondamentaux qui fait appliquer la Charte par les institutions et organes de l'UE et par les Etats membres uniquement lorsqu'ils mettent en œuvre le droit de l'Union (et non toute autre disposition des droits nationaux) ;
 6. la nécessité pour les membres de la Commission européenne de parler d'une seule voix et l'intérêt d'avoir des Commissaires ayant exercé en tant que membres du Parlement européen, même si depuis 1979, ils sont auditionnés par ce dernier avant de prendre fonction et sont donc de vrais élus.

En conclusion du débat, Catherine Vieilledent, Secrétaire générale du groupe Europe, a remis à Viviane Reding une clé à molette symbolisant le travail à faire pour réparer le moteur de l'Europe.

Pour un pacte social européen

Jo Leinen

Parlementaire européen allemand. Président du Mouvement Européen International

Article publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'anglais par Jean-Luc Prevel - Lyon

Comparée aux années précédentes, 2013 semble être une année meilleure pour l'Union européenne. De plus en plus de signes pointent une atténuation de la crise de la dette souveraine : les taux d'intérêts des obligations des économies européennes en difficulté sont en train de décroître et l'écart de compétitivité entre les pays européens du nord et du sud se réduit. L'Irlande a emprunté avec succès de l'argent sur les marchés de capitaux et même en Grèce, il y a des signes d'une amélioration substantielle qui

a conduit l'agence de notation Standard and Poor's à relever la notation de six crans d'un coup en décembre 2012. Les bonnes nouvelles relatives ne doivent cependant pas nous amener à la conclusion que le travail est fait. Une autre crise est encore en train de ravager l'Europe sans rien perdre de sa sévérité : la crise sociale en cours.

Après que la crise financière qui a débuté aux USA se soit répandue, les gouvernements, partout dans le monde, furent obligés de renflouer les institutions financières qui avaient perdu des centaines de milliards d'euros sur des marchés financiers en grande partie dérégulés, amenant les Etats eux-mêmes dans des difficultés fondamentales jusqu'au bord du défaut de paiement. L'eurozone étant une union monétaire incomplète, ne disposait pas des moyens institutionnels de réagir d'une manière adéquate et fut donc touchée particulièrement durement, mais l'UE et ses Etats membres manifestèrent de la flexibilité et quelques améliorations ont été réalisées ou mises en route par rapport aux années passées : l'établissement du Mécanisme européen de stabilité (MES), le renforcement de la gouvernance économique (le semestre européen, « *six-pack* », « *two-pack* »), le renforcement des règles fiscales (Pacte de stabilité renforcée et de croissance, Pacte budgétaire) et le début d'une union bancaire avec un mécanisme de supervision unique et un mécanisme de résolution commune. Les contribuables ne devraient plus jamais souffrir du comportement irresponsable d'une grande partie de l'économie financière. Toutes ces mesures étaient importantes mais elles sont principalement ciblées sur la résolution des problèmes budgétaires des Etats membres et la prévention de crises similaires dans l'avenir. Elles ne sont cependant pas suffisantes pour garantir l'équité sociale.

Le principal paradoxe de la crise multiple à laquelle nous sommes confrontés en Europe, c'est que ceux qui ont causé la plupart des problèmes, les banques, purent encaisser des profits énormes mais purent léguer les pertes aux contribuables, quand les risques justifiant soi-disant les profits se produisirent vraiment. Dans la même veine, les plus sévèrement touchés par les mesures d'austérité imposées pour réduire la dépense publique furent les personnes socialement faibles, spécialement les personnes âgées, les jeunes et les chômeurs. Aussi, les épreuves d'une récession économique avec un marché du travail en difficulté et un chômage élevé ont été accompagnées de coupes significatives dans les dépenses publiques sociales, conduisant à des tensions sociales et même à des émeutes, présentant une menace existentielle pour beaucoup d'Européens. Dans certains pays de l'UE, un jeune citoyen sur deux est sans emploi et sans perspective. Selon la Revue sur l'emploi et le développement social en Europe de 2012, le chômage atteint des sommets jamais vus depuis 20 ans et le risque de pauvreté et d'exclusion à long terme augmente. Pour ceux qui sont affectés, l'UE ne semble pas garantir leur bien-être mais elle est plutôt considérée comme l'une des principales sources de l'austérité et des effets contraires sur la population.

L'année 2013 est l'Année européenne des citoyens et il est vraiment temps de tourner toute notre attention vers les citoyens en Europe. L'article 3 du TFEU établit que l'Union européenne « oeuvrera pour une économie sociale de marché hautement compétitive, combattrait l'exclusion

sociale et la discrimination et promouvra la protection et la justice sociale ». Mais, tandis que l'UE et l'eurozone en particulier, fait des progrès considérables concernant l'achèvement d'une véritable union économique et monétaire, la politique sociale européenne est quasiment inexistante. Comment pouvons-nous espérer gagner les cœurs et les esprits de la jeunesse, l'avenir de l'Europe, avec le rêve européen, si un jeune sur deux est sans emploi ? Pour quelqu'un qui accuse l'UE pour sa situation misérable, les promesses d'un « rêve européen » doivent apparaître comme une mauvaise blague. Il y a aussi trois raisons principales pour établir un cadre européen de règles sociales. Premièrement, nous devons aider les gens à sortir de leur situation désespérée. Deuxièmement, nous devons établir un nouveau récit sur l'intégration européenne. Et troisièmement, nous devons interdire toute compétition ruineuse pour le « meilleur » environnement pour l'investissement à travers le *dumping* social.

En soutenant une Europe plus intégrée, nous mettons en avant de la sorte trois arguments dominants : l'UE préserve la paix sur notre continent, seule l'UE dispose de la taille critique pour influencer la politique internationale dans un monde globalisé en sauvegardant les intérêts et les valeurs européennes et il faut que nous nous serrions les coudes pour défendre notre modèle d'économie sociale de marché, « le mode de vie européen » pour ainsi dire. Et, en vérité, il y a une différence indéniable entre l'économie de marché aux USA et les Etats providence en Europe. Mais, bien que les Etats membres de l'UE partagent une compréhension commune que la solidarité et le partage des charges sont des éléments qui définissent une société juste, les standards sociaux varient beaucoup entre les Etats membres et il est temps que le niveau européen agisse.

Heureusement, nous n'avons pas à partir de zéro. Les forces progressistes au Parlement européen ont présenté des actions-clef pour une nouvelle stratégie sociale européenne et les unions de travailleurs et d'autres ONG ont enrichi le débat avec leurs propres propositions. Très récemment, le Parlement européen a demandé à la Commission de présenter une proposition pour assurer l'information et la participation de travailleurs dans les processus de restructuration et, suite à la pression constante du Parlement, la Commission présenta en décembre 2012 son « Paquet pour l'emploi des jeunes » qui comporte une recommandation pour des garanties nationales pour des emplois pour les jeunes qui pourraient être en partie financés par le Fonds social européen ainsi que le lancement d'une consultation publique sur un « cadre de qualité pour les stages ».

Beaucoup plus doit encore être fait. Pour restaurer l'équilibre social, nous devons nous assurer que les coûts de la crise ne reposent pas d'une manière disproportionnée sur les classes moyennes et inférieures. L'UE doit donc intensifier la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales et aussi garantir la base imposable des Etats membres. Et à long terme, c'est seulement l'harmonisation graduelle des impôts sur le revenu et sur les sociétés qui assurera une juste compétition pour les investissements entre les Etats membres et interdira le *dumping* fiscal. Dans l'arène globale, l'UE devrait presser ses partenaires de fermer les derniers paradis fiscaux. Avec le Rapport Thyssen qui a donné des recommandations au « Groupe des Présidents »

responsable pour fixer une feuille de route pour l'achèvement de l'Union économique et monétaire, le Parlement européen demanda un pacte social pour compenser les règles budgétaires serrées et les mesures d'austérité. Ce pacte devrait promouvoir un financement adapté et de haute qualité des services publics, l'accès universel aux services de santé et l'accès à un logement social et abordable. L'austérité et les coupes dans les dépenses ne doivent pas conduire à la dissolution des services sociaux de base et des services publics. Il demande en outre la mise en œuvre d'un protocole social pour protéger les droits fondamentaux sociaux et ceux du travail et assurer une rémunération et des droits égaux pour tous à travail égal. Des standards minima pour des rémunérations décentes, les horaires de travail et les allocations chômage devraient aussi être codifiés au niveau européen. Tout ne peut pas être réalisé dans le cadre des traités actuels. Conformément à l'art. 4 (2b) du TFEU, l'UE partage la compétence dans le domaine de la politique sociale avec ses Etats membres mais elle est limitée à des questions spécifiquement indiquées dans les traités. En outre, le paragraphe 5 de l'art. 153 du TFEU qui liste les domaines de la politique sociale dans lesquels l'UE peut agir, interdit toute législation concernant le salaire, le droit d'association, le droit de grève ou le droit d'imposer des lock-out. Néanmoins, le Traité de Lisbonne apporte une certaine souplesse. L'activation de la clause passerelle de l'art. 153 pour abolir le préalable de l'unanimité au Conseil et rendre la procédure législative ordinaire applicable à toute législation de politique sociale, constituerait un premier pas. La prochaine révision du Traité qui se tiendra après la prochaine élection européenne de 2014, ne devrait pas seulement se focaliser sur la réforme institutionnelle mais aussi introduire davantage de compétences pour l'UE dans les questions sociales, étendre le champ de l'art. 113 du TFEU sur l'harmonisation des impôts indirects et introduire une base légale pour l'harmonisation progressive des impôts directs. Le niveau européen doit être autorisé à fixer des standards minima qui peuvent être dépassés par les Etats membres.

Les droits sociaux ne sont cependant qu'une face du problème. Les gens sont mieux aidés s'ils ont un emploi payé décemment et s'ils peuvent vivre de leur propre travail et de leur revenu. La restauration d'une croissance durable et la création d'emplois doit ainsi être tout en haut de l'ordre du jour. L'UE doit jouer un rôle actif en encourageant les investissements et pour cela elle a besoin d'un budget réaliste. Dans les négociations pour le prochain Cadre financier pluriannuel, les décideurs devraient avoir présent à l'esprit que dans certaines régions de l'Europe les fonds structurels de l'UE sont littéralement les dernières sources d'investissements qui leur restent. Sur le long terme, une entité politique évoluant vers un modèle fédéral telle que l'UE a besoin d'un véritable budget fédéral, incluant la possibilité d'émettre des bonds de l'UE pour être capable de réagir d'une manière adéquate dans des circonstances exceptionnelles, par exemple lors des chocs asymétriques.

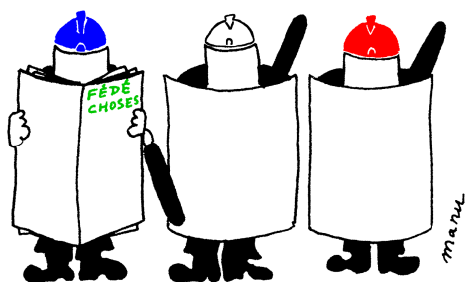
Il est encore plus important d'ajuster la compréhension fondamentale de la raison d'être de l'UE. Il y a eu de bonnes raisons de se focaliser sur l'économie au début de l'intégration européenne dans la mesure où une union politique n'était pas réalisable en effectuant un seul grand

pas. Mais nous avons fait du chemin depuis l'époque de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. L'UE est plus qu'une zone de libre-échange, elle est aussi plus qu'une union économique et monétaire –aujourd'hui l'UE prend des décisions qui affectent chaque simple citoyen européen de nombreuses manières. En tant que système évoluant sur un mode fédéral, la première raison d'être de l'UE n'est pas de compléter, de défendre ou de gérer le Marché unique. Son objectif principal doit être de servir ses citoyens. Le Marché unique n'est pas une fin en soi, c'est un instrument pour encourager la croissance économique et produire de la richesse pour les gens.

Cependant, les jugements de la Cour européenne de justice dans les cas « Viking » et « Laval » montrent que ce n'est pas seulement l'état d'esprit des gens mais aussi la loi européenne qui doit être adaptée à la réalité. Dans ces deux cas, des sociétés voulaient transférer des emplois d'anciens Etats membres vers de nouveaux Etats membres pour profiter de salaires significativement plus bas. Les travailleurs et leurs syndicats, craignant pour leurs emplois furent empêchés d'utiliser des mesures collectives pour s'opposer aux projets des sociétés parce que cela aurait constitué une infraction à la liberté d'établissement. Et ce n'est pas seulement à l'égard des individus affectés que l'UE a semblé à nouveau tourner le dos aux gens en favorisant les règles du libre marché.

Le Marché unique est une grande réalisation et son achèvement est impératif mais il est bien plus important de privilégier les gens et d'établir la suprématie des droits sociaux sur les droits économiques. En dernière instance, l'UE doit introduire une clause de progrès social horizontale, soit à travers un changement du Traité soit par une régulation plus globale pour garantir que les libertés économiques sont interprétées subsidiairement par rapport aux droits sociaux fondamentaux en cas de conflit. En attendant, toute législation sur l'achèvement des règles du Marché unique devrait contenir une telle référence. C'est seulement alors que nous pourrions revivre le « rêve européen » et construire une union politique caractérisée par une haute considération et une implication active de ses citoyens. Si nous voulons que les citoyens montrent de l'intérêt envers l'Union européenne, l'Union européenne doit montrer de l'intérêt pour ses citoyens.

Faites comme lui, abonnez vous !



www.pressefederaliste.eu

Une Initiative citoyenne européenne (ICE) pour sauver le « projet européen »

Antonio Longo

Président du Cercle Altiero Spinelli de Milan

Traduit de l'anglais par Anaix Burens - Lille

Tout d'abord, je vais rappeler en quelques points, la situation d'urgence dans laquelle se trouve l'Europe aujourd'hui. Le constat est accablant et la photographie de l'état de l'Europe d'aujourd'hui a de quoi inquiéter :

- le chômage des jeunes en Europe a atteint des sommets en raison d'une crise économique et sociale sans précédent et qui de plus s'enracine durablement dans nos sociétés depuis près de 5 ans ;
- une inquiétante perte de compétitivité de toute notre industrie européenne sur le marché international (à la seule exception de l'Allemagne) ;
- une concurrence économique impitoyable des géants asiatiques et des pays émergents qui laisse l'Europe aux abois et qui bride sa compétitivité ;
- le budget européen actuel de la recherche et de l'innovation qui se trouve être totalement insuffisant pour faire face aux enjeux de la compétitivité internationale ;
- un budget européen pour les fonds structurels sociaux qui est incontestablement trop faible pour faire face à l'ampleur de la crise que nous traversons ;
- un accroissement du « déficit démocratique » en raison du fait que les institutions européennes ont été dotées ces dernières années de compétences nouvelles et de pouvoirs accrus dans le domaine de la politique budgétaire, mais sans pour autant avoir de responsabilité clairement définies devant le Parlement européen (par exemple pour le Pacte de Stabilité Budgétaire).

Le plan en question

Devant la situation d'urgence que je viens de vous décrire, nous, les fédéralistes européens, sommes convaincus qu'il existe pour l'Europe des solutions concrètes de sortie de crise. En effet nous proposons un plan d'action appelé « Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois ».

Pourquoi ce plan est-il absolument nécessaire ?

- Tout d'abord, notons que le Pacte européen pour la croissance et l'emploi décidé lors du Conseil européen du 28 juin 2012, n'est pas suffisant pour permettre une relance durable de l'économie européenne et une lutte efficace contre le chômage ;
- seuls 5 milliards d'euros sont consacrés au financement de la croissance. Autrement dit « une goutte d'eau » ;
- les budgets nationaux de nombreux pays européens ne peuvent à eux-seuls contribuer à l'effort collectif de sortie de crise. Ils ne peuvent d'aucune manière jouer un rôle décisif pour le

retour à la croissance et pour lutter contre le chômage endémique à cause des mesures d'austérité décidées au niveau européen. Des mesures qui ne laissent aux Etats membres aucune marge de manœuvre pour envisager une croissance durable ;

- les responsables politiques, les économistes, les faiseurs d'opinions disent que l'Europe doit surmonter l'austérité et s'orienter vers la croissance économique.

C'est vrai mais ce n'est pas suffisant ! L'Europe a besoin de plus, d'un véritable plan collectif et non pas d'une addition de plans nationaux qui seraient inefficaces et très coûteux.

Nous les fédéralistes européens avons un Plan ! Notre « Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois » est avant tout un projet viable et acceptable par tous les partenaires européens mais également par tous les citoyens européens.

Ce plan peut être présenté en 4 points essentiels :

- ce plan doit être européen, c'est-à-dire qu'il doit être géré par la Commission européenne et ciblé sur les intérêts propres à l'Europe ;
- il doit être « extraordinaire » et doit être géré en dehors du budget actuel de l'Union européenne ;
- il doit être orienté vers des investissements porteurs et de grande ampleur dans les domaines de la recherche et du développement, de l'innovation technologique, des infrastructures européennes, de l'environnement et des ressources alternatives d'énergie, de la cohésion sociale et de l'emploi des jeunes ;
- il doit être financé par des « ressources propres » : la taxe sur les transactions financières et la taxe carbone ;
- ces ressources ainsi collectées peuvent être directement utilisées pour financer des investissements et comme garantie pour l'émission de « *Project Bonds* » afin de recueillir des capitaux sur les marchés internationaux.

Ce plan « extraordinaire » est limité - d'après nos calculs, il est possible de recueillir au moins 130 milliards d'euros par an entre la taxe sur les transactions financières (TTF), la taxe carbone et les « *Project Bonds* » - mais déterminant pour l'avenir de l'Europe.

Ce plan « extraordinaire » constitue une avancée considérable mais absolument nécessaire qui devra montrer la direction à suivre aux différents acteurs économiques et sociaux de l'Union européenne.

L'initiative citoyenne européenne - ICE - Qu'est-ce que c'est ?

- Pour mettre en œuvre notre « Plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois », une forte mobilisation politique est nécessaire bien au-delà des intérêts intergouvernementaux qui continuent à prévaloir ;
- un formidable élan citoyen de tous les Européens est capital pour mobiliser toutes les forces qui aideront à la réalisation d'un tel plan, certes ambitieux mais porteur d'un espoir réel pour tous les citoyens européens ;

- ces mêmes citoyens qui appellent à un *New Deal* européen pour lutter contre tous les détracteurs de l'Europe : les eurosceptiques, les anti-européens convaincus, les populistes et les démagogues aux discours flatteurs ;
- l'ICE est un plan européen « extraordinaire » qui constitue une véritable chance de surmonter la situation de crise économique dans laquelle nous nous trouvons, en grande partie due à des politiques d'austérité généralisées ;
- l'ICE est un plan ambitieux, porté par un nouvel élan, un point de vue différent qui a pour objectif de permettre à l'Europe d'arborer enfin le visage du développement économique et social tant attendu ;
- en l'absence d'un plan européen efficace, la crise économique s'aggraverait considérablement mettant ainsi en péril la cohésion sociale et plus encore la démocratie de nos pays et par conséquent le « projet européen », cher à nous tous, facteur d'unité et de progrès ;
- l'ICE représente le seul moyen pour les citoyens européens d'avoir leur mot à dire et d'être partie prenante dans le projet de « Plan européen extraordinaire pour le développement durable et pour la création d'emplois » pour la relance de notre économie et par conséquent assurer notre avenir à tous ;
- La démocratie européenne a tout à gagner dans la participation active et continue des citoyens européens. Elle n'en sortira que grandie et la tête haute.

Les différentes étapes de mise en œuvre de l'ICE

Pour parvenir à mettre en œuvre notre projet pour l'Europe, différentes étapes sont nécessaires que nous pouvons résumer comme suit :

- la création d'au moins 7 Comités nationaux d'ici à la fin de l'été 2013 (actuellement existent déjà : Grèce, Italie, France, Belgique, République Tchèque, Espagne et Bulgarie ; sont actuellement en cours de création : Luxembourg, Pays-Bas, Autriche et Allemagne) ;
- la collecte des fonds nécessaires au plan de développement de l'ICE ;
- une réunion préparatoire du Comité européen prévue d'ici à septembre 2013 ;
- la présentation officielle de l'ICE à la Commission européenne ;
- la mise en place d'un site *web* dédié pour recueillir les signatures d'adhésion au projet ;
- l'inscription officielle de l'ICE par la Commission européenne ;
- le début d'une campagne de communication qui vise à recueillir au moins un million de signatures via le *web* et en allant à la rencontre du citoyen sur le terrain et lors de réunions publiques.

L'heure est grave, l'Europe joue son avenir. Il y a urgence et nous le savons tous.

La crise est là très présente et seule une volonté politique et citoyenne sans faille, permettra de sauver l'Europe du

déclin qui pourrait, si l'on ne fait rien, la conduire jusqu'à son effondrement.

Personne ne souhaite assister à la destruction de ce que nos « Pères fondateurs » ont mis des années à construire. Des réformes fondamentales et même une révolution citoyenne à l'europpéenne sont aujourd'hui nécessaires pour faire face à l'urgence et envisager un avenir plus serein face aux grands enjeux de l'économie mondiale.

Plus que jamais la démocratie européenne par la voix du citoyen européen que vous êtes a besoin de vous. Nous, les fédéralistes européens de tous les pays sommes convaincus de la faisabilité de notre projet, de l'action que nous devons mener sans discontinuer en vue de permettre aux générations futures de croire et d'espérer en l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Féd'Actualité

A propos du décès de Garry Davis, des Citoyens du monde et de l'unité des fédéralistes

Garry Davis : « Et maintenant, la parole est au peuple ! »

René Wadlow

Président de l'*Association of World Citizens* - Ardèche
Texte également disponible sur le site des Citoyens du monde et
publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Garry Davis, décédé le 24 juillet 2013 à Burlington (Vermont, Etats-Unis), était souvent appelé le « Premier Citoyen du Monde ». Ce titre n'était pourtant pas tout à fait correct, car le mouvement des citoyens du monde est apparu sous sa forme structurée dans l'Angleterre de 1937, avec Hugh J. Shonfield et son *Commonwealth of World Citizens*, lequel fut suivi en 1938 par la création, aux Etats-Unis et en Angleterre de manière conjointe, de la *World Citizen Association*²². Néanmoins, c'est bien Garry Davis qui, en 1948 et 1949 à Paris, toucha un large public et popularisa ainsi le terme « citoyen du monde ».

Garry Davis fut l'initiateur de ce que je considère être la « deuxième vague de l'action des Citoyens du Monde ». La première vague eut lieu entre 1937 et 1940, dans une tentative de contrer le nationalisme étroit qu'incarnaient l'Italie fasciste, l'Allemagne nazie et le Japon militariste. Cette première vague d'action des Citoyens du Monde ne parvint pas à empêcher la seconde guerre mondiale, mais elle mit en lumière le besoin d'une vision cosmopolite globale. Henri Bonnet, du Comité pour la Coopération intellectuelle de la Société des Nations (SDN), également fondateur de la section des Etats-Unis de la *World Citizen Association*, devint l'un des intellectuels les plus influents de la France Libre du Général de Gaulle à Londres durant la guerre. Bonnet fut ensuite l'un des fondateurs de l'UNESCO – ce qui explique que l'organisation soit basée à Paris – dont il est aussi à l'origine de l'insistance sur la compréhension entre les cultures.

La deuxième vague de l'action des Citoyens du Monde, dans laquelle Garry Davis joua un rôle de premier plan, dura de 1948 à 1950 – soit jusqu'à ce qu'éclate la guerre en

Corée et que chacun puisse se rendre compte que la guerre froide avait commencé, même si, en réalité, la guerre froide avait commencé dès 1945, lorsqu'il était devenu évident que l'Allemagne et le Japon allaient être vaincus. Les grandes puissances victorieuses commencèrent vite à consolider leurs positions respectives. La guerre froide dura de 1945 à 1991, année de la disparition de l'Union soviétique (URSS). Durant la période 1950-1951, l'activité des Citoyens du Monde consista principalement en la prévention d'une guerre entre les Etats-Unis et l'URSS, très largement dans le cadre du contrôle des armements ainsi que du désarmement, et non sous un quelconque « drapeau des Citoyens du monde ».

La troisième vague de l'action des Citoyens du Monde commença en 1991, avec la fin de la guerre froide et la montée, une nouvelle fois, de mouvements incarnant le nationalisme étroit, tels qu'ils se manifestèrent lors de la dislocation de l'URSS et de la Yougoslavie. De par son insistance particulière sur la résolution des conflits, les Droits de l'Homme, le développement écologiquement durable et la compréhension entre les différentes cultures, l'*Association of World Citizens* est la force motrice de cette troisième vague.

Pendant les deux ans qu'elle a duré, la deuxième vague fut en fait une tentative de prévenir la guerre froide, et avec elle, la guerre chaude qu'elle aurait pu devenir, à savoir une troisième guerre mondiale. En 1948, le Parti communiste s'empara de la Tchécoslovaquie, dans ce que l'Occident qualifia de « coup d'Etat » mais qui s'apparentait bien plus précisément à une manipulation cynique des institutions politiques. Ce coup d'Etat fut le premier exemple du changement de l'après-1945 de l'équilibre du pouvoir entre l'Est et l'Ouest, et de là naquit la conjecture sur d'autres éventuels changements du même ordre, comme dans l'Indochine française ou en 1950 en Corée. Mais 1948, c'est aussi l'année où l'Assemblée générale de l'ONU s'était réunie à Paris. Les Nations unies ne disposaient pas encore d'un siège permanent à New York, aussi l'Assemblée générale s'était-elle réunie d'abord à Londres puis ensuite à Paris. Tous les yeux, à commencer par ceux des médias, étaient fixés sur l'ONU. Personne ne savait avec certitude ce qu'il adviendrait de l'ONU, si elle serait capable de répondre aux défis politiques sans cesse plus importants ou

²² A ne pas confondre avec l'*Association of World Citizens* d'aujourd'hui.

si elle « suivrait la Société des Nations (SDN) dans sa tombe »...

Garry Davis, né en 1921, était un jeune acteur de Broadway, à New York, avant que les Etats-Unis ne se joignent à la guerre mondiale en 1941. Garry Davis était le fils de Meyer Davis, célèbre chef d'orchestre populaire qui jouait souvent dans des bals mondains et était bien connu des milieux du spectacle dont New York était alors le berceau. Il n'était donc que très naturel que son fils intègre lui aussi la profession, ce qu'il fit en tant qu'acteur-chanteur-danseur spécialiste des comédies musicales de l'époque.

Garry avait étudié au *Carnegie Institute of Technology*, une institution de pointe en matière de technologie.

Quand les Etats-Unis sont entrés en guerre, Garry a rejoint l'*U.S. Air Force* et est devenu pilote de bombardier B-17, basé en Angleterre et ayant pour mission de bombardier des cibles désignées en Allemagne. Le frère de Garry avait été tué durant l'invasion de l'Italie par les Alliés, ce qui conférait en lui un aspect de vengeance à ses bombardements de cibles militaires, qui durèrent jusqu'à ce que l'on lui donne l'ordre de bombardier des villes allemandes dans lesquelles se trouvaient des civils.

Après la fin de la guerre, redevenu acteur à New York, il se sentit investi d'une responsabilité personnelle de contribuer à créer un monde en paix et devint ainsi actif au sein des Fédéralistes mondiaux, qui proposaient la création d'une fédération mondiale dotée des pouvoirs nécessaires à empêcher toute guerre, s'inspirant largement de l'expérience américaine de transformation d'un gouvernement fortement décentralisé, suivant les *Articles de Confédération*, en un Gouvernement fédéral plus centralisé et structuré par la Constitution des Etats-Unis.

A cette époque, Garry avait lu un livre très populaire chez les Fédéralistes, *L'Anatomie de la Paix* d'Emery Reves, hongrois d'origine. Reves écrivait : « *Nous devons clarifier tous les principes et parvenir aux définitions axiomatiques de ce qui cause la guerre et de ce qui engendre la paix dans la société humaine.* » Si la guerre était le produit du nationalisme qu'est l'égoïsme national, comme l'affirmait l'observateur avisé de la SDN qu'avait été Reves, alors la paix exige que l'on se défasse du nationalisme. Comme l'écrivait Garry dans son autobiographie, *Mon Pays, c'est le Monde*²³, « *Pour devenir un citoyen du monde entier, pour proclamer mon allégeance première à l'humanité, il me fallait d'abord renoncer à détenir la nationalité des Etats-Unis. J'allais donc faire sécession de l'ancien et proclamer le nouveau.* »

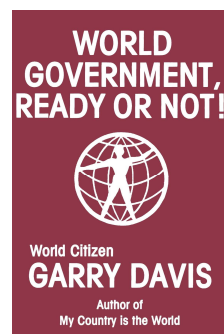
En mai 1948, ayant appris que l'Assemblée générale de l'ONU devait se réunir à Paris en septembre et qu'auparavant, la conférence de fondation du Mouvement fédéraliste mondial au niveau international devait avoir lieu pour sa part au Luxembourg, il s'est rendu à Paris. C'est là qu'il a renoncé à sa nationalité américaine et a rendu son passeport. Toutefois, il ne disposait d'aucun autre document d'identité, dans une Europe où la police peut vous accoster dans la rue et exiger que vous lui montriez vos papiers sur le champ.

Il avait donc imprimé une « Carte d'Identité Internationale des Citoyens du Monde Unis », même si les Français l'avaient pour leur part enregistré comme « apatride d'origine américaine ». Dans le Paris de l'après-guerre, les «

apatrides » ne manquaient pas, mais en dehors de lui, il n'y en avait probablement aucun autre « d'origine américaine ».

Renoncer à une nationalité américaine, ainsi qu'à un passeport que bon nombre des réfugiés présents à Paris auraient rêvé d'avoir à n'importe quel prix, cela ne pouvait que passionner la presse et valoir à Garry de très nombreuses visites. Parmi ses visiteurs se trouva un jour Robert Sarrazac, qui avait combattu dans la Résistance française et partageait les points de vue de Garry sur la nature destructrice du nationalisme étroit ainsi que sur le besoin de développer une idéologie citoyenne du monde. Garry fut aussi rejoint par un jeune homme qui se nommait Guy Marchand²⁴, lequel jouerait plus tard un rôle important dans la création des structures du mouvement des Citoyens du monde.

Comme la police française n'aimait guère voir des gens sans papiers d'identité valables se balader ici et là, Garry Davis déménagea pour s'installer dans le bâtiment spacieux et moderne qu'était le Palais de Chaillot, avec ses terrasses qui avaient été proclamées « territoire mondial » pour la durée de l'Assemblée générale de l'ONU. Il y avait monté sa tente, attendant de voir ce que ferait l'ONU pour promouvoir la citoyenneté mondiale. Dans l'intervalle, Robert Sarrazac, qui conservait de nombreux contacts de son temps dans la Résistance, avait créé un Conseil de Solidarité formé de personnes admirées pour leur indépendance d'esprit et qui n'étaient liées à aucun parti politique en particulier. Le Conseil était dirigé par Albert Camus, romancier et rédacteur dans plusieurs journaux, André Breton, poète surréaliste, l'Abbé Pierre et Emmanuel Mounier, rédacteur en chef d'*Esprit*, tous deux étant des catholiques dotés d'une forte indépendance d'esprit, ainsi qu'Henri Roser, pasteur protestant et secrétaire en charge des pays francophones du Mouvement international de la Réconciliation (MIR).



Davis et ses conseillers pensaient qu'il ne fallait pas que la citoyenneté mondiale soit laissée à la porte de l'Assemblée générale mais qu'elle devait être présentée à celle-ci même comme un défi lancé à la manière conventionnelle de faire les choses, en un mot, « une interruption ». C'est pourquoi il avait été décidé que Garry Davis, depuis le balcon des spectateurs, interromprait la session de l'Assemblée générale pour lire un court texte ; Robert Sarrazac avait le même texte en français et Albert Crespey, fils d'un chef du Togo, avait un discours écrit dans sa langue natale togolaise.

Après la pause qui suivait une longue intervention de la Yougoslavie, Davis s'est levé. Le Père Montecland, « prêtre

²³ Garry Davis, *My Country is the World*, éd. Macdonald Publishers, Londres, 1962.

²⁴ A ne pas confondre avec l'acteur et chanteur français du même nom.

le jour et citoyen du monde la nuit », a dit d'une voix bondissante : « *Et maintenant, la parole est au peuple !* ». Davis a dit en anglais : « *Messieurs les Président et Délégués, je vous interromps au nom du peuple du monde qui n'est pas représenté ici. Même si mes mots devaient ne pas être entendus, notre besoin commun d'une loi et d'un ordre mondiaux ne peut plus être ignoré.* » Après cela, des gardes de la sécurité sont intervenus, mais Robert Sarrazac, de l'autre côté de la Galerie des Visiteurs, a continué en français, suivi par un plaidoyer pour les Droits de l'Homme en togolais. Plus tard, vers la fin de la session de l'ONU à Paris, l'Assemblée générale adopta, sans une seule voix contre, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme qui devint le fondement des efforts des Citoyens du Monde pour mettre en avant le droit mondial.

C'est le Docteur Herbert Evatt, d'Australie, qui était le Président de l'Assemblée générale de l'ONU en 1948. C'était un internationaliste qui avait travaillé pendant la Conférence de San Francisco d'où était née l'ONU pour limiter les pouvoirs des cinq Membres permanents du Conseil de sécurité. Evatt s'entretint avec Davis quelques jours après cette « interruption » et l'encouragea à continuer de travailler en direction de la citoyenneté mondiale, même s'il n'était pas forcément des plus judicieux pour ce faire d'interrompre des réunions de l'ONU.

Peu après avoir mis en lumière la citoyenneté mondiale à l'ONU, Garry Davis vint au soutien de Jean Moreau, jeune Citoyen du monde français et catholique militant qui, en tant qu'objecteur de conscience au service militaire, avait été emprisonné à Paris, en l'absence d'une loi sur le service alternatif à l'époque en France. Davis campa devant la porte de la prison militaire de la rue du Cherche-Midi, dans le centre de Paris. Comme l'a écrit Davis, « *Alors qu'il est clairement visible que les citoyens d'autres nations sont prêts à souffrir pour un homme né en France qui revendique le droit moral d'oeuvrer pour son prochain et de l'aimer plutôt que d'être formé à le tuer, comme l'ont enseigné Jésus, Bouddha, Lao Tseu, Tolstoï, Saint François d'Assise, Gandhi, ainsi que d'autres grands penseurs et dignitaires religieux, le monde devrait commencer à comprendre que la conscience de l'homme elle-même transcende toutes les divisions et toutes les peurs artificiellement créées* »²⁵. D'autres rejoignirent Davis dans son campement de rue.

Garry Davis travailla étroitement sur ce cas avec Henri Roser et André Trocmé du MIR.

Davis fut jeté en prison pour avoir campé dans la rue en pleine ville ainsi que pour manque de documents d'identité valides, mais d'autres vinrent bientôt le remplacer dans la rue, parmi lesquels un pacifiste allemand, véritable acte de courage si peu de temps après la fin de la guerre. Il allait falloir encore une décennie pour qu'un service alternatif soit mis en place en France, mais l'action de Davis avait permis à la question de recueillir une large attention dans le pays et le lien était désormais clairement établi entre la citoyenneté mondiale et l'action non-violente.

Garry Davis n'a jamais été un « homme d'organisation ». Il se concevait comme un symbole en action. Après une année en France avec quelques courts séjours en Allemagne, il décida en juillet 1949 de retourner aux Etats-Unis. Comme il l'avait écrit à l'époque, « *J'ai souvent dit que ce n'était pas mon intention de diriger un mouvement ou de devenir président d'une organisation. En toute bonnêteté et sincérité, je dois définir la limite de mes capacités à être le témoin du principe d'unité*

mondiale, à défendre jusqu'à la limite de mes capacités l'Unité de l'homme et ses immenses possibilités sur la planète Terre, et à combattre les peurs et les haines créées artificiellement pour perpétuer les divisions étroites et obsolètes qui mènent et ont toujours conduit au conflit armé ».

Peut-être du fait du karma, pendant le voyage en bateau qui le ramenait aux Etats-Unis, il a rencontré le Docteur P. Natarajan, enseignant religieux du sud de l'Inde dans la tradition oupanishadique. Natarajan avait vécu à Genève et à Paris et détenait un doctorat en philosophie de l'Université de Paris. Lui et Davis étaient devenus des amis proches et Davis avait passé quelques temps en Inde, au centre créé par Natarajan qui mettait l'accent sur le développement de la vie intérieure. « *La méditation consiste à faire entrer en vous toutes les valeurs* », avait pour devise Natarajan.

C'est au domicile de Harry Jakobsen, disciple de Natarajan, sur le Mont Schooly dans le New Jersey, que j'avais fait la connaissance de Garry Davis au début des années 1950. J'étais moi aussi intéressé par la philosophie indienne et quelqu'un m'avait mis en contact avec Jakobsen. Cependant, j'avais rejoint les Etudiants fédéralistes mondiaux en 1951 et je connaissais donc les aventures de Garry à Paris. Nous nous sommes vus depuis lors à Genève, en France et aux Etats-Unis de temps en temps. Certains chez les Fédéralistes mondiaux et les Citoyens du Monde pensaient que sa renonciation à la nationalité américaine en 1948 avait créé la confusion chez le public. Les Fédéralistes mondiaux, davantage adeptes du fonctionnement en organisation, préféraient mettre en avant l'idée que l'on peut être un bon citoyen tout à la fois d'une communauté locale, d'un Etat-nation et en tant que Citoyen du Monde. Toutefois, l'intérêt de Davis et le mien propre pour la pensée asiatique nous a toujours liés, en dépit même de nos désaccords tactiques.

Aujourd'hui, il paraît approprié de citer l'image souvent invoquée de la vague solitaire qui représente en fait un seul et unique éternel océan d'énergie. Tout individu est à la fois une vague solitaire et une partie de la source impersonnelle d'où tout part et où tout revient. La vague qu'était Garry Davis est retournée à l'océan dans toute son étendue. Il nous laisse un défi permanent avec cette phrase qu'il a écrite : « *Il existe à présent un besoin vital de leadership qui soit à la fois sage et pragmatique, et les symboles, qui ne sont utiles que jusqu'à un certain point, doivent à présent faire place à des hommes qualifiés pour un tel leadership* ».

Le phénomène Garry Davis à Paris et les fédéralistes

Jean-Francis Billion

Vice-président de l'UEF France, membre du Comité fédéral de l'UEF Europe et du Conseil du WFM – Lyon

Cet article paraîtra également dans *The Federalist Debate* - Turin

Garry Davis, jeune acteur de théâtre et pilote démobilisé de l'armée américaine, adhère dès son retour à la vie civile aux *United World Federalists* (UWF), la principale organisation fédéraliste mondiale aux Etats-Unis créée à Asheville en Caroline du nord en février 1947 par le regroupement de divers mouvements préexistants. Les débats théoriques et

²⁵ Garry Davis, *Over to Pacifism: A Peace News Pamphlet*, éd. Peace News, Londres, 1949.

stratégiques y ont opposé en particulier les tenants d'une *People's World Constitutional Convention* (Assemblée constituante des peuples, ACP en français) et ceux qui préférèrent par réalisme proposer des amendements à la Charte des Nations unies adoptée à San Francisco en 1945. Le mouvement fédéraliste international n'est pas non plus exempt de polémiques à la fin de la deuxième guerre mondiale et cela même sans vouloir se référer aux désaccords de fond avec les « fédéralistes atlantistes » de la *Federal Union Inc.* américaine qui derrière Clarence Streit souhaitent fonder une fédération atlantique regroupant exclusivement les démocraties de type occidental.²⁶ Les débats stratégiques occupent une large part des réunions fédéralistes de l'après-guerre, à Montreux où se déroulent en août 1947 le Congrès fondateur du Mouvement universel pour une confédération mondiale (MUCM, en anglais *World Movement for World Federal Government*, WMWFG) et le premier congrès statutaire de l'UEF fondée l'année précédente à Paris, mais également à la réunion préparatoire de Luxembourg de 1946, convoquée par la *Federal Union* britannique, et au second Congrès de Luxembourg du MUCM en février 1948.²⁷

- La première pierre d'achoppement est l'alternative stratégique fondamentale entre la méthode constituante, visant à nier l'existence des Etats et à ignorer l'ONU, et celle gradualiste et réformiste privilégiant la modification de la Charte de San Francisco qui va parasiter le débat fédéraliste jusqu'au milieu des années 1950, préfigurant en Europe celui qui mènera à l'écroulement de l'Union européenne des fédéralistes -UEF- après l'échec de la Communauté européenne de défense en août 1954, et à la fondation du Congrès du peuple européen par Altiero Spinelli.
- Le deuxième débat majeur, c'est de savoir si un éventuel gouvernement mondial doit recevoir des pouvoirs limités et se contenter (comme l'estiment de nombreux fédéralistes américains) de maintenir la paix et d'éviter un éventuel holocauste nucléaire (« minimalisme ») ou se préoccuper tout autant d'instaurer la paix et la justice internationales, indispensables pour maintenir la paix, et donc recevoir des pouvoirs beaucoup plus étendus (« maximalisme »). Au Congrès de Luxembourg du MUCM de février 1948 est créé un Comité spécial pour coordonner l'action en faveur de l'ACP, et sur proposition du français Jean Larmeroux adopté une approche complémentaire, l'approche « parlementaire » visant à s'appuyer sur les groupes parlementaires mondialistes existant dans divers pays pour rédiger une constitution mondiale. A l'époque, les Jeunesses fédéralistes

mondiales, les partisans de l'ACP et les citoyens du monde groupés derrière Davis, se montrent plus « maximalistes » que le MUCM dans son ensemble. Aux Etats-Unis à la fin des années cinquante du siècle passé deux bons exemples de ce débat sont représentés par l'ouvrage de Grenville Clark et Louis B. Sohn, *World Peace through World Law*²⁸ et le *Preliminary Draft of a World Constitution* établi par le Comité de Chicago animé par l'écrivain antifasciste italien Giuseppe Borgese et son épouse, Elisabeth Mann Borgese²⁹, fille cadette de l'autre exilé antifasciste qu'est l'allemand Thomas Mann.

- La troisième ligne de fracture majeure du fédéralisme international jusqu'aux dernières décennies du 20^{ème} siècle est celle qui va séparer (de fait jusqu'à la *perestroïka* de Gorbatchev et l'écroulement de l'Union soviétique, URSS) les partisans stricts du fédéralisme mondial de ceux qui jugent indispensable, principalement en Europe mais aussi en Amérique latine par exemple³⁰, de procéder par étapes avec la fondation de grandes fédérations régionales vers la Fédération mondiale, but ultime commun pour permettre d'instituer la paix perpétuelle.

Etant, comme le définira plus tard Guy Marchand, l'un de ses premiers compagnons, « l'homme des gestes et non l'organisateur, le penseur, le théoricien »³¹, Davis va défrayer la chronique à Paris et soulever l'enthousiasme des foules en popularisant l'idée de fédération mondiale et de citoyenneté universelle.

Pendant cette période il reste en contact avec le MUCM mais il n'acceptera jamais que ses partisans soient pour autant absorbés par cette organisation.

²⁸ Grenville Clark, Louis Sohn, *World Peace through World Law*, éd. Harvard University Press, Cambridge (Mass.) 1958, p. 540. Tr. fr. (du fédéraliste mondial et européen Francis Gérard), *La paix par le droit mondial*, éd. Presses universitaires de France, Paris, 1961, p. 545.

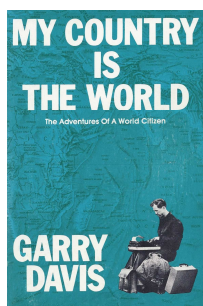
²⁹ *Committee to Frame a World Constitution*, « *Preliminary Draft of a World Constitution* », dans, *Common Cause*, Chicago, n° 1, 1948, pp. 1-40, repris dans, E. Mann Borgese, *A Constitution for the World*, éd. Center for the Study of Democratic Institutions, Santa Barbara (Calif.), 1965, p. 112 ; tr. fr., *Projet de constitution mondiale*, préface de Thomas Mann, éd. Nagel, Paris, 1949, p. 91.

³⁰ Par exemple la *Asociación Pacifista Argentina*, fondée en 1945 à Buenos Aires sur les ruines de la *Unión Federal* du début des années 1940, qui participe aux Congrès de Luxembourg et de Montreux du MUCM tout en soutenant fortement l'action de Davis (en sont membres les réfugiés français Pierre Hovelaque et Jacques Savary, plus tard très actifs au MUCM après leur retour en Europe) et le *Movimiento pro Federación Americana (MPFA)*, de la fin des années 1940 au milieu des années 1970, animé de Bogota puis de Buenos Aires, qui devient la section latino-américaine du MUCM. Sur le fédéralisme latino-américain, cf. J.-F. Billion, « *El Movimiento pro Federación Americana* », dans, *El Federalista*, Pavie, 1993, 35^{ème} année, n° 3, pp. 127-144 et *Mondialisme...*, op. cit.

³¹ Cf. Guy Marchand, *L'épopée Garry Davis*, rédigé en 1951 et publié à compte d'auteur en 1988, p. 184 ; citation p. 69.

²⁶ Clarence Streit, *Union now : A Proposal for a Federal Union of the leading democracies of the North Atlantic*, éd. Harper & Bros., New York, 1939, p. 315. Tr. fr., *Union ou chaos*, éd. Librairie de Médicis, Paris, 1939.

²⁷ En français pour une histoire du fédéralisme mondial et de ses rapports avec le fédéralisme européen ou les Citoyens du monde, cf. J-F Billion, *Mondialisme, fédéralisme européen et démocratie internationale*, coll. Textes fédéralistes, éd. Fédérop, Gardonne, et Institut Altiero Spinelli d'études fédéralistes, Ventotene, 1997, p. 218, et en particulier au chap. 1, « Naissance et stratégies du fédéralisme mondial », pp. 21-50.



C'est à la mi-septembre 1948 que commence véritablement l'action de Davis. Son permis de séjour en France devant prendre fin le 12 septembre, il s'installe sur les marches du Palais de Chaillot où doit se réunir l'ONU qui n'a pas encore de siège new yorkais ; il se déclare « citoyen du monde numéro 1 », alors qu'il a renoncé à sa nationalité américaine dès le 25 mai, et réclame une réforme de la Charte des Nations unies selon les procédures définies par son article 109. Quelques rares compagnons le rejoignent, dont des membres du mouvement international *Stop War* et un ancien Résistant, Robert Sarrazac, fondateur en 1948 à Paris du Front humain des Citoyens du monde, qui entame des tractations pour la mise en place d'un Comité de solidarité finalement rendu public le 22 octobre³². Trois jours auparavant Davis et quelques uns de ses partisans s'introduisent dans la salle où se réunit l'Assemblée générale de l'ONU. C'est finalement Sarrazac qui lit la déclaration prévue au nom de Davis semble-t-il aphone. « *Monsieur le Président, Messieurs, au nom des peuples du monde qui ne sont pas représentés ici, je vous interromps. Mes paroles seront sans doute insignifiantes pour vous. Et pourtant notre besoin commun d'un ordre mondial ne peut être plus longtemps négligé. Nous, le peuple, nous voulons la paix que seul un gouvernement mondial peut nous donner. Les Etats souverains que vous représentez ici nous divisent et nous mènent à l'abîme de la guerre. J'en appelle à vous pour que vous cessiez de nous entretenir dans l'illusion de votre autorité politique. J'en appelle à vous pour que vous convoquiez immédiatement une Assemblée Constituante Mondiale qui lèvera le drapeau de la souveraineté d'un seul gouvernement pour un seul monde. Si vous manquez à cette tâche, écarterez-vous, une Assemblée des peuples surgira des masses mondiales pour bâtir ce gouvernement. Car rien de moindre ne peut nous servir.* »³³ De nombreux participants sont brièvement arrêtés avant qu'Albert Camus tienne une conférence de presse. Les réactions et les encouragements arrivent de partout, par exemple d'une vingtaine de parlementaires britanniques et de plusieurs savants atomistes américains et d'Albert Einstein, qui écrit par télégramme de Princetown le 28 novembre que « ... Le pire esclavage qui pèse sur les hommes de ce temps, c'est celui de la militarisation, conséquence elle-même de la peur d'une nouvelle guerre mondiale, qui entraînerait la destruction totale de notre civilisation. Les fondateurs de l'ONU avaient manifesté leur intention sincère de

remédier à cet état de choses ; malheureusement, cet organisme n'a que trop démontré son incapacité à résoudre le problème de la paix. Il est donc urgent de mettre sur pied une institution supranationale qui disposerait des pouvoirs suffisants et de l'indépendance nécessaire pour assurer vraiment la sécurité internationale. Mais ce n'est pas de l'initiative des gouvernements que l'on peut attendre cette réalisation décisive. Seule l'inébranlable volonté des peuples sera suffisamment puissante pour rompre radicalement avec les habitudes politiques périmées. C'est dans cet état d'esprit que je salue l'assemblée qui va se tenir à Pleyel pour contribuer à la réalisation de la tâche essentielle qui est dévolue à notre génération »³⁴. Une première réunion publique « d'explication » se tient le 6 décembre devant une salle Pleyel comble avec plus de 5.000 sympathisants à l'intérieur ou sous la pluie. Davis exprime en français la signification de son geste et réclame l'aide des participants dans son « *combat pour la liberté et pour l'existence de toute la race humaine* ». Il récusé l'accusation de naïveté et refuse de se laisser influencer par le fait que l'ONU soit bloquée dans son action par la rivalité entre les Etats-Unis et l'URSS, car « *nos problèmes à nous, peuples du monde, ne sont pas situés sur ce plan là. Ce dont nous avons peur c'est de la guerre elle-même. Il n'y aura pas de vainqueur à la prochaine guerre. Il n'y aura que destruction et mort... Allons-nous nous contenter d'attendre et d'espérer comme avant et jusqu'à ce qu'il soit déjà trop tard. Nous laisserons-nous anéantir dans notre complète apathie ? Moi, je dis non. Je vous demande de joindre votre voix à la mienne. Nous devons exiger la sécurité totale. Peuple de Paris, la parole est à vous !* »³⁵ La réunion s'achève sur une série de questions posées aux Nations unies (ont-elles un plan pour organiser la paix ? Dans le cas contraire sont-elles prêtes à le reconnaître et ont-elles le droit d'ignorer la déclaration de Davis demandant un gouvernement mondial ?, etc.) et une demande formelle : « *que les débats (de la prochaine Assemblée générale) soient publiés et retransmis par toutes les radios du monde* ».³⁶ Quelques jours après, à la veille de la cloture de la session de l'ONU, Davis et ses soutiens s'expriment une nouvelle fois devant un *Vel d'Hiv* lui aussi archi-comble. D'après Marchand, à l'époque « *seuls trois hommes sont capables de remplir le Vel d'Hiv, De Gaulle, Thorez (Secrétaire général du Parti communiste) et Garry Davis* ».³⁷ Une réponse du Président de l'Assemblée générale de l'ONU aux questions posées salle Pleyel, M. Herbert Evatt, est lue : « *l'ONU n'a pas reçu le pouvoir général ou la prérogative de faire la paix...* » avant que le diplomate ne conclue que « *quant à moi... je participerais volontiers au suprême but d'une Fédération et d'une Citoyenneté mondiale* ».³⁸ A quoi Davis répond longuement, « *A la salle Pleyel, vendredi dernier, je vous ai raconté ma propre histoire... J'ai expliqué que j'avais rendu mon passeport des Etats-Unis parce que j'avais compris qu'aucun passeport ne pouvait protéger qui que ce soit contre la guerre... Il ne s'agit pas de mon cas particulier... il est dépassé depuis longtemps... Avec trois de mes amis... nous avons remis notre pétition collective au Bureau du Président de l'Assemblée (de l'ONU)... Seul... je suis allé voir le Dr. Evatt pour insister sur la gravité de nos questions et sur l'urgence de la réponse des Nations unies... Hier... à 7 heures et... à 9 heures... j'ai demandé, 'Où est la réponse ?'... A la dernière minute... nous avons reçu la réponse... Peut-être que du point de vue diplomatique il était adroit d'envoyer cette réponse aussi tard. Question de protocole sans doute. Mais cela montre aussi complètement que le contenu même de la réponse, quelle*

³² G. Marchand, *op. cit.*, p. 19, pour la liste (initiale ?) de ses membres. En font en particulier partie, Georges Altman, Claude Aveline, Claude Bourdet, André Breton, Albert Camus, Emmanuel Mounier, l'abbé Pierre, Jean Paulhan, Raymond Queneau, le pasteur Roser, Sarrazac, Vercors... ; plusieus d'entre eux avaient défendu des positions fédéralistes dès la clandestinité de la Résistance (Altman, Bourdet, Camus, au minimum) ou resteront engagés dans le mouvement fédéraliste jusqu'à leur décès comme l'abbé Pierre.

³³ G. Marchand, *op. cit.*, pp. 23-24.

³⁴ G. Marchand, *op. cit.*, pp. 28-29.

³⁵ G. Marchand, *op. cit.*, pp. 32-33.

³⁶ G. Marchand, *op. cit.*, p. 34.

³⁷ G. Marchand, *op. cit.*, p. 36.

³⁸ G. Marchand, *op. cit.*, p. 36.

différence d'attitude il y a entre les Nations unies et le peuple... Eux s'occupent de diplomatie et de protocole... Le Dr. Evatt nous écrit que les Nations unies n'ont pas le pouvoir de faire la paix et que ce n'est pas leur rôle... Nos propositions en vue de créer l'organisme qui puisse effectivement faire et maintenir une paix réelle, n'intéressent pas les Nations unies. Nous ne pouvons accepter plus longtemps d'être conduits par des hommes d'Etats qui se servent de nous, comme de pions, dans le jeu des intérêts nationaux. Nous voulons être dirigés par des hommes qui nous représentent directement nous, les individus de la communauté humaine, nous voulons un gouvernement mondial... On dit souvent que oui, en effet, un gouvernement mondial serait peut-être le meilleur, mais que dans les conditions actuelles, ce serait une utopie. Nous croyons, au contraire, que l'utopie serait d'envisager que ce monde si pratique, menacé par la famine et les bombes atomiques, puisse durer bien longtemps... Nous n'avons pas d'illusions sur les difficultés qui nous attendent, mais nous devons choisir entre ces difficultés et les massacres de la guerre. Moi j'ai choisi. Et vous, peuple de Paris, les actes sont à vous ! ».³⁹ La réunion est close par l'adoption d'une résolution qui conclue que : « Les 17.000 Parisiens réunis le 9 décembre au vel d'Hiv... : 2 / prennent acte de la réponse du Président Evatt : L'ONU et son Président n'ont reçu ni le pouvoir, ni la prérogative de faire la paix ; 3 / demandent aux masses mondiales de prendre conscience de l'importance de cette déclaration ; 3 / en appellent à une consultation directe des masses mondiales, seul moyen de donner parole et puissance à leur volonté souveraine au sein d'une Assemblée des peuples nommée pour organiser la paix ».⁴⁰ L'ONU quitte Paris sans que des consignes ou des slogans aient été établis pour une poursuite de l'action alors qu'il est temps de s'occuper de Davis dont le visa de séjour en France expire le 21 décembre et qu'il en refuse une prolongation considérée comme une « mesure de faveur ». Marchand précise qu'« une seule solution reste au Comité de solidarité, aller voir le Président de la République et obtenir sa clémence afin que le premier Citoyen du monde ne soit plus inquiété même sans papiers ».⁴¹ Davis est reçu en audience le 24 décembre par Vincent Auriol auquel il remet un message personnel explicitant que « la liberté d'expression que je requiers, cette citoyenneté mondiale souhaitée par tant d'hommes du monde, ne sauraient dépendre d'une mesure administrative exceptionnelle à l'égard d'un individu... Mais la simple bienveillance du Président de la République française, sans amoindrir les risques que j'assume, suffiront à préserver dans le pays et dans le monde, les chances de son avènement ».⁴² Le Conseil de Solidarité, pour sa part, affirme dans un second message que « le pays où naquit la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen se doit d'être celui où sera étudié et formulé la Déclaration des Droits et des Devoirs des Citoyens du monde », avant de conclure que « Nous avons l'honneur de demander au Président de la République de rendre cela possible en renouvelant la tradition de l'asile en faveur de Garry Davis ».⁴³ Sympathisant revendiqué de la cause fédéraliste, européenne et mondiale, ancien compagnon de Léon Blum avant la guerre, proche du mouvement de Résistance d'origine toulousaine et du journal clandestin *Libérer et Fédérer*, Vincent Auriol, « exprime des sentiments de cordialité et de sympathie pour cette (de Davis) œuvre, ce qui permettra à Garry Davis de poursuivre son action sans crainte d'être arrêté ou gêné ».⁴⁴ Mi-décembre paraît le premier des deux numéros de *La Patrie mondiale* avec des articles de

Davis, Albert Camus et André Breton et, fin décembre 1948, une feuille intitulée *Peuple du monde* et encartée dans le quotidien *Combat* annonce la création, indépendante de toute organisation politique, d'un « Registre international des Citoyens du monde ».⁴⁵ L'année 1948 s'achève avec un dernier message de Davis, non plus aux Parisiens mais à « tous les peuples de la terre » qui en appelle « au début de cette nouvelle année, à tous ceux qui ne veulent pas la guerre... Je leur demande simplement de m'écrire pour m'exprimer leur désir d'être enregistré comme citoyen du monde... ».⁴⁶

Davis restera en Europe jusqu'au printemps 1950 avant de retourner à New York. En avril 1950 un Pacte des Citoyens du Monde est rendu public et Robert Sarrazac tente de surfer sur la vague initiale en développant une Charte de mondialisation de communautés, territoriales ou non, adoptée à Cahors lors de la « mondialisation » de la ville devant 5.000 personnes toujours au printemps 1950. Ce « pendant collectif » de la citoyenneté mondiale rencontrera un certain succès en France principalement mais également en Allemagne de l'Ouest, en Belgique, au Danemark et, en dehors d'Europe, aux Indes, au Japon puis au Canada et aux Etats-Unis sous forme, dans ce dernier pays, de *World Government Weeks*.

De vives critiques contre Davis ont pourtant fusé à Paris même, de type pacifiste, comme dans la revue *Esprit* l'accusant de vouloir « faire la paix par la magie » ou fédéralistes européennes comme dans le journal *Fédération*, lorsque Jean-Maurice Martin écrit « l'on a fait (à Davis) en France l'accueil qu'on réserve habituellement à ceux qui ridiculisent le gendarme, chabotent le professeur et font la grève de la faim au nom de la fraternité humaine. Le Français a toujours été en sympathie avec les personnes un peu bizarres, fumistes et prophètes, farceurs et victimes, petits inventeurs du Concours Lépine et faiseurs de grands systèmes, usant avec le même courage tranquille de la profession de foi et du canular ».⁴⁷

Dans la même période le MUFM et les Fédéralistes mondiaux avaient continué à vaquer à leurs débats et activités habituelles et tenu leur troisième Congrès international à Stockholm durant l'été 1949 même si Elisabeth Mann Borgese reconnaissait en mai 1949 dans *Common Cause*, la revue du Comité de Chicago, que « l'action de Garry Davis, en atteignant pour la première fois dans l'histoire du mouvement l'imagination des masses, et l'impulsion de l'idée de la Convention des peuples, ont toutes deux grandi trop fortement pour le costume taillé à Luxembourg ».⁴⁸



³⁹ G. Marchand, *op. cit.*, pp. 37-39.

⁴⁰ G. Marchand, *op. cit.*, p. 40.

⁴¹ G. Marchand, *op. cit.*, p. 43.

⁴² G. Marchand, *op. cit.*, p. 44.

⁴³ G. Marchand, *op. cit.*, p. 44.

⁴⁴ G. Marchand, *op. cit.*, p. 44.

⁴⁵ G. Marchand, *op. cit.*, p. 45.

⁴⁶ G. Marchand, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁷ Cité dans J.-F. Billon, *Mondialisme...*, *op. cit.*, p. 41.

⁴⁸ Cité dans J.-F. Billon, *Mondialisme...*, *op. cit.*, p. 42.

Garry Davis : un Citoyen du monde vient de disparaître

Pierre Bergé

Président du conseil de surveillance du Monde

Article publié dans *Libération* du 28 juillet 2013. Repris du site des Citoyens du monde.

En 1948, je venais d'arriver à Paris lorsqu'un matin nous rencontrâmes, mon ami Guy Marchand et moi, un jeune Américain qui tentait de planter une tente de camping sur la place du Trocadéro.

C'était Garry Davis. De lui, nous ne savions rien, mais très vite nous apprîmes - et le monde entier avec nous - qu'il avait été aviateur et avait bombardé la ville de Royan. Il avait décidé de devenir citoyen du monde et choisi la place du Trocadéro car à l'époque l'ONU avait son siège au Palais de Chaillot.

Tout de suite, j'ai adhéré à ses idées, l'ai aidé avec d'autres à s'organiser, ai créé et dirigé un journal, *La Patrie mondiale*, qui faute de moyen n'eut que deux numéros. De grandes plumes, comme on dit, nous rejoignirent et, il y a peu, les *Cahiers de l'Herne* publièrent un article d'André Breton destiné à ce journal mais qui hélas ne fut jamais publié.

On a peine à imaginer aujourd'hui la ferveur que suscita Garry Davis.

Nous organisâmes plein de meetings où Sartre, Camus, Breton, Queneau et bien d'autres prenaient la parole. Je me rappelle une soirée au Vél d'Hiv qui existait encore, bourré à craquer, où la salle debout ovationnait Garry.

Je me rappelle - et comment l'oublierais-je - cet après midi du 18 novembre 1948, je venais d'avoir 18 ans, lorsque nous avons interrompu une séance de l'ONU. Nous avons obtenu une trentaine de places au balcon et quand le représentant de l'URSS prit la parole, Garry se leva, invectiva l'assistance et se mit à jeter des tracts. Nous fîmes de même. Très vite la police militaire arriva, nous coursa.

Nous fûmes trois à être arrêtés, Albert Camus, Jean-François Armorin et moi. On nous boucla dans une cellule et nous passâmes là, somme toute, une nuit agréable que je n'ai pas oubliée car on n'a pas tous les jours l'occasion d'être enfermé avec un futur prix Nobel de littérature.

Le mouvement s'essouffla, la politique avait repris ses droits. Il n'y avait plus de place pour des idées libertaires et poétiques. Garry continua seul le combat. Apatride, il voyageait difficilement. Je l'ai pourtant revu à Paris il y a quelques années. Nous étions émus l'un et l'autre. Lui, parce qu'il ne lui restait pas beaucoup de témoins de cette époque. Moi, parce que c'est un moment important de ma jeunesse.

J'ai connu depuis d'autres engagements, j'ai pris parti pour d'autres causes, mais je n'ai pas retrouvé cet élan.

Garry vient de mourir. Il avait 91 ans. Jusqu'à la fin, il est resté fidèle à l'idéal qui était le sien et qu'il avait su nous faire partager.

Puisse un jour venir à nouveau quelqu'un qui voudra faire de nous des citoyens du monde ! C'est ce que j'espère, sans trop y croire malheureusement.

Les Citoyens du monde, ont sur leur site créé une page spéciale consacrée à Garry Davis à l'occasion de son décès. Nos lecteurs pourront y trouver en particulier divers articles de presse (*Le Monde*, *Libération*, le *New York Times*...) et le cas échéant en profiter pour régler une « contribution volontaire » et demander l'établissement de leur carte d'identité de Citoyen du monde... L'absence de cotisation annuelle n'interdisant nullement de faire de temps à autre des versements au Registre international des CDM (Recim)...

<http://www.recim.org/dem/garry.htm>

Lettre aux européistes et aux fédéralistes européens

Fernando Iglesias

Président du Conseil du *World federalist Movement* – Buenos Aires

Traduit de l'anglais par Jean-François Billon – Lyon

En tant que Président du Conseil du *World Federalist Movement* (WFM) élu à notre Congrès de Winnipeg (Ca.) en juillet 2012 je veux m'adresser à vous afin d'encourager vos associations à rejoindre le WFM et à développer votre participation pour celles d'entre elles qui en font d'ores et déjà partie.

Comme une conséquence quasiment inévitable de l'histoire du XX^e siècle, nos forces – qui sont réellement limitées vis-à-vis de nos objectifs – sont toujours divisées entre ces deux grandes organisations (UEF / JEF et WFM, Ndt) qui travaillent séparément. L'une d'entre-elles met l'accent sur les questions de l'Europe et l'Union européenne (UE), tandis que l'autre se concentre sur les affaires mondiales, les Nations unies et le Tribunal pénal international (*International Criminal Court*, ICC, en anglais, Ndt.). Au début d'un nouveau siècle, cette division est devenue absurde. De plus, l'émergence des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du sud) et des régions de l'Est et du Sud du globe ont révélé que les structures mises en place au siècle précédent sont basées sur celles du Nord-Ouest et, en conséquence, incapables d'affronter les défis du XXI^e siècle à venir. Coordonner, unifier et élargir notre mouvement doit devenir une urgence dans notre stratégie commune de base si nous ne voulons pas être les simples héritiers d'un passé glorieux mais les protagonistes actifs du futur.

Les Européistes, les Fédéralistes européens et les Fédéralistes mondiaux ne sont qu'une partie de la famille constituée des premiers êtres humains qui réalisent la nécessité de dépasser le cadre national des politiques. Beaucoup d'autres individus arrivent aux mêmes conclusions que nous aux quatre coins du monde. Développer nos activités et des bureaux permanents en Afrique, Asie et Amérique latine afin d'appeler leurs considérables forces sociales est la clé pour mettre en forme un mouvement fédéraliste mondial réellement universel pour le nouveau siècle. Et, dans cette optique, l'expérience que les organisations européennes ont accumulée au cours des dernières décennies devient vitale pour l'intégration régionale de toutes les régions du monde.

Beaucoup d'entre vous me connaissent personnellement pour être le Directeur de la Chaire Altiero Spinell (*CUIA*) de Buenos Aires, à cause de mes diverses participations aux Séminaires de Ventotene ou de mes fréquentes visites au Parlement européen ou à la Commission de l'UE. En tant que *Spinelliste* convaincu, je comprends parfaitement les troubles et les défis auxquels fait face l'UE aujourd'hui. Toutefois, la crise a également rendu évident que si nous désirons conserver une Union européenne pacifique, démocratique et durable de même que son solide État providence nous devons simultanément travailler pour que ces valeurs soient mises en œuvre au niveau global, partout dans le monde. Une Europe pacifique, démocratique et durable dans un monde en guerre, non démocratique et en surchauffe est tout autant un mirage que l'était le développement de nations pacifiques, démocratiques et durables durant l'effondrement de l'Europe au début du XX^e siècle.

Les Pères fondateurs de l'UE imaginaient l'unité européenne comme une étape vers l'unité mondiale. Aujourd'hui, après un siècle de changements extraordinaires en technologie et en économie, cette déclaration abstraite est devenue une partie significative de notre réalité. Les synergies, les échanges et la coopération doivent constituer la base de la stratégie de toute organisation rationnelle à l'époque de la connectivité et de l'interdépendance. Chaque jour nous rappelons les décideurs nationaux à cette évidence. N'est-il pas surprenant que nous ne l'appliquions pas à nos mouvements ? N'est-il pas étonnant que ceux qui sont en faveur de l'unité mondiale soient toujours aussi dispersés et désunis ? Construire une Europe unie signifie construire

un monde uni et *vice versa* et nous n'apporterons une contribution digne d'être conforme à ces objectifs qu'au travers de la collaboration et de l'intégration de nos forces.

En tant que nouveau Président du Conseil du *WFM*, j'ai pris l'engagement public de faire tout mon possible pour réintégrer le but de « l'intégration régionale de tous les continents » dans les politiques menées activement par les Fédéralistes mondiaux ainsi que les résolutions de notre dernier Congrès à Winnipeg l'ont demandé. Mais, ce faisant, afin de mettre l'accent sur l'amélioration et le renforcement du Tribunal pénal international et sur la Responsabilité de protéger (*R2P*) ainsi que sur le développement de l'Assemblée parlementaire des Nations unies (*UNPA*) et la promotion de l'Intégration régionale (*RI*) sur tous les continents le *WFM* a besoin de votre aide.

L'*ICC*, la *R2P*, l'*UNPA* et la *RI*, sont des objectifs complémentaires et qui se renforcent mutuellement. Ce n'est pas seulement par hasard que tous ces objectifs ont été soutenus par l'institution la plus représentative de la structure de l'UE : le Parlement européen. Encore, avons-nous besoin de bureaux et de représentants travaillant sur l'ensemble de ces thèmes sur tous les continents. Nous devons relier entre elles ces quatre campagnes au niveau régional et mondial. Nous avons besoin de bâtir une réelle relation de partenariat entre nos organisations et de mettre en place un réseau permanent pour notre coopération. C'est pourquoi, je vous invite ainsi que vos mouvements, que ce soient des sections régionales ou nationales, à rejoindre le *WFM* et à participer activement à son action.

Résolutions – Contributions – Communiqués de presse

Résolutions et communications à l'Assemblée générale de l'UEF France – Paris – 13 septembre 2013

Nous publions ci-après différents textes de résolutions présentées à la dernière Assemblée générale de l'UEF France le 13 septembre à Paris, et adoptées par cette assemblée, de même qu'une « contribution » présentée par Bernard Barthalay.

Tous ces textes présentent la caractéristique d'avoir été rédigées et proposées par des militants fédéralistes proches de notre revue, participant à sa rédaction ou s'exprimant régulièrement dans ses colonnes, et de se rapporter dans l'ensemble à des thèmes qui nous sont chers (fédéralisme mondial et fédéralisme interne, au-delà donc de la seule dimension européenne du fédéralisme, Initiative européenne des citoyens...). Pour sa part Bernard Barthalay a été le premier éditorialiste de *Fédéchoses* dans les années suivant immédiatement sa fondation et, lui aussi, été très souvent publié par la revue depuis lors. Cette réunion a également adopté d'autres textes dont, outre les rapports statutaires, un important Rapport d'orientation présenté par Alain Réguillon, secrétaire fédéral sortant porté le lendemain à la Présidence de l'UEF France par son Comité directeur.

Le bureau et le Comité directeur de l'organisation ont enfin été profondément rajeunis et féminisés (mais encore insuffisamment).

Nos lecteurs intéressés peuvent trouver toutes informations complémentaires sur le site de l'UEF France : www.uef.fr

Résolution pour la création d'une Commission « Fédéralisme mondial – relations avec le *WFM* » au sein de l'UEF France

Divers membres de l'UEF France, en particulier, Jean-Francis Billion, Didier Colmont, Valéry-Xavier Lentz, Jean-Luc Prevel... demandent à l'Assemblée générale de l'UEF France réunie à Paris le 14 septembre, en relation avec le Rapport d'orientation présenté par Alain Réguillon, secrétaire fédéral, de confirmer la création au sein de l'UEF France

d'une « Commission sur le fédéralisme mondial et les relations avec le WFM ».

Cette résolution demande également la création en parallèle d'une Commission de l'UEF France sur le fédéralisme interne.

Renvoi est fait au Comité directeur de cette décision pour en définir les modalités d'application.

Résolution de l'UEF Rhône-Alpes sur l'Initiative citoyenne européenne (ICE)

Le Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes réuni le vendredi 6 septembre 2013 à Lyon a décidé de proposer la résolution suivante (adoptée à une très large majorité) à l'Assemblée générale de l'UEF France se réunissant à Paris le samedi 14 septembre.

« L'UEF Rhône-Alpes demande que l'Assemblée générale de l'UEF France décide d'adopter pour les deux ans qui viennent comme **action-cadre** l'Initiative européenne des citoyens (ICE) « Pour un plan européen extraordinaire de développement durable et pour la création d'emplois ».

En effet, Il est urgent et important de redonner confiance aux citoyens européens dans l'unification politique de l'Europe comme moyen d'assurer leur sécurité et de construire un meilleur avenir.

C'est le seul moyen de lutter contre la propagation des néonationalismes et de bâtir la digue nécessaire lors des élections européennes en 2014.

Toutes les forces pro-européennes ont un rôle à jouer dans cette bataille.

Pour leur part, les fédéralistes doivent continuer à être le lien direct entre les citoyens européens et le projet d'Europe fédérale, en prenant en compte les opportunités offertes par l'Union européenne, telle qu'elle est aujourd'hui. Dans cette perspective, l'UEF France s'engage à utiliser l'ICE, entrée en vigueur par le Traité de Lisbonne, et donc à promouvoir l'ICE impulsée par les fédéralistes en Europe (présentation courte au verso), et à structurer ses actions sur cette orientation pour les années à venir.

Cette mobilisation des Européens contribuera à construire une appartenance citoyenne et un élément de confiance retrouvée. Elle devrait en particulier se traduire par un vote amplifié en faveur des partisans d'un projet d'Europe unie lors des élections européennes de 2014.

En résumé, l'action pour l'ICE est la seule à notre disposition permettant aujourd'hui aux fédéralistes tout à la fois :

- de s'adresser directement aux citoyens européens de même qu'à de nombreuses organisations de la société civile (milieux économiques et culturels, patronaux et syndicaux, presse, ONG, réseaux sociaux...),
- de donner à notre campagne une réelle visibilité,
- tout en proposant de manière forte la création de ressources propres de l'Union européenne.

Autour de cette **action-cadre** pourront venir se greffer les nombreuses autres activités de l'organisation proposées dans le Rapport d'orientation présenté par Alain Réguillon.

Note sur la communication de l'UEF – France

Fabien Cazenave, Sandra Fernandes, Valéry-Xavier Lentz,
Jonathan Leveugle

Le débat public a besoin aujourd'hui de la contribution des fédéralistes européens. Nos idées demeurent pourtant trop souvent absentes alors qu'elles peuvent intéresser ceux qui espèrent en l'idée européenne tout en s'inquiétant des insuffisances de l'Europe actuelle.

Que peuvent faire les fédéralistes pour gagner en visibilité ?

- ✓ **L'originalité** : assumer la spécificité de notre positionnement pour nous distinguer des européistes ;

- ✓ **La participation** : impliquer directement l'ensemble de nos adhérents et sympathisants dans notre action et dans notre communication ;
- ✓ **L'ouverture** : une association tournée vers l'extérieur pour y faire entendre notre message ;
- ✓ **Les nouveaux médias** : la mise à profit de toutes les potentialités des nouveaux médias pour notre communication.

L'originalité

L'UEF reste l'une des rares associations pro-européennes à assumer son positionnement et son ambition fédéraliste. En outre elle développe des thèmes qui vont au delà des seules affaires européennes en s'intéressant aux enjeux de la mondialisation, de la décentralisation, et de la démocratie à tous les niveaux.

Cette particularité est une chance en termes de communication : elle nous distingue et nous permet de proposer un message, un discours, un point de vue original susceptible de susciter plus d'intérêt qu'un européisme consensuel.

Naturellement une telle approche peut susciter chez certains de nos interlocuteurs des réserves voir une opposition : c'est là une raison supplémentaire de l'afficher. Le premier pas pour être entendu consiste à ne pas susciter l'indifférence.

C'est pourquoi, au delà des thèmes d'actualité (élections européennes, ICE...), la communication de l'UEF doit rappeler et développer les points fondamentaux de la culture politique fédéraliste.

Dans un contexte électoral où les médias seront prisonniers de l'équité des temps de paroles, les journalistes vont chercher des interlocuteurs au positionnement clair pour leurs auditeurs/télespectateurs/lecteurs. Face aux eurosceptiques, nous incarnons l'alternative, plus que le consensus européen mou habituel.

La participation

Une association qui dispose de peu de moyens - en raison de notre indépendance ; et qui défend des options politiquement minoritaires doit mettre à profit toutes les bonnes volontés pour relayer son message.

C'est pour quoi il est essentiel que les adhérents et sympathisants soient impliqués le plus activement possible, soit pour produire du contenu, soit pour relayer nos communiqués. Susciter cette participation n'est possible que si l'UEF, au delà du seul aspect communication, fait évoluer sa culture associative en ce sens.

Tout ne doit pas procéder des titulaires de fonctions statutaires, lesquels doivent être davantage des animateurs que des dirigeants. Un travail plus participatif est essentiel en vue de transformer nos adhérents en militants, nos sympathisants en adhérents, des inconnus en sympathisants.

Cette implication des adhérents et sympathisants peut se concrétiser à travers différents outils, essentiellement en ligne : blog collectif ouvert à leurs contributions, forum de discussion, interactions sur les médias sociaux.

L'ouverture

L'UEF doit développer une culture d'ouverture vers l'extérieur pour devenir un interlocuteur, perçu comme crédible et fiable, auprès du plus grand nombre d'associations ou de personnes, à commencer par nos partenaires au sein de la famille dite « pro-européenne ». Chaque association a sa légitimité et son utilité et rien ne nous autorise à revendiquer le monopole sur tel ou tel thème. À nous de susciter l'intérêt par le mérite de nos actions et de nos contributions au débat. Avec nos différences, avec des engagements fédéralistes plus ou moins marqués, avec une meilleure concertation, nous devons travailler ensemble. Nous devons jouer de nos complémentarités

Nous pouvons ainsi permettre à nos partenaires de reprendre nos propos soit avec des tribunes co-signées, soit en publiant dans leurs outils. Par exemple sur le site de *Sauvons l'Europe* ou les newsletters quotidiennes du Mouvement Européen - France, *Europe Midi*, ou de *Touteurope.eu*. *Le Taurillon*, magazine des Jeunes Européens -

France, aux 100.000 visiteurs par mois pourrait accueillir régulièrement nos publications, grâce aux liens tissés depuis plusieurs années entre nos deux organisations.

Communiquer auprès de nos partenaires et sympathisants est prioritaire. À ce titre, au delà des échanges entre les personnes, nous devons aussi adapter nos outils, notamment par la mise en place et la diffusion régulière d'une lettre d'information électronique à laquelle chacun pourra s'abonner depuis notre site internet.

Les nouveaux médias

Les nouveaux médias permettent de diffuser de l'information à bas coût et très rapidement. Pour les exploiter au mieux, et pour que cette information puisse être visible, il est essentiel de maîtriser ces outils. Le site internet de l'association est seulement un élément du dispositif qui passe aussi par les médias et réseaux sociaux, les blogs et sites des adhérents et sympathisants, les journaux en ligne proposant souvent la possibilité d'y publier des tribunes, etc. Ces plateformes (*Le Plus*, *Express Yourself*, *Newsring*...) sont autant d'occasions de toucher un public plus large et qui ne connaît pas les sites d'informations traditionnels sur l'Europe.

La pertinence, l'originalité de nos messages, l'effort de nos relais pour les diffuser est important mais également la capacité de réagir à l'actualité. Souvent le premier à commenter un événement est le plus repris. Ceci n'est possible qu'avec un travail en amont de l'équipe communication et la diffusion de communiqués ou mini-communiqués à chaud.

Ces démarches ne doivent pas nous faire oublier les publics qui n'utilisent pas habituellement ces outils. Il est donc essentiel de conserver une lettre d'information interne adressée à ceux qui ne reçoivent pas la lettre d'information électronique ; ainsi que notre revue « papier », très utile pour diffuser notre message auprès du public lors des actions de terrain.

Pour ces dernières, l'équipe communication devra prévoir des modèles de tracts et affiches pouvant être repris ou adaptés par les personnes désireuses de mener des actions. Le militantisme de proximité et le dialogue avec nos concitoyens reste en effet la meilleure forme de communication.

Nous devons l'encourager et le développer.

Conclusion

L'effort de communication de l'UEF vise dans un premier temps à développer la visibilité de l'association et de nos idées, d'abord auprès de nos partenaires associatifs, puis auprès du public.

Cette visibilité, et notre positionnement original doit nous permettre d'accéder à terme aux « anciens médias » qui continuent à dominer en termes d'audience.

La démarche de communication n'a d'intérêt que si elle permet d'enclencher un cercle vertueux où de nouvelles personnes rejoindront l'association pour contribuer à notre effort et à la diffusion de notre message. Son succès est donc aussi fonction de la volonté et de la capacité de l'UEF de les accueillir et de les intégrer pleinement.

Où en est le fédéralisme européen ?

Ce texte est à lire à la fois comme une déclaration de candidature au Comité directeur de l'UEF-France, et comme la présentation des grandes lignes d'un projet de manifeste.

Bernard Barthalay

Economiste – Président de Puissance Europe

Très loin du compte. Soixante-dix ans après le *Manifeste de Ventotene*, les Européens ne sont toujours pas un même peuple, uni dans sa diversité. A cent ans l'an prochain de leur premier suicide collectif, les Européens, divisés par leurs Etats-nations, restent sans voix face au syndicat des « souverains », l'impuissant Conseil européen. A plus de

cinquante ans l'an prochain de la crise de la CED et de la démission de Monnet à la CECA, l'Europe n'est pas maîtresse de son destin : elle dépend de son Orient pour son énergie, et son Occident la place déjà sous surveillance. Le réchauffement climatique, même s'il connaît une pause, peut bouleverser, dans les cinquante années qui viennent, la donne démographique par la submersion des côtes et de pays entiers, comme la donne énergétique par l'exploitation de l'Arctique, retardant d'autant, ne nous y trompons pas, la conversion au post-carbone.

Face à la montée de ces périls, la division, et l'impréparation notoire des Européens les exposent, à un chacun-pour-soi suicidaire, qui peut conduire tout droit à de nouveaux conflits armés, dont l'histoire nous apprend qu'ils seraient mondiaux. L'Europe libre et unie de Spinelli et Rossi est notre rêve. Mais les « profiteurs » de la souveraineté nationale, arc-boutés sur les privilèges de leur rang, et leurs quelques pouvoirs résiduels de distribution du pouvoir et de l'argent, sont en travers de la route. Le Président de la République française, l'Etat qui fut à l'origine de l'intégration communautaire, ose même déclarer qu'il ne croit pas aux Etats-Unis d'Europe.

Une génération de fédéralistes, la mienne, a échoué. En dépit des efforts consentis. Les géants qui nous inspiraient, ne sont plus. Et la génération d'Erasmus et d'Internet, celle qui n'a pas connu les contrôles et le change aux frontières, n'en peut plus d'assister au spectacle désolant de la dispersion des fédéralistes, de la vétusté de leurs pratiques politiques et de leur confusion stratégique. Les organisations fédéralistes, si elles croient encore à la pertinence de l'objectif, n'ont pas de stratégie claire et n'ont pas tiré les leçons de l'échec.

Avant le déferlement de l'idéologie du « moins d'Etat possible » et la fin de la guerre froide, la société politique faisait consensus sur la finalité de la construction européenne : l'unité pour la prospérité et, accessoirement, l'indépendance. Les fédéralistes mettaient les actes politiques, européens avec prudence, en contradiction avec la parole politique, européenne par devoir de mémoire. Depuis, avec la liberté de circulation, l'Internet et le téléphone mobile, la société politique se sent menacée. Pour elle, la mauvaise nouvelle, c'est la fin du secret d'Etat, la prise de pouvoir de la société civile, des ONGs et des institutions représentatives qui les rassemblent, et la montée en puissance des réseaux sociaux.

Dans l'Europe en crise, les fédéralistes n'ont plus l'oreille, complaisante ou pas, de la société politique. Ils n'en sont plus la mauvaise conscience. Et la montée contemporaine des populismes, nationalistes ou pas, produits de la division, démontre que les fédéralistes n'ont pas conquis l'opinion publique. D'autant que le dialogue, distancié mais complice, avec les hommes d'Etat issus de la guerre et de la Résistance, suffisait pour garder le cap. C'était ce que certains ont pu appeler le fédéralisme-direction, sur fond d'une intégration, de plus en plus oubliée du fédéralisme-objectif.

Les fédéralistes ne sont pas en position de s'adresser directement à l'opinion publique, comme le ferait un chef d'Etat à une heure de grande écoute. Leur propre médiatisation est d'ailleurs un fantasme dangereux. Vouloir faire les plateaux télévisés, même avec talent, serait la pire des choses, tant les médias nationaux sont liés aux pouvoirs nationaux et répugnent à leur propre transnationalisation.

Les fédéralistes, ou leurs plus proches alliés, y sont généralement traités, avec mépris, en inoffensifs rêveurs.

Mais les fédéralistes organisés ont toute liberté de s'adresser : 1) aux euro-fédéralistes spontanés ; 2) à la société civile organisée ; 3) aux internautes ; 4) et aux citoyens eux-mêmes, en inventant les formes de leur participation à un processus constituant *bottom-up*.

Tout se passe comme si les organisations fédéralistes assistaient contrariées, impuissantes, parfois même hostiles, à la prolifération de groupes et de réseaux qui font leur l'objectif de l'unité politique et l'exigence d'une méthode démocratique pour aboutir. Il faut bannir d'urgence cet esprit de fermeture, de refus du dialogue ou du partenariat, cette obsession de la concurrence, comme si l'on raisonnait en termes de parts de marché.

Tout se passe comme si les organisations fédéralistes répugnaient à engager un dialogue avec les représentant(e)s officiels de la société civile quand ils ou elles s'expriment publiquement en faveur de l'unité politique, même et peut-être surtout, s'ils se prononcent pour des Etats-Unis d'Europe : la raison en est peut-être qu'elles ne savent plus quoi

leur proposer pour y aller, quelle voie nouvelle, distincte d'une pression triviale sur les pouvoirs nationaux ou sur les institutions communes, notamment le Parlement : l'imagination, devenue prisonnière du calendrier institutionnel officiel et des formes légales de participation (ICE), est en panne.

Tout se passe comme si les organisations fédéralistes ne savaient utiliser Internet qu'en mode « affichage ». La communication unilatérale à l'ancienne, avec pour le pire une touche de marketing, prévaut sur le potentiel d'interactivité, de mobilisation, de collaboration, de dissémination, du web. Changer de pratique n'est pas une question de moyens, mais de volonté et de créativité. Tout se passe, en revanche, comme si les internautes euro-fédéralistes, membres ou pas des organisations, avec leurs blogs, leurs pages sur les réseaux, leurs tweets et retweets, leurs groupes facebook et leurs propres sites étaient aujourd'hui plus visibles et audibles, avaient plus d'audience et d'influence que les organisations fédéralistes en tant que telles.

Tout se passe comme si les organisations fédéralistes ne concevaient, comme les Etats, la participation des citoyens que sur le mode électif et ne se proposaient pas de mettre à leur disposition des outils leur permettant de se faire entendre, de faire valoir leurs préférences, d'en débattre, et d'écrire eux-mêmes le projet d'une constitution, pour s'en servir comme un moyen d'expression de leur volonté et de pression sur les pouvoirs nationaux. Le plus souvent, la conséquence est qu'elles anticipent les concessions qu'elles se croient tenues de consentir à ces derniers, parlant de loi fondamentale, voire de traité, au lieu de constitution, de convention au lieu de constituante, de souveraineté partagée au lieu de souveraineté limitée, et s'interdisant de parler d'Etat, de peuple, de chose (res), de puissance ou de bien publics ou même de pouvoir, s'alignant sur le discours technique et indolore des européistes modérés, cultivant toutes les ambiguïtés qu'elles recèlent, au lieu d'imposer leur discours, qui doit être politique, et qui est justement celui que les citoyens comprennent. Le résultat de cette étonnante réserve est que les fédéralistes qui étaient, dans l'entre-deux-guerres ou immédiatement après la deuxième, en avance sur leur temps, se retrouvent souvent dans le camp de la conservation politique et sociale, ou de la défense d'acquis européens insatisfaisants.

C'est pour répondre à l'inquiétude de Jean-Pierre Gouzy, qui est parmi nous l'un des derniers témoins du temps des géants, de Churchill à Kohl, et aux attentes des générations Erasmus et Internet, très présentes et actives dans mes propres réseaux, que j'ai décidé de sortir de mon silence à l'intérieur de l'UEF et de sa section française à deux mois du Congrès de Berlin. Organisée comme une internationale, divisée en sections nationales, l'UEF restera inapte à répondre aux aspirations transnationales de la génération Erasmus-Internet. Ses modes de décision, peu différents de ceux que les citoyens réprouvent dans les partis ou entre Etats, et de financement (je parle ici de notre superstructure bruxelloise), qui en font indirectement une officine gouvernementale plutôt qu'un mouvement populaire, sont d'ailleurs des

corollaires de cette organisation.

C'est à un bilan des soixante-dix dernières années d'échecs et de succès (ces derniers sont souvent moins connus) que j'invite tous ceux qui en éprouvent le besoin (ils sont nombreux dans l'organisation et à sa périphérie) et/ou qui veulent sortir de l'impasse d'une forme d'organisation du mouvement reposant exclusivement sur la carte d'adhérent, l'élection par les adhérents d'organes de direction (congrès, comité directeur, bureau exécutif), la définition d'une ligne politique et, si possible, d'une stratégie, que des militants (les "soldats" de l'organisation), s'auto-recrutant eux-mêmes parmi les adhérents, sont chargés de mettre en oeuvre sans discussion dans l'intervalle de deux congrès successifs, avec l'espoir de faire assez de bruit pour alerter des sympathisants et en faire des adhérents, et reproduire à l'infini la même formule.

Qui ne comprend la vétusté de cet outil à l'âge de l'individu souverain, de la communication instantanée, de l'interdépendance planétaire et du grand marché continental, du droit à la mobilité et à la transparence universelles, et des réseaux sociaux transnationaux ?

Evidemment, une fois réaffirmés l'objectif de Spinelli, de Kogon ou de Frenay (et de Monnet lui-même !) - les Etats-Unis d'Europe - et l'exigence d'une stratégie constitutionnelle participative et représentative, à l'image du Congrès du Peuple européen, ou du Recensement, c'est la réforme des structures de l'U.E.F. qu'il faut entreprendre pour porter efficacement cette stratégie: la section française pourrait en devenir le laboratoire. A condition de prendre la liberté d'ouvrir l'organisation sans frilosité à tous les sympathisants, résidents ou non-résidents. J'accepte de venir en renfort d'une direction de transition, représentative d'un bloc transgénérationnel, ou pour le dire autrement, « historique », et, le cas échéant, de porter ce programme de réforme au niveau fédéral, si quelques principes simples sont retenus : autonomie, transnationalité, partenariats avec les institutions et organisations de la société civile, participation directe des citoyens à un processus constituant à base citadine ou territoriale, engagement puissant de tous nos internautes sur les réseaux sociaux. L'esprit général de cette réforme sera de laisser à tous nos membres et à tous les groupes locaux la plus entière liberté d'action dans le respect de l'objectif de l'Etat fédéral et de la méthode constituante : l'idée centrale devrait être d'offrir des outils pour travailler, dans les limites de la cohérence avec ces exigences d'unité politique et de démocratie européenne. Les actions les plus pertinentes et les plus efficaces, celles qui feront finalement l'accord général, l'emporteront par une sorte de sélection naturelle. Le tri se fera dans la pratique.

Cette approche évolutionniste, ou si vous voulez « darwinienne », de l'action est celle qui libérera un maximum d'énergies, après un temps d'adaptation, et en stérilisera le moins. C'est l'approche la plus en accord avec l'esprit d'un temps d'autonomie individuelle, et avec les aspirations de participation démocratique et de solidarité européenne qui nous rassemblent. Si les egos se taisent, nous gagnerons.

Conseil mondial du *World Federalist Movement* – New York – 24/26 juillet 2103

Résolution concernant le soutien à la Campagne pour la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies

Traduit de l'anglais par Didier Colmont – Paris

- Considérant que la Campagne pour la création d'une Assemblée parlementaire auprès des Nations unies (CCAPNU) est un réseau mondial de parlementaires et d'organisations non gouvernementales qui défendent la représentation des citoyens au sein des Nations unies ;
- Considérant que la liste des partisans de la Campagne comprend des individus (plus de 5000, originaires de 152 pays), des députés (840, originaires de 105 pays), d'anciens

parlementaires (330, originaires de 46 pays), des professeurs (379), des chefs d'Etat ou de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères (16), des lauréats du prix Nobel et du prix Nobel alternatif (21) et des organisations non gouvernementales (356, originaires de 70 pays, parmi lesquelles 22 réseaux internationaux), comprenant des centaines de personnalités éminentes du monde politique, du monde scientifique, de la société civile et du monde de la culture ;

- Considérant que les députés qui siègent représentent environ 134 millions de personnes ;
- Considérant que, depuis le lancement de la Campagne, la création d'une Assemblée parlementaire des Nations unies a été soutenue par le Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes canadienne (2007), le Parlement

panafricain (2007), le Parlement latino-américain (2008), le Sénat argentin (2008), la Chambre des députés d'Argentine (2009), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (2009), l'Assemblée nationale des Seychelles (2009), le Parlement européen (2011), le Parlement du Mercosur (2011) et par l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (2013) ;

- Considérant que le Mouvement fédéraliste mondial a prouvé sa volonté et son accord avec la démocratisation des institutions de l'ONU en lançant la plate-forme de plaidoyer *ReformtheUN.org* ;
- Considérant les travaux du Comité pour des Nations unies démocratiques (*KDUN*) depuis sa création en 2003, et surtout l'effort constant et le dévouement de M. Andreas Bummel en tant que président du *KDUN* et en tant que directeur du Secrétariat de la Campagne internationale pour une Assemblée parlementaire des Nations unies Considérant que les organisations européennes et le Parlement européen ont apporté un soutien important à la CCAPNU, mais qu'il existe un manque de coordination entre

ces organisations et le Mouvement ;

- Considérant l'appel conjoint des participants à la Campagne dans la Déclaration de Buenos Aires en octobre 2010 ;

Il est décidé que le Mouvement fédéraliste mondial :

- o désigne un Coordonnateur mondial de la Campagne APNU et alloue une somme mensuelle au sein du budget du Programme *International Democratic Governance* pour la rémunération du Coordonnateur ;
- o aide à l'installation d'un bureau, qui pourrait être créé à Bruxelles au sein du bâtiment de l'UEF, où le Coordonnateur nommé pourra développer le réseau APNU en travaillant avec les organisations fédéralistes européennes en phase avec la mission du MFM, tout en renforçant le lien avec ces organisations ;
- o affirme son accord avec les organisations européennes en établissant un officier de liaison permanente en Europe pour travailler aux côtés du Secrétariat International à La Haye et de l'UEF, du ME, du MFE et de la JEF.

UEF France : L'Afrique doit rester au sein de la Cour pénale internationale

Communiqué — Paris, le 9 octobre 2013

L'Union des fédéralistes européens (UEF-France) joint sa voix à celle des nombreuses ONG qui demandent aux dirigeants africains de poursuivre leur engagement en faveur de la Cour pénale internationale.

Les 11 et 12 octobre 2013, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine (UA) se réuniront en sommet extraordinaire à Addis-Abeba pour débattre d'une proposition de retrait du Statut de Rome ou de la suspension de toute coopération africaine avec la Cour pénale internationale (CPI) à l'initiative des gouvernements de l'Ouganda et du Kenya.

Les partisans de la justice internationale, réunis au sein de la Coalition internationale des ONG pour la CPI (CICC), **appellent les dirigeants africains à continuer de défendre les intérêts des victimes en rejetant ces propositions**, et à soutenir le travail de la CPI ainsi que, en particulier, ses efforts actuels pour lutter contre l'impunité de certains dirigeants du Kenya.

Les fédéralistes restent conscients du caractère encore imparfait de la justice internationale et de la nécessité qu'elle ne puisse plus être soupçonnée à l'avenir, comme c'est parfois le cas aujourd'hui, de s'attaquer plus facilement aux pays africains et du Sud qu'aux pays occidentaux. précise Jean-Francis Billion, vice-président de l'UEF-France. La mise en place de la Cour pénale internationale est l'embryon d'une justice capable de défendre les peuples, en dépassant la souveraineté des États qui y ont consenti en ratifiant le statut de Rome.

Les fédéralistes européens participent au World Federalist Movement (Mouvement fédéraliste mondial) dont le Directeur exécutif, Bill Pace assume la coordination de la CICC.

L'UEF-France annonce en parallèle son intention d'adhérer à la Coalition française pour la Cour pénale internationale.

Contexte

Coalition pour la Cour pénale internationale. La Coalition pour la Cour pénale internationale est un réseau mondial composé d'organisations de la société civile de plus de 150 pays, travaillant en partenariat pour renforcer la coopération internationale avec la CPI, garantir une Cour juste, efficace et indépendante, rendre la justice à la fois visible et universelle, et faire progresser les législations nationales visant à rendre justice aux victimes de génocide, de crimes de guerres et de crimes contre l'humanité.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <http://www.coalitionfortheicc.org/?lang=fr>

Les fédéralistes européens et la justice internationale

Les fédéralistes européens ont mené un combat constant pour la justice internationale dans la tradition ouverte par Eugen Kogon, journaliste et sociologue allemand antinazi déporté à Buchenwald, participant à l'accusation lors du procès de Nuremberg, et premier président du mouvement fédéraliste allemand Europa Union après la guerre.

Le fédéralisme africain

Rappelons les voix des grands leaders africains, en particulier les présidents Kwame N'Krumah, Julius Nyerere et Léopold Sédar Senghor qui durant les luttes pour l'indépendance ont en parallèle affirmé la nécessité de construire les États-Unis d'Afrique comme l'une des conditions de l'indépendance et de la démocratie africaines en même temps que la nécessité de la démocratisation de la vie politique internationale.

Une anthologie des principaux textes des fédéralistes africains peut être trouvée dans le livre de Guido Montani, *Tiers-monde et unité européenne*, Éd. Fédérop, 24400 Gardonne, 1982.

Contact : Fabien Cazenave, porte-parole de l'UEF-France

Ulrich Beck, *Non à l'Europe allemande. Vers un printemps européen*, éditions Autrement, Paris, collection « Haut et fort », 2013, p. 162, € 12, ISBN 978-2-7467-3493-7

Michel Theys

Commentaire publié dans la Bibliothèque européenne, supplément hebdomadaire de l'Agence Europe, Bruxelles - *Fédéchos* remercie l'auteur et l'Agence Europe pour l'autorisation de republier ce texte

Il est, pour le chroniqueur, des livres qui relèvent du supplice. D'un délicieux supplice, certes, tant leur lecture a nourri et comblé intellectuellement du début à la fin. Mais un supplice quand même car comment ensuite en rendre compte en quelques pauvres dizaines de lignes sans en trahir l'esprit et la portée, sans prendre le risque de n'en offrir qu'un pâle reflet infidèle ? Tel est bien le cas avec cet ouvrage publié initialement en allemand par un professeur de sociologie à l'Université de Munich qui enseigne actuellement à Harvard, à la *London School of Economics* et à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme.

Le ton est donné dès la préface que signe Daniel Cohn-Bendit et qui, déjà, ne cesse d'interpeler et de frapper où cela fait mal. Ainsi, le trublion flamboyant qui laissera bientôt un énorme vide dans les travées du Parlement européen assène cette mise en garde : « Pour la première fois dans son histoire, l'Union européenne est affaiblie au point que sa survie est menacée ». Excessif ? Certains le prétendront sans doute. Toutefois, le Vert allemand a-t-il réellement tort lorsqu'il stigmatise la manière dont les responsables politiques, toujours plus « préoccupés par leurs affaires intérieures vampirisées par les échéances électorales », ont géré la crise en ayant en permanence une guerre de retard sur les marchés ? Se trompe-t-il vraiment lorsqu'il explique que le modèle européen voulu notamment par le Premier ministre britannique « n'est pas celui d'une Europe unie fondant sa légitimité sur la démocratisation de la mondialisation mais celui de la subversion de l'Union européenne - et finalement des États - par les marchés » ? Commet-il une erreur en emboîtant le pas à Ulrich Beck qui ne cesse, dans ces pages, d'expliquer que les capitales, en refusant de donner à l'Union le gouvernail et la boussole adéquats, « ont créé les conditions de l'avènement de l'Europe allemande » ? Est-il totalement dans l'erreur quand il résume en ces termes l'une des thèses développées avec acuité par l'auteur : « Armée de la puissance économique, la chancellerie a fait preuve d'une aptitude remarquable en voyant dans le désordre généralisé l'occasion d'asseoir son pouvoir et d'imposer sa vision de l'Europe » ? Audacieux et/ou aveugles sont ceux qui oseraient prétendre qu'il n'y a pas là un fond de vérité...

Tout le propos d'Ulrich Beck vise à démonter - et dénoncer - le processus qui, ces dernières années, a conduit Berlin à s'imposer « peu à peu, sur le plan politique, comme la plus grande instance de décision en Europe » et, comme l'a indiqué l'historien britannique Timothy Garton Ash récemment, à imposer aux autres « une Allemagne européenne dans une Europe allemande », là où Thomas Mann avait, en 1953, invité et incité des étudiants de Hambourg à « aspirer non pas à une Europe allemande mais à une Allemagne européenne ». A cette fin, le sociologue confronte sa théorie de la « société du risque » à la crise européenne et à celle de la zone euro. Par cette théorie, il soutient notamment que « le recours au concept de crise donne aujourd'hui l'illusion d'un possible retour à la situation initiale, une fois la crise terminée », alors que le risque tel qu'il le définit « ne représente pas une exception - comme la crise - mais (...) devient une situation normale ainsi que le moteur d'une grande transformation politique et sociale ». En s'inspirant de Machiavel, explique-t-il ainsi, Angela Merkel a utilisé l'occasion qui s'est présentée à elle, la crise, pour transformer les rapports de force au sein de l'Union en sa faveur en érigeant en principe la tergiversation lorsqu'il s'agissait de répondre aux appels à l'aide des États endettés et en perfectionnant de plus en plus une « forme de domination non intentionnelle qui trouve sa légitimité dans l'éloge permanent de l'épargne ». En clair, « Merkiavel », ainsi que la surnomme l'auteur, a conforté « sa position dominante et celle de l'Europe allemande » en pratiquant un néo-libéralisme brutal vis-à-vis de l'extérieur et un consensus teinté de social-démocratie, jugeant même que, « pour étendre contractuellement à l'Europe entière la politique de rigueur allemande, certaines normes démocratiques » pouvaient être assouplies ou contournées. De la sorte, accuse-t-il, la hiérarchie du pouvoir qui s'établit entre les différentes démocraties nationales n'est plus du tout légitimée démocratiquement, mais imposée par le pouvoir économique dominant. Faut-il préciser que l'auteur ne l'accepte pas ? « L'Europe allemande ne remplit pas les conditions fondamentales d'une société européenne digne d'être vécue », assène-t-il en observant aussi que la confiance réciproque des citoyens européens a été détruite par les... princes qui dirigent désormais l'Union, tant et si bien que « la vision d'un continent uni se transforme en une diabolisation de l'Europe ». Comme le penseur ne s'y résigne pas, il avance quelques idées pour définir un contrat social européen et pour que « la revendication d'une démocratie purement nationale » - mais ne faudrait-il pas plutôt parler des revendications de vingt-huit démocraties, chacune d'elles étant en effet purement nationale ? - ne menace pas plus longtemps la poursuite du développement d'une démocratie européenne. Car c'est bien d'un conflit de démocraties que souffre l'Union aujourd'hui...

In memoriam



André Darteil

Jean-Pierre GOUZY

Nous avons perdu, le 6 Août dernier, un de nos plus fidèles militants : André Darteil. Nous nous devons de lui rendre, aujourd'hui, un hommage collectif. Je le ferai sommairement, du fait des nombreux témoignages qui lui ont déjà été rendus, notamment par Bernard Barthalay, Alain Malégarie, Alain Réguillon.

J'ai fait connaissance d'André au cours des années 1950, quand il prit ses premiers contacts avec les responsables des sièges de l'UEF et du MFE, alors situés : 8, rue de l'Arcade, dans le quartier de la Place de la Madeleine à Paris.

Très fortement ancré à Lyon dont il fut l'un des édiles, il participa à la constitution, en décembre 1955, du Comité lyonnais pour les Etats-Unis d'Europe, composé de fédéralistes européens, de membres du Mouvement européen et de la Gauche européenne. Il fut l'un des animateurs, en région Rhône-Alpes (et plus largement en France), du Congrès du Peuple européen initié par Altiero Spinelli qu'il admirait et dont il partageait le combat inspiré par le *Manifeste de Ventotene*, pour susciter, après l'échec des projets de Communauté européenne de défense et de Communauté politique supranationale, une force européenne susceptible d'imposer démocratiquement un pouvoir constituant porteur du projet fédéraliste. Le raisonnement était le suivant : « On peut difficilement compter sur la bonne volonté des partis traditionnels et des gouvernements pour réaliser 'l'Europe unie'. Seule la pression des citoyens les y conduira : l'action européenne doit être l'œuvre de tous ».

Cette action européenne devait être portée par une volonté populaire qui prenne la forme d'élections primaires. Lyon où militait André figurait parmi les sept premières villes pilotes qui furent choisies pour cette expérience, les autres étant Strasbourg, Genève, Turin, Anvers, Düsseldorf, Maastricht.

En dépit du succès de ces premières élections, puis de celles qui suivirent ainsi que de la présentation en 1959 à l'Assemblée parlementaire européenne et aux parlements nationaux de l'Europe communautaire naissante d'un projet de Traité instituant une Assemblée constituante élue au suffrage universel, l'ambitieuse initiative s'essouffera assez rapidement. L'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir en France, et le succès des Traités de Rome créant la Communauté économique européenne et l'Euratom, changèrent la donne dans les pays fondateurs, d'autant que les premiers succès du « Marché commun » et de la politique agricole commune paraissaient donner raison aux défenseurs des thèses possibilistes. Mais ceci est un autre débat que nous n'avons pas à traiter ici.

André Darteil et ses compagnons du Comité lyonnais pour les Etats-Unis d'Europe qui entretenaient, par ailleurs, des relations significatives avec le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet, s'intégreront pleinement dans le Mouvement fédéraliste européen, organisant des campagnes de signatures et d'action populaire ; accueillant à Lyon, en février 1962, un impressionnant Congrès international des fédéralistes européens qui eut un retentissement considérable. Ils jouèrent, par la suite, avec Bernard Barthalay et d'autres, un rôle incontestable en vue de l'édification d'une future Europe monétaire, puis dans le combat pour l'élection au suffrage universel direct du Parlement européen.

Dans toutes les activités que nous avons suscitées à l'époque et auxquelles nous nous sommes associés (Front démocratique pour une Europe fédérale, issu du congrès historique du Conseil des communes d'Europe tenu à Rome en 1967, et des clubs de la Convention des Institutions républicaines en France – Rassemblement pour l'Europe fédérale, créé par Jean Ordner en vue de confrontations électorales) on retrouve la personnalité d'André, incarnation vivante de la ténacité militante, toujours prêt, malgré les déceptions, à rebondir. Il appartenait à ce type d'hommes (trop rare, hélas !) qui s'engagent en politique pour « servir » une cause et non pour « se servir ». Cette cause est précisément celle qui nous réunit aujourd'hui à Paris : celle du fédéralisme.

Une dernière chose : il en parlait peu... Il avait fait la guerre d'Indochine comme photographe de presse, qui avait contribué à lui créer des problèmes de santé rémanents avec lesquels il lui fallut vivre. Par hasard, j'ai découvert sur internet que se tenait, au moment même où nous célébrons sa mémoire, une exposition du Musée Niepce de Chalon-sur-Saône présentant 430 documents photographiques dus à une vingtaine de photo-reporters. Parmi les noms cités, celui d'André Darteil.

Carton rouge à François Hollande qui « ne croit pas aux Etats-Unis d'Europe »

Fabien Cazenave

Ancien Directeur du *Taurillon* – Membre du bureau de l'UEF France –
Paris – Article extrait du *Taurillon*

François Hollande a déclaré dans une interview au *Monde* datée du 30 août 2013 qu'il ne croyait pas aux États-Unis d'Europe. Encore une fois, un dirigeant français marque son discours sur l'Europe par un manque d'ambition et de vision. Cela mérite un carton rouge.

Dans les colonnes du *Taurillon*, on avait pris l'habitude de rouspéter souvent contre [Jacques Chirac](#) et [Nicolas Sarkozy](#). Leur vision « gaullienne » de l'Europe où l'Union européenne n'était qu'un biais pour la France afin de garder son rang de « grande nation ». L'arrivée d'un président de la République socialiste n'a rien changé finalement à notre énervement car il défend globalement la même vision.

Un président si français...

Dans son interview au *Monde*, voici ce que déclare François Hollande :

« À terme, cette Europe pourrait-elle être fédérale ? Je ne vois pas encore suffisamment de volonté de participer à un idéal commun. Je ne crois pas aux États-Unis d'Europe. Commençons à faire en sorte que les États soient unis pour l'Europe ».

On ne peut être plus clair. François Hollande était considéré jusqu'à présent comme un pro-européen de forte conviction au sein du Parti socialiste. Cette interview démontre qu'il n'en est rien. Il est typiquement un politique français qui refuse de penser l'Europe autrement que comme un marche-pied.

En fait, le président de la République est très satisfait de l'Europe actuelle où le Conseil domine le triangle institutionnel face à la Commission et au Parlement européen. C'est le pragmatisme cynique des dirigeants français qui savent bien que la France a plus de pouvoir en Europe quand l'initiative vient des « grands pays ». Mais est-ce anormal quand on sait que les dirigeants français sont nourris depuis qu'ils sont jeunes au biberon du « le monde attend la voix de la France » ou du « la France éternelle qui est membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU » ?

Dépasser la vision française de l'Europe

Tout cela est très logique... mais fort décevant. On a du mal à y croire venant de celui qu'on a présenté comme un des fils spirituels de Jacques Delors dans le club « Témoins ». Il se détourne de la construction européenne pour choisir une construction de droit international. L'Europe des États, ce n'est pas l'Europe, mais une alliance internationale. Le chef de l'État explique qu'« une Europe d'avant-garde peut fonctionner à géométrie variable selon les sujets ». Voilà une manière de complexifier l'Europe avec une construction molle que les citoyens ne comprennent plus.

C'est une vision où on est incapable de penser l'Europe au-delà de l'horizon national. Pourtant, dans un monde globalisé où les pays-continent sont de plus en plus développés, la France ne pèse pas grand chose à elle toute

seule avec ses 60 millions d'habitants. Comme si les citoyens bulgares, polonais, allemands ou français n'avaient pas des intérêts en commun et qu'ils devaient s'exprimer uniquement du point de vue national ?

Le président de la République se fait avoir par l'impression de puissance se dégageant d'un Conseil européen. Oui, la France y pèse énormément. Oui, il fait avancer l'Europe, petit pas par petit pas, quand il se bat pour l'harmonisation fiscale ou la coordination économique. Mais l'Europe des diplomates n'est pas celle du XXI^e siècle. Au contraire, elle nous renvoie à celle du XIX^e et du Congrès de Vienne. À croire que l'Europe actuelle serait portée dans leur cœur par les citoyens européens...

Ne plus compter sur lui pour faire l'Europe

Alors on ne peut pas reprocher à un président de la République de faire en priorité ce pourquoi on l'a élu : défendre les intérêts français sur la scène européenne. Mais ne peut-on pas suggérer à François Hollande que l'intérêt général européen est aussi celui de la France à plus long terme ?

Il est à espérer que François Hollande se laissera forcer la main par ceux qui voudront réellement faire les États-Unis d'Europe. Il a ainsi déjà annoncé qu'il suivra le choix du groupe majoritaire au Parlement européen pour désigner qui sera président de la Commission européenne.

Peut-être alors reviendrons-nous sur ce carton rouge ? Car pour l'instant, le président de la République rejette l'idée même de construction européenne. L'Europe des citoyens n'est pas aussi séduisante pour lui que celle des États. N'attendons donc pas de lui qu'il porte le rêve européen. Les partisans de l'Europe doivent se mobiliser par eux-mêmes.

Extraits de l'interview accordée par François Hollande au journal *Le Monde* dans son édition du 30 août 2013 :

Vous avez annoncé au printemps que la France et l'Allemagne prendraient des initiatives sur le front européen. Il ne s'est pas passé grand-chose. Quelles sont vos intentions ?

« Des élections arrivent en Allemagne. Le chancelier qui sortira victorieux du scrutin sera là pour quatre ans, le temps qui m'est encore donné. Nous disposons donc de la durée nécessaire pour prendre des initiatives. J'en vois trois : mettre du contenu dans le projet européen sur l'énergie, les nouvelles technologies et la défense ; améliorer le fonctionnement de la zone euro, avec une meilleure coordination des politiques économiques et une harmonisation fiscale et sociale, avec l'instauration d'un salaire minimum ; faire une Europe d'avant-garde qui peut fonctionner à géométrie variable selon les sujets. Pas besoin de modifier les traités pour y parvenir ».

À l'approche des élections européennes de mai 2014, comment ces projets peuvent-ils endiguer la montée des populismes ?

« À trois conditions. Que nous fassions de l'Europe un espace de croissance et de protection, ce qui éviterait aux populismes de faire de la construction européenne la responsable de nos échecs. Que nous remettions de la confiance dans le destin européen, car quand la France est pessimiste, l'Europe ne peut être d'humeur joyeuse. Voilà pourquoi l'Union ne peut se contenter d'être une structure de gestion avec un budget dérisoire et des règles perçues comme des contraintes : elle doit redevenir un projet au bénéfice des peuples. Enfin, l'Europe doit montrer qu'elle est utile au monde. Ce qui m'a le plus heurté

depuis quinze mois, c'est qu'elle soit obligée de s'excuser en permanence. S'excuser de la crise de l'euro, mais aussi de ne pas avoir de croissance, de ne pas prendre d'initiatives politiques... Moi, je ne veux pas d'une Europe qui s'excuse. Je veux une Europe qui s'exprime, une Europe qui soit une référence, un modèle. Une Europe fière d'elle-même ».

À terme, cette Europe pourrait-elle être fédérale ?

« Je ne vois pas encore suffisamment de volonté de participer à un idéal commun. Je ne crois pas aux États-Unis d'Europe. Commençons à faire en sorte que les États soient unis pour l'Europe. »

Interview fédéraliste

Gérard Onesta :

« j'attends toujours le Serment du jeu de paume de la part des parlementaires européens »

Interview réalisée par Lucas Buthion pour *Le Taurillon* (12 décembre 2012)

Vice-président des Jeunes Européens-France, en charge des programmes « Europe à l'école » et "Eurodéputé à l'école" - Toulouse

Vice-président du Parlement européen entre 1999 et 2009, Gérard Onesta est, depuis 2010, Vice-président de la région Midi-Pyrénées en charge des affaires européennes, des relations internationales, de la coopération décentralisée et de la réflexion sur l'avenir des régions. En observateur avisé de la scène européenne, il livre au Taurillon son regard sur plusieurs éléments d'actualité communautaire. Amateurs de langue de bois s'abstenir !



G. ONESTA, Vice-président de la région Midi-Pyrénées, ancien Vice-président Parlement européen et Jean-Guy GIRAUD, alors Président de l'UEF France à la tribune d'une réunion de l'UEF France à Toulouse en juin 2010

Le Taurillon - Le « Prix Lux » du cinéma 2012 a été remis la semaine dernière au film italien « La petite

Venise » (*Lo Sono Li*) d'Andrea Segre. Encore assez méconnu des citoyens, ce prix a été créé en 2007, sous votre impulsion. Qu'est ce qui vous a alors poussé à prendre une telle initiative ?

Gérard Onesta - Après le « non » français et néerlandais au Traité constitutionnel en 2005, cela faisait partie d'une démarche globale du Parlement européen que de mettre un peu de chaleur sur cet objet froid qu'est l'Union européenne. J'avais regardé les outils qui existaient déjà, mais je trouvais que tout ce qui était proposé était assez « techno », en se réduisant pour beaucoup à des colloques... Alors que dans le même temps, j'impulsais la création d'agoras citoyennes, je me suis demandé ce qui pourrait faire évoluer les choses, comment « ouvrir les portes » pour que le citoyen vienne au contact de la chose européenne.

Or, s'il était bien un vecteur de communication que l'on n'avait jamais exploité, tandis que les Américains l'avaient eux sacrément fait, c'est le cinéma. C'est pourtant une invention européenne, avec les frères Lumière, tout comme la photographie ou la télévision... Il était donc dommage qu'on ne se serve pas de ces médias comme vecteurs sensibles pour aller au devant des citoyens afin qu'ils ressentent le projet européen. Le problème, c'est que je me suis heurté tout de suite à la barrière de la langue. Le cinéma américain parle aux Américains ; le cinéma européen, il parle tchèque, il parle letton, il parle maltais, il parle portugais, et il a du mal à sortir de Lettonie, de Malte... Aussi, lors d'une « bouffe » comme on peut en faire au Parlement européen, en présence du représentant permanent de la France auprès de l'UE, et de lobbyistes imminents dans le domaine du cinéma, j'ai lancé l'idée, entre la poire et le fromage, d'un prix de cinéma européen qui récompenserait le film qui illustre le mieux où en est la question européenne ses avancées, ses reculs, ses hésitations.

L'idée a donc fait son chemin, le Parlement l'a reprise à son compte. Et tout de suite, le problème de la langue s'est posé. Pour retourner ce problème, l'idée a été d'inverser « la Tour de Babel », d'où la forme un peu bizarroïde qu'a le trophée. La dotation du prix n'est pas pécuniaire, mais le Parlement européen finance les sous-titrages du film dans toutes les langues officielles de l'Union européenne. Cela veut dire que demain, un film maltais qui ne sera jamais sorti de Malte ou un film hongrois qui ne sera jamais sorti de Hongrie pourra être projeté dans les salles obscures de toute l'Union européenne. Donc la mayonnaise a pris, et je ne cache pas que cela a été un petit peu difficile, entre trouver l'idée et mobiliser les politiques, à travers notamment la commission culture du Parlement, à laquelle je n'appartenais pourtant pas.

C'est maintenant sa sixième année d'existence, et le prix a trouvé sa vitesse de croisière. La seule chose est qu'il mériterait de toucher le grand public et pas seulement les cercles européistes, qui suivent de toute façon l'action du Parlement. Sauf qu'il n'y a pas de grands médias, par exemple Canal plus en France, qui organisent des soirées de programmation avec les films nominés au Prix Lux... Mais je crois honnêtement que le bébé, quand on sait les conditions difficiles dans lesquelles il est né, ne se porte pas trop mal.

Le Taurillon - Alors que nous traversons une grave crise économique la culture, et a fortiori au niveau

européen, est considérée comme une simple « variable d'ajustement » des politiques européennes, face à d'autres sujets plus brûlants, telle que la gouvernance économique, ou la régulation bancaire et financière. Partagez-vous ce jugement ? La culture n'est-elle pas au contraire la condition *sine qua non* pour renforcer le sentiment de citoyenneté européenne, en particulier chez les jeunes ?

Gérard Onesta - A l'intérieur du trophée du Prix Lux est gravé, dans toutes les langues de l'Union, la fameuse phrase que Monnet n'a jamais prononcée : « si tout était à refaire, je commencerais par la culture »... Car il faut être conscient qu'au-delà des différences de langue, « au fond de nos tripes » il y a quelque chose que nous avons en commun, et que l'on peut surtout découvrir en quittant l'Europe. Quand on va en Afrique et que l'on discute avec les Africains, ils nous disent : « vous les Européens vous pensez d'abord aux droits de l'homme », ou ailleurs : « vous pensez d'abord aux prestations sociales ». 50% des prestations sociales dans le monde sont distribuées au sein de l'Union européenne. Donc on a quelque chose, un projet culturel, mais nous sommes tellement métissés qu'on ne s'en rend même plus compte. C'est pourtant essentiel ! Une civilisation s'écroule quand elle n'a plus de projet culturel. L'empire romain s'est écroulé quand il est devenu décadent au niveau de la culture bien avant d'être décadent au niveau de l'armée.

Et même si l'on n'a qu'une approche purement mercantile, on oublie que la culture est une industrie, incroyablement pourvoyeuse d'emploi. Si l'on compte tous les gens qui travaillent dans le secteur du livre, pas seulement ceux qui les écrivent, mais aussi ceux qui les façonnent, qui les impriment, qui les corrigent, qui les distribuent, ou dans le cinéma, à la télévision, dans le secteur de la musique, de la peinture, avec tous les métiers de A à Z de ces filières, nous avons là un des premiers employeurs du continent ! Alors quand on coupe ce robinet là, on empêche d'irriguer toutes ces rivières, tous ces ruisseaux qui font vivre l'âme d'un peuple. C'est une erreur dramatique de ne pas comprendre que le projet européen, c'est avant tout un projet culturel et humaniste.

Le Taurillon - Vous avez été membre de la Commission des budgets du Parlement européen pendant dix ans, entre 1999 et 2009. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur les négociations pour le budget 2014-2020 de l'Union européenne ?

Gérard Onesta - Je dois dire que je suis atterré. Atterré, d'abord par le spectacle pitoyable que donnent les vingt-sept chefs d'Etats et de gouvernement. Ils se battent uniquement pour essayer de payer le moins possible et récupérer le maximum. Un cours de mathématiques élémentaires suffirait à leur dire qu'il est impossible de mettre chacun moins dans le paquet tout en récupérant plus à la fin, et il faudrait un jour qu'on leur explique ce qu'est une addition sur un tableau noir ! Au-delà de ça, ils ne comprennent décidément pas qu'un euro mis en commun a beaucoup plus d'effet qu'un euro dépensé chacun de son côté dans son petit espace national : parce qu'il y a des synergies, parce qu'il y a des effets d'échelle, des effets d'entraînement, car lorsqu'on parle d'aider une région pauvre à décoller, ce sont autant d'opportunités pour nos propres industries de trouver des clients solvables. Ce sont

ces mécanismes que les dirigeants ne comprennent pas, ce qui est absolument désolant.

Et là j'en veux au Parlement européen. A chaque fois lors des négociations budgétaires, « il bondit comme un tigre, et il atterrit comme une carpe » Il dit d'abord « on va voir ce qu'on va voir », et rappelle à bon droit tous les rapports qu'il a émis sur les mécanismes pour de nouvelles ressources... Parce que oui, il faut dénationaliser les ressources ! Il faut comprendre qu'en donnant un euro qu'on emballe dans un drapeau national, chaque représentant d'Etat membre demande trivialement l'addition, combien il donne et combien il reçoit. Le plus stupide, dans la caricature, étant le chèque britannique.

Si l'on avait une nouvelle assiette fiscale avec une taxe sur la pollution (que ce soit sur le carbone, sur les déchets, sur les déchets nucléaires) une taxe sur la spéculation, sur les importations indignes, si on dénationalisait l'assiette, ce serait beaucoup plus indolore. Surtout, on aurait les moyens de mener enfin cette politique continentale qui fait la manche à la rue. Rendez-vous compte, on est train de se battre pour le deuxième chiffre après la virgule, pour savoir si le budget va s'élever à 1,01 ou 1,04% du PNB européen... Qui plus est, une décision du Conseil de 2007 pose que jamais l'on ne pourra mettre dans le budget européen plus de 1,27% du PNB communautaire. Donc si demain matin, on décidait de mettre en place la Taxe sur les transactions financières, même à la marge, cela pourrait rapporter 200 milliards d'euros... Eh bien, ces 200 milliards ne pourraient pas être versés au budget européen, parce que celui-ci dépasserait dès lors, et de loin, cette limite de 1,24% du PNB. Voilà où en est le projet européen.

Dans le même temps, aux Etats-Unis, le budget fédéral représente 20% du PNB américain, pas 1,01% ! C'est ça qu'on ne comprend absolument pas en Europe, et j'en suis, encore une fois, atterré.

Le problème, c'est qu'il y a toujours un moment où les chefs d'Etat finissent par rabaisser la barre vers le moins-disant. Or, ce coup-ci, le niveau n'est vraiment, vraiment pas haut. Quand ils se sont mis d'accord, ils annoncent, ce qui est absolument faux parce qu'ils ne sont pas une autorité budgétaire, que l'accord est signé et le budget bouclé. Tous les médias d'Europe le clament alors partout. Ensuite, quand on revient devant le Parlement trois semaines après, comme le prévoit la procédure, les caméras ne viennent plus, mais la messe est dite. Les chefs d'Etat ont toute facilité pour décrocher leur téléphone, et ils appellent les leaders des groupes politiques en leur disant : « coco tu es bien gentil, on a trouvé un accord, il vaut ce qu'il vaut, tu râles un petit peu en plénière, mais tu votes »... Et le tigre se transforme en carpe.

J'attends toujours le Serment du jeu de Paume de la part des parlementaires européens disant « nous sommes là par la volonté des citoyens, nous ne quitterons pas cette salle tant que nous n'aurons pas donné un projet à l'Europe et le budget qui va avec ». Martin Schulz a bien dit « qu'on allait voir ce qu'on allait voir », mais tous les Présidents que j'ai connus ont dit ça avant du dur des négociations, et se sont couchés après. Je prends le pari que c'est encore une fois ce qui se passera.

Le Taurillon - On parle là d'un scénario de « mauvais accord »... Que se passerait-il en cas d'absence pure et simple d'accord ?

Gérard Onesta - Si jamais les négociations se passent mal et qu'il n'y pas d'accord, c'est encore plus compliqué. A partir du mois d'avril, le règlement européen fait obligation à la Commission de proposer un budget pour 2014. Sur quelles bases ? Sur la base... De 2013, qui aura été déduite de la logique du cadre financier négocié en 2005, avant la crise, et mis en œuvre en 2007. D'où des moyens limités... Bonjour le projet européen ! Les Etats ne sont en revanche pas forcément contre, car cela veut dire qu'ils vont pouvoir garder la PAC au même niveau, la politique de cohésion au même niveau ainsi que leur rabais. Ils font même le calcul cynique qu'après tout, ils ont plus à garder en bloquant tout le processus de négociation.

Le Taurillon - C'est un constat peu engageant pour l'avenir...

Gérard Onesta - Un jour, face au mur, on finira bien par réagir. Sauf qu'en ce moment, on se prive même du klaxon et du gyrophare pour avertir du danger...

Le Taurillon - « Sans Europe fédérale, point de salut » : c'est le mot d'ordre de Daniel Cohn-Bendit et Guy Verhofstadt, qui ont récemment plaidé, dans leur manifeste *Debout l'Europe*, pour une « Union fédérale européenne » dès 2014, avec la création d'une constituante à l'issue des élections européennes. Partagez-vous leur appel ?

Gérard Onesta - J'ai un désaccord fondamental avec Danny sur la question de la Constituante. Celle-ci ne doit pas être issue du Parlement européen, comme lui et Verhofstadt le défendent. Bien évidemment, il faut une constituante, mais c'est une aberration que de confier à une assemblée législative le pouvoir constituant, et je pense que Montesquieu doit se retourner dans sa tombe à cette idée ! Jamais au grand jamais, c'est l'organe qui a créé le texte

fondamental qui doit se l'appliquer à lui-même. Au niveau européen, comment penser un seul moment que c'est l'une des deux branches du pouvoir législatif qui désignera pour les deux branches les règles du jeu ?

Ce qu'il faut faire, c'est que j'espère qu'en juin 2014, c'est qu'il y ait deux urnes dans les bureaux de vote : une pour élire nos députés européens, et une pour les constituants, qui auraient un mandat très court de six mois à un an grand maximum. Leur mission serait de penser la règle sans avoir à se l'appliquer à eux-mêmes, c'est un principe de base. Je ne comprends pas que Danny et Guy Verhofstadt fassent cette bourde là, qui fait bondir tous les démocrates de base : on apprend ça à l'école. Cette confusion des rôles est absolument dramatique car elle ouvre un boulevard à tous les gens qui vont « flinguer » ce projet. D'autant que l'on peut être un excellent législateur et un piètre constituant. Donc, avec toute l'amitié que j'ai pour Danny et Guy Verhofstadt, je proteste.

Le Taurillon - Quel devrait donc être le mandat d'une telle Constituante ?

Gérard Onesta - Une constitution on sait ce que c'est : elle ne fixe pas les politiques ; elle fixe d'une part les valeurs communes et ce qui nous rassemble, d'autre les rouages, c'est-à-dire qui fait quoi, qui contrôle qui. Point. Ensuite, sur cette base, les citoyens élisent des responsables qui vont dans les différents rouages, et décident quelle politique de transport, quelle politique énergétique, ou quelle politique environnementale on veut. On ne l'écrit surtout pas dans les 400 pages d'un Traité que l'on appellerait constitution. Il faut donner à chaque génération, chaque électeur la possibilité de faire entendre sa voix et d'infléchir les politiques européennes. Ne reproduisons pas les erreurs de 2005 !

Presse Fédéraliste édite et diffuse



- **Fédéchos** - pour le fédéralisme - revue trimestrielle fondée en 1973
- **Carnet d'Europe** - revue quadrimestrielle fondée en 2011
- **Carnet d'Europe** - La lettre d'actualité européenne - revue mensuelle fondée en 2008 (internet)

Les Cahiers de Ventotène

Les Cahiers de la Constitution fédérale européenne

Les Cahiers du fédéralisme dans l'histoire de la pensée

Les collections Textes fédéralistes et Minorités nationales des éditions Fédérop



PRESSE FEDERALISTE

BAREME DES ABONNEMENTS 2013*

	FEDECHOSES 4 N°	CARNET D'EUROPE 3 N°	Abonnement groupé aux deux revues
Abonnement	30	40	60
Abonnement de soutien	60	80	120

*L'abonnement vaut adhésion à Presse Fédéraliste

Paielement par chèque ou par virement au compte de Presse Fédéraliste

Coordonnées bancaires à la BANQUE POSTALE				
	Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
	20041	01007	0249082P038	36
IBAN –identifiant international de compte	FR85 2004 1010 0702 4908 2P03 836		BIC-Identifiant international de l'établissement PSSTFRPPLYO	
Domiciliation	Centre financier de Lyon		Titulaire du compte Presse Fédéraliste	

BULLETIN D'ABONNEMENT

L'abonnement à *Fédéchoses* comprend l'adhésion à l'association Presse Fédéraliste

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Nom
Prénom
Adresse.....
Mail

Normal € 30 - Militant € 60 - le numéro 8 €

Chèque ou virement à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE

Maison de l'Europe et des Européens - 242, rue Duguesclin - 69003 Lyon - France

C.C.P. 2490 82 P LYON

FEDECHOSES - Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc Prevel

Rédacteur en chef : Jean-Francis Billon

Comité de rédaction : Florent Banfi - Ronan Blaise - Bruno Boissière - Fabien Cazenave - Maurice Braud - Didier Colmont - Sandra Fernandes - Valéry-Xavier Lentz - Jonathan Leveugle - Lucio Levi - Catherine Montfort - Michel Morin - David Soldini

Attachée de presse : Sandra Fernandes

Responsable site web : Valéry-Xavier Lentz